

RAPPORT D'ANALYSE GLOBAL DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT (RAGOFE) Période 2020-2024



**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DU TRESOR
ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE**

**DIRECTION DU SUIVI DES OPERATIONS
FINANCIERES DE L'ETAT**



BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

RAPPORT D'ANALYSE GLOBAL DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT (RAGOFE) Période 2020-2024

Novembre 2025



La Direction générale du trésor et de la comptabilité publique (DGTCP) joue un rôle très important dans la gouvernance économique et financière de notre pays. Elle contribue notamment à la formulation des politiques budgétaires, à leur mise en œuvre et à la reddition des comptes.

Ainsi, dans le but d'assurer une large diffusion de l'information sur l'exécution des opérations financières de l'Administration centrale budgétaire, des Unités extrabudgétaires, des Collectivités territoriales et des Organismes de protection sociale, la DGTCP élabore, depuis 2021, le Rapport d'analyse global des opérations financières de l'Etat (RAGOFE).

Le présent rapport qui analyse le niveau et l'évolution des opérations financières des administrations publiques de 2020 à 2024 contribue à une meilleure orientation des actions des décideurs pour des résultats substantiels en vue d'assurer un impact

socio-économique durable au bénéfice des populations.

Les opérations financières analysées ont été compilées suivant les normes et standards internationaux en matière de production des statistiques de finances publiques, en l'occurrence le Manuel de statistiques de finances publiques (MSFP), édition 2014.

Ce rapport a été élaboré suivant un processus participatif. Aussi me paraît-il opportun d'adresser mes sincères remerciements à tous les acteurs internes et externes pour les efforts consentis en vue d'assurer la collecte des données, la production et l'analyse des tableaux des opérations financières des différents sous-secteurs des Administrations publiques dans des conditions bien souvent difficiles.

Pour l'amélioration des éditions futures, toutes observations et suggestions sont les bienvenues.

**Le Directeur Général du Trésor
et de la Comptabilité Publique**



Bruno R. BAMOUNI

AVANT PROPOS	i
SOMMAIRE.....	viii
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	ix
LISTE DES TABLEAUX.....	x
LISTE DES GRAPHIQUES	xi
RESUME ANALYTIQUE	xiii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I: ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE BUDGETAIRE (TOF-ACB)	3
CHAPITRE II: ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DES UNITES EXTRA-BUDGETAIRES (TOF-UEB).....	14
CHAPITRE III: ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (TOF-CT)	24
CHAPITRE IV: ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DES ORGANISMES DE PROTECTION SOCIALE (OPS)	41
CONCLUSION	56
ANNEXES	a
TABLE DES MATIERES.....	II

AC	: Administration centrale
ACB	: Administration centrale budgétaire
ADCT	: Agence nationale d'appui au développement des collectivités territoriales
ANANF	: Acquisition nette d'actifs non financiers
CARFO	: Caisse autonome de retraite des fonctionnaires
CNSS	: Caisse nationale de sécurité sociale
CT	: Collectivité territoriale
DGTCP	: Direction générale du trésor et de la comptabilité publique
DSOFE	: Direction du suivi des opérations financières de l'Etat
EPE	: Etablissement public de l'Etat
EPS	: Etablissement public de santé
FMD	: Fonds minier pour le développement
MSFP	: Manuel de statistiques de finances publiques
OPS	: Organisme de protection sociale
PND RP	: Projet national de développement rural productif
SFP	: Statistiques de finances publiques
SONABHY	: Société nationale burkinabè d'hydrocarbures
TOF	: Tableau des opérations financières
TOFE	: Tableau des opérations financières de l'Etat
UEB	: Unité extra-budgétaire
UEMOA	: Union économique et monétaire ouest africaine

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution de quelques ratios caractéristiques (en %).....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 2 : Tableau des opérations financières de l'Administration Centrale budgétaire (en milliards FCFA).....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3 : Tableau des opérations financières des Unités Extrabudgétaires (en milliards de F CFA)	j
Tableau 4 : Tableau des opérations financières des Collectivités Territoriales (en milliards de F CFA)	n
Tableau 5 : Tableau des opérations financières de la CNSS (en milliards de F CFA)	v
Tableau 6 : Tableau des opérations financières de la CARFO (en milliards FCFA).....	pp
Tableau 7 : Taux de couverture des données collectées	w
Tableau 8 : Comparaison des principes méthodologiques des MSFP 1986 et MSFP 2014	y

Graphique 1 : Evolution des recettes par nature (en milliards FCFA)	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 2 : Evolution des composantes des dépenses (en milliards FCFA)	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 3: Evolution des charges (en milliards FCFA).....	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 4 : Evolution des acquisitions nettes d'actifs non financiers (en milliards FCFA).....	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 5: Evolution des transactions sur actifs financiers et passifs (en milliards FCFA).....	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 6 : Evolution du solde net de gestion et du besoin de financement (en milliards FCFA)	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 7 : Evolution des recettes par nature (en milliards FCFA)	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 8 : Recettes par secteurs d'activités en 2023 (en milliards FCFA).....	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 9 : Evolution des dépenses par nature des UEB de 2019 à 2023 (en milliards FCFA).....	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 10 : Dépenses par secteur d'activités en 2023 (en milliards FCFA).....	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 11 : Structure des charges en moyenne annuelle (en milliards FCFA)	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 12 : Structure des actifs non financiers moyenne annuelle de 2019-2023 (%)	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 13 : Acquisitions nettes d'actifs non financiers les plus représentatives en 2023 (en milliards FCFA)	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 14 : Evolution des acquisitions nettes d'actifs financiers et des accumulations nettes de passifs de 2019 à 2023 (en milliards FCFA).....	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 15 : Evolution des soldes caractéristiques des TOF-UEB (en milliards FCFA).....	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 16 : Solde par secteurs d'activités en 2023 (en milliards FCFA)	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 17: Evolution des recettes par nature (en millions FCFA)	Erreur ! Signet non défini.

Graphique 18: Evolution de la structure des recettes par nature (en %) ..Erreur ! Signet non défini.

Graphique 19: Structure des recettes par nature (en %)Erreur ! Signet non défini.

Graphique 20: Evolution des dépenses par nature des CT (en milliards FCFA) ..Erreur ! Signet non défini.

Graphique 21 : Structure des dépenses des CT (en %).....Erreur ! Signet non défini.

Graphique 22: Structure des charges des CT en 2023Erreur ! Signet non défini.

Graphique 23: Evolution des transactions sur actifs non financiers (en milliards FCFA)Erreur ! Signet non défini.

Graphique 24: Evolution des acquisitions nettes d’actifs financiers et des accumulations nettes de passifs (en milliards FCFA).....Erreur ! Signet non défini.

Graphique 25 : Evolution des soldes caractéristiques des TOF-CT (en milliards FCFA)Erreur ! Signet non défini.

Graphique 26: Evolution des recettes par type de CT (en milliards FCFA).....Erreur ! Signet non défini.

Graphique 27: Evolution de la structure des recettes par type de collectivités territoriales (en %)Erreur ! Signet non défini.

Graphique 28: Evolution des dépenses par type de CT (en milliards FCFA).....Erreur ! Signet non défini.

Graphique 29: Evolution de la structure des dépenses par type de CT (en %).....Erreur ! Signet non défini.

Graphique 30: Evolution des charges par type de CT (en milliards FCFA).....Erreur ! Signet non défini.

Graphique 31: Evolution des transactions sur actifs non financiers par type de collectivités territoriales (en milliards FCFA).....Erreur ! Signet non défini.

Graphique 32: Transactions sur actifs financiers et passifs par type de CT (en milliards FCFA).....Erreur ! Signet non défini.

Graphique 33: Evolution des soldes nets de gestion et des capacités/besoins de financement par type de CT (en milliards FCFA)Erreur ! Signet non défini.

Graphique 34: Evolution des recettes (en milliards FCFA).....Erreur ! Signet non défini.

Graphique 35 : Evolution des charges les plus représentatives (en milliards FCFA)Erreur ! Signet non défini.

Graphique 36 : Evolution des transactions sur actifs non financiers (en milliards FCFA)Erreur ! Signet non défini.

Graphique 37: Evolution des acquisitions nettes d'actifs financiers (en milliards FCFA)		Erreur ! Signet non défini.
Graphique 38: Evolution des accumulations nettes de passifs (en milliards FCFA)		Erreur ! Signet non défini.
Graphique 39 : Solde net de gestion et capacité de financement (en milliards FCFA)		Erreur ! Signet non défini.
Graphique 40: Evolution des recettes de la CARFO (en milliards FCFA)		Erreur ! Signet non défini.
Graphique 41: Evolution des charges de la CARFO (en milliards FCFA)		Erreur ! Signet non défini.
Graphique 42: Evolution des transactions sur actifs non financiers (en milliards FCFA)		Erreur ! Signet non défini.
Graphique 43: Evolution des transactions sur actifs financiers (en milliards FCFA)		Erreur ! Signet non défini.
Graphique 44: Evolution des transactions sur passifs de la CARFO (en milliards FCFA)		Erreur ! Signet non défini.
Graphique 45 : Capacité de financement et solde net de gestion (en milliards FCFA)		Erreur ! Signet non défini.

RESUME ANALYTIQUE

Le présent rapport a pour objectif de rendre compte de l'exécution des opérations financières des unités d'Administrations publiques du Burkina Faso, conformément à la méthodologie du Manuel de statistiques de finances publiques 2014 (MSFP 2014). Ces unités sont constituées de l'Administration centrale budgétaire (ACB), des Unités extra-budgétaires (UEB), des Collectivités territoriales (CT) et des Organismes de protection sociale (OPS) que sont la Caisse autonome de retraite des fonctionnaires (CARFO) et la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).

L'analyse des opérations financières a été faite sur la période 2020-2024 pour l'ensemble des unités.

Pour l'Administration centrale budgétaire, le solde net de gestion est resté positif sur la période 2020-2024, sauf en 2022. En effet, il s'est établi à 278,92 milliards FCFA en moyenne annuelle avec le niveau le plus important enregistré en 2024 (722,57 milliards FCFA) et le plus faible en 2022 (-73,84 milliards FCFA).

Quant au besoin de financement, s'affichant à 531,10 milliards FCFA en 2020, plus faible niveau de la période, il s'est détérioré au cours de la période pour se situer à 1 282,68 milliards

FCFA en 2022 avant de s'améliorer en 2023 et en 2024 en s'établissant respectivement à 832,07 milliards FCFA et 758,19 milliards FCFA.

Concernant les Unités extra-budgétaires, le solde net de gestion, tout en étant positif, est passé de 107,93 milliards FCFA en 2020 à 127,53 milliards FCFA en 2024. Sur la période 2020-2024, il ressort une capacité de financement en moyenne annuelle de 35,74 milliards FCFA.

S'agissant des Collectivités territoriales, le solde net de gestion est resté positif sur l'ensemble de la période traduisant la couverture des charges par les recettes. Il est passé de 89,11 milliards FCFA en 2020 à 66,24 milliards FCFA en 2024, soit une régression moyenne annuelle de 7,15%. Le solde « capacité de financement/besoins de financement » des CT affiche un niveau moyen annuel de 21,19 milliards FCFA sur la période. Toutefois, l'année 2022 enregistre un besoin de financement de 1,06 milliard FCFA.

Quant aux Organismes de protection sociale, le solde net de gestion et la capacité de financement de la CNSS ont connu une amélioration continue passant respectivement de 81,58 milliards FCFA en 2020 à 144,66 milliards FCFA en 2024 (+15,40% en moyenne annuelle) et de 80,20 milliards FCFA en 2020 à 142,97 milliards FCFA en 2024 (+15,55% en moyenne annuelle).

Pour ce qui est de la CARFO, avec une amélioration continue de 11,28% en moyenne par an, le solde net de gestion s'est établi à 27,75 milliards FCFA en 2024. Sa capacité de financement s'est située à 26,30 milliards FCFA en 2024 contre 18,34 milliards FCFA en 2020, soit un taux de croissance annuel moyen de 9,43%.

Les Statistiques de finances publiques (SFP) mesurent, en termes financiers, les activités des administrations publiques d'un pays sur une période donnée. Elles constituent un outil essentiel pour les gouvernants et les autres utilisateurs, car elles permettent d'appréhender la gestion courante, d'évaluer la stabilité et la viabilité des finances publiques ainsi que leurs impacts sur les autres secteurs économiques.

Sur la période 2020-2024, l'activité économique a été marquée par de multiples chocs provenant de l'environnement international, régional et national.

Au niveau international et régional, ces chocs sont principalement liés à la survenue de la pandémie de la COVID-19, à la recrudescence des tensions géopolitiques et à la persistance de la crise Russo-ukrainienne qui ont perturbé les chaînes d'approvisionnement mondiales, entraîné l'inflation et provoqué un durcissement des politiques monétaires et des conditions de financement. A ces facteurs s'ajoutent la situation socio politique instable dans la sous-région ouest africaine. Aussi, cette période est marquée par la suspension du pacte de convergence de solidarité, de croissance et de stabilité de l'UEMOA en lien avec la COVID-19.

Au plan national, l'activité économique, influencée par les soubresauts de l'environnement international, s'est déroulée dans un contexte marqué par de grands défis sécuritaires en lien avec les attaques terroristes que connaît le pays depuis 2015. Cette situation a engendré une crise humanitaire. En outre, le contexte national déjà fragilisé par les effets de la pandémie, a été caractérisé par une forte inflation en 2022, laquelle a entraîné la mise en œuvre des mesures de soutien gouvernementales ainsi qu'un resserrement de la politique monétaire afin de contenir la hausse des prix. Malgré ces contraintes, l'activité économique a fait preuve de résilience, enregistrant sur la période un taux de croissance moyen de 3,7%.

Ces différents facteurs, internes et externes, ont affecté les finances publiques tant au niveau de la mobilisation des ressources que de l'exécution des dépenses.

Cependant, en dépit de ces contraintes, le Gouvernement a engagé des réformes importantes visant à renforcer la mobilisation des ressources et à rationaliser les dépenses publiques. Ces réformes ont été appuyées par le FMI à travers le programme de Facilité élargie de crédit (FEC) conclu pour la période 2023-2027.

Ce rapport revêt un intérêt capital à plusieurs égards. Il permet notamment de :

- faire ressortir les facteurs explicatifs des évolutions observées dans les agrégats de finances publiques ainsi que les mesures qui les sous-tendent ;
- mettre en exergue les différents soldes caractéristiques ;
- servir de base pour la diffusion des SFP conformément aux normes et standards internationaux.

Le présent rapport décrit la situation des opérations financières des Administrations publiques sur la période 2020-2024. Il s'articule autour de quatre (04) chapitres : i) Analyse du Tableau des opérations financières de l'administration centrale budgétaire (TOF-ACB), ii) Analyse du Tableau des opérations financières des unités extra-budgétaires (TOF-UEB), iii) Analyse du Tableau des opérations financières des collectivités territoriales (TOF-CT), iv) Analyse du Tableau des opérations financières des organismes de protection sociale (TOF-OPS).

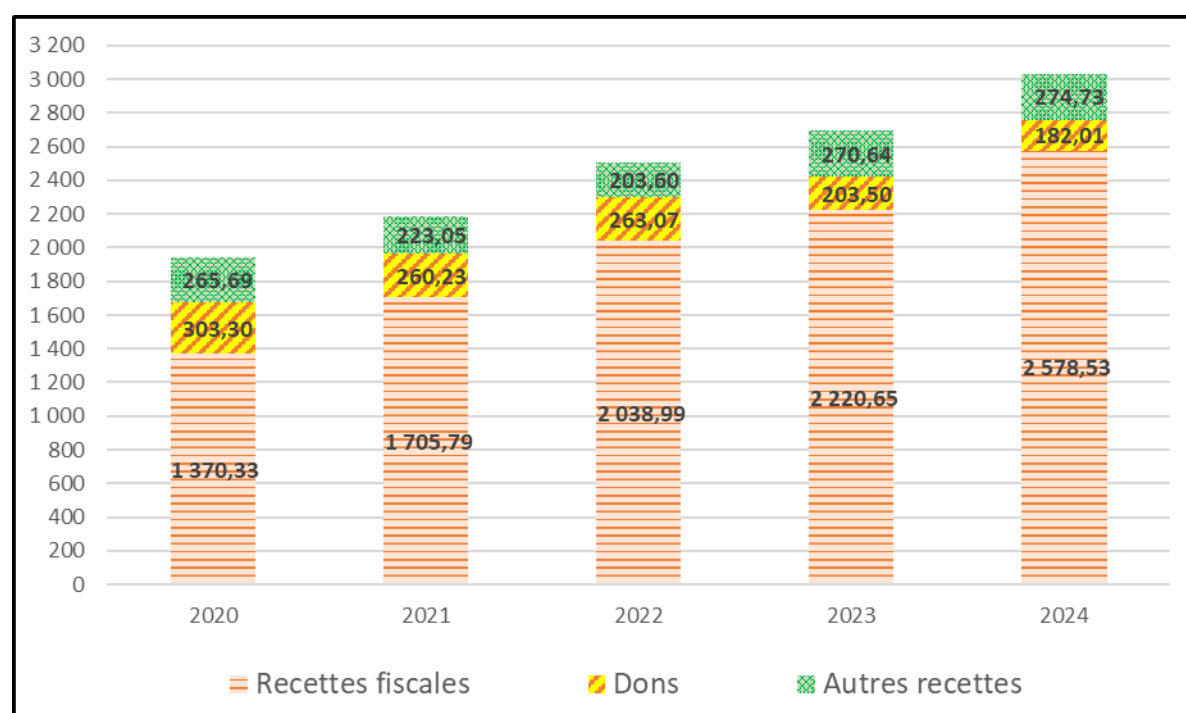
CHAPITRE I: ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE BUDGETAIRE (TOF-ACB)

La présente analyse se focalise sur l'évolution des recettes, des dépenses, des transactions sur actifs financiers et passifs, des soldes caractéristiques ainsi que des ratios macroéconomiques en lien avec le Tableau des opérations financières de l'Administration centrale budgétaire (TOF-ACB).

I.1- Recettes

Les recettes sont passées de 1 939,31 milliards FCFA en 2020 à 3 035,27 milliards FCFA en 2024, soit un taux de progression annuel moyen de 11,85% et représentent 20,86% du PIB¹ en moyenne annuelle. Les natures de recettes recouvrées par l'Administration centrale budgétaire sont les recettes fiscales, les dons et les autres recettes (Graphique 1).

Graphique 1 : Evolution des recettes par nature (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-ACB, novembre 2025

¹ Le PIB utilisé provient des données du budget économique d'août 2025, DGEP

Les recettes fiscales, principale composante des recettes, représentent en moyenne 79,46% des recettes sur la période. Elles ont augmenté en moyenne annuelle de 17,12%, passant de 1 370,33 milliards FCFA en 2020 à 2 578,53 milliards FCFA en 2024. Cette performance des recettes fiscales résulte de la mise en œuvre des réformes visant l'élargissement de l'assiette fiscale et l'amélioration des procédures de paiement notamment :

- l'institution de la taxe spécifique sur les transactions relatives aux titres miniers ;
- l'opérationnalisation de la facture normalisée ;
- la simplification des procédures d'accomplissement des opérations fiscales et douanières à travers la mise en œuvre des téléprocédures (eDouanes, SYLVIE 2, eTITRE, eCME, eCADASTRE, SYC@D, eEnregistrement, SYDONIA WORLD, etc.) ;
- la géolocalisation des contribuables ;
- les campagnes d'opérations de recouvrement forcé ;
- l'institution d'une taxe spécifique sur le ciment ;
- le suivi satellitaire des marchandises en transit ;
- l'interconnexion du système informatique des Douanes du Burkina Faso avec les systèmes informatiques des Douanes du Togo, de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Ghana ;
- l'interfaçage des plateformes TURIONE AUTO SECURE (CCVA) et SYDONIA ;
- l'instauration de nouvelles taxes en lien avec la création du Fonds de soutien patriotique (FSP) à partir de 2023 ;
- le reclassement des dividendes de la SONABHY et de la LONAB ainsi que des plus-values sur hydrocarbures en recettes fiscales conformément à la méthodologie du MSFP 2014 en 2024.

En 2024, les recettes fiscales ont progressé de 16,12% par rapport à 2023 et représentent 84,95% de l'ensemble des recettes. Cette performance est attribuable à la mise en œuvre des nouvelles mesures fiscales, des réformes et des actions qui ont impacté positivement le niveau de recouvrement des régies de recettes.

En ce qui concerne les dons, ils ont enregistré globalement une tendance baissière sur la période sous-revue avec une diminution moyenne annuelle de 11,98%. En 2024, les dons ont baissé de 10,56% par rapport à 2023 pour s'afficher à 182,01 milliards FCFA. La diminution des dons

en 2024 résulte d'une baisse des dons reçus d'organisations internationales (-19,07 milliards FCFA) et ceux reçus d'administrations publiques étrangères (-2,42 milliards FCFA).

La baisse des dons reçus d'organisations internationales s'explique essentiellement par la baisse des dons projets reçus de la Banque Mondiale (-26,90 milliards FCFA). La diminution des dons reçus d'administrations publiques étrangères est due à la baisse des dons projets reçus du Japon (-3,55 milliards FCFA) et de la République Fédérale d'Allemagne (-2,20 milliards FCFA).

Quant aux autres recettes, elles ont connu une tendance baissière entre 2020 et 2022, passant de 265,69 milliards FCFA à 203,60 milliards FCFA. A partir de 2023, elles ont enregistré une progression s'établissant à 270,64 milliards FCFA puis à 274,73 milliards FCFA en 2024 (+4,09 milliards FCFA). L'évolution des autres recettes sur la période est imprimée par celle de la composante « revenus de la propriété » constitués principalement des dividendes et des loyers.

La hausse des autres recettes de 2024 par rapport à 2023 est attribuable aux « ventes de biens et services » (+12,81 milliards FCFA) et aux « transferts volontaires autres que les dons » (+10,15 milliards FCFA). Cette hausse est atténuée par la baisse des « revenus de la propriété » (-13,69 milliards FCFA) et des « amendes, pénalités et confiscations » (-5,17 milliards FCFA).

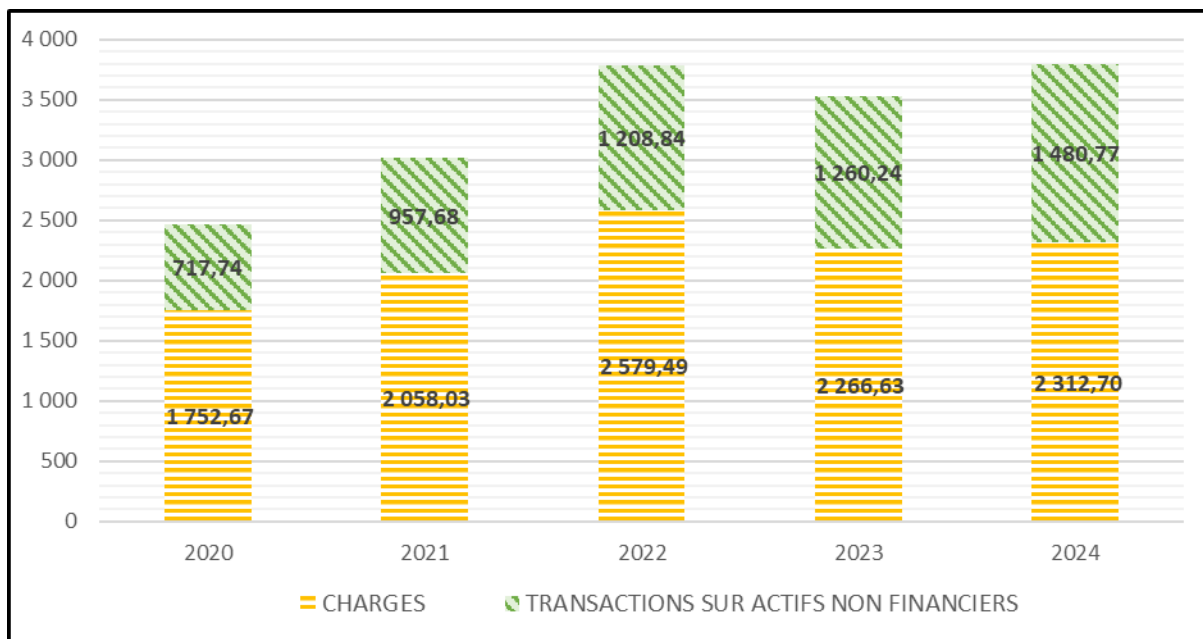
I.2- Dépenses

Les dépenses, constituées des charges et des transactions sur les actifs non financiers, ont observé une tendance haussière sur la période sous revue avec toutefois une baisse enregistrée en 2023. Tirées par ses composantes, les dépenses sont passées de 2 470,41 milliards FCFA en 2020 à 3 788,33 milliards FCFA en 2022, soit un accroissement moyen de 23,83% l'an. En 2023, elles ont baissé de 6,90% pour se situer à 3 526,86 milliards FCFA. La baisse enregistrée en 2023 est expliquée par celle des charges (-312,87 milliards FCFA) notamment des subventions.

En 2024, les dépenses ont augmenté de 7,56% par rapport à 2023 pour s'afficher à 3 793,46 milliards FCFA. Cette hausse est imputable aussi bien aux charges (+2,03%) qu'aux transactions sur les actifs non financiers (+17,50%).

L'évolution des composantes des dépenses est décrite dans le graphique ci-dessous.

Graphique 2 : Evolution des composantes des dépenses (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-ACB, novembre 2025

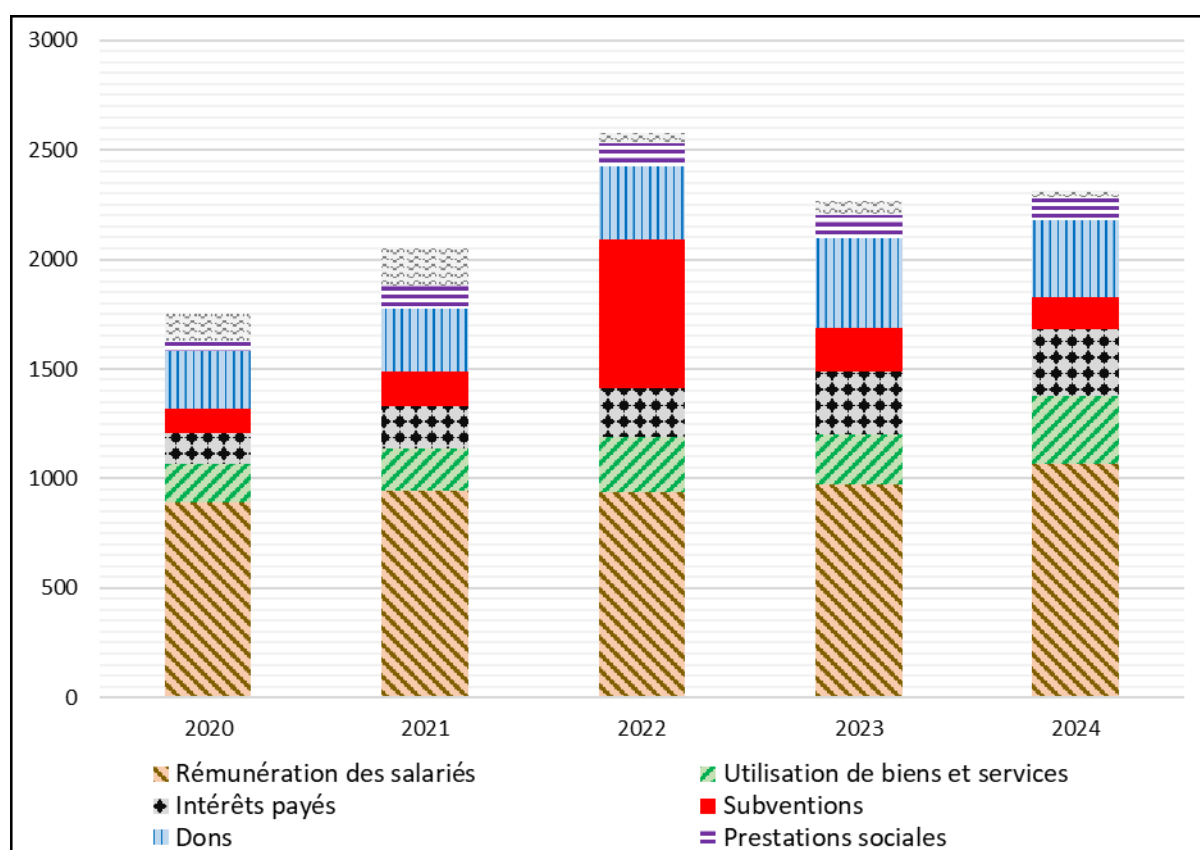
Sur la période sous revue, les dépenses se sont situées en moyenne à 28,07% du PIB, avec une prédominance des charges qui représentent 66,50%.

I.2.1- Charges

Les charges ont enregistré une hausse continue sur la période 2020-2022 en passant de 1 752,67 milliards FCFA à 2 579,49 milliards FCFA, soit une hausse moyenne de 21,32% l'an. Elles ont connu une contraction de 12,13% en 2023, liée principalement à la baisse des subventions de 479,14 milliards FCFA (-70,49%). En 2024, les charges ont augmenté de 2,03% par rapport à 2023 pour s'établir à 2 312,70 milliards FCFA.

L'évolution des charges par nature est déclinée dans le graphique ci-après.

Graphique 3: Evolution des charges (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-ACB, novembre 2025

La structure des charges sur la période est marquée par une prédominance de la rémunération des salariés (44,40% en moyenne annuelle). Cette composante a enregistré une progression moyenne de 4,58% par an sur la période sous revue avec toutefois un repli de 0,5% (-4,70 milliards FCFA) en 2022 par rapport à 2021.

Le repli de 2022 de la rémunération des salariés s'explique principalement par le rattachement des agents relevant de la fonction publique hospitalière à l'Agence nationale de gestion des soins de santé primaires (AGSP) qui est une unité extra-budgétaire de l'Administration centrale budgétaire. En effet, un montant de 64,13 milliards FCFA correspondant à leur rémunération salariale a été transféré, sous forme de don, à cette unité.

Globalement, les dons accordés ont connu une hausse continue de 2020 à 2023 avec un taux annuel moyen de 15,77%, passant de 263,20 milliards FCFA à 408,37 milliards FCFA. En 2024, ils ont baissé de 14,09% (-57,55 milliards FCFA) pour se situer à 350,82 milliards FCFA. Cette évolution sur la période 2020-2024 est attribuable aux dons accordés aux autres unités d'administration publique, notamment aux CT et aux UEB. La baisse des dons en 2024 résulte de la diminution des dons aux autres unités d'administration publique (-63,64 milliards FCFA)

et de la hausse des transferts aux organisations internationales (+6,09 milliards FCFA). Cette diminution s'explique par une réduction des dépenses de transferts dans les salaires (-20,71 milliards FCFA) ainsi que de la contraction des transferts de la Taxe sur les Produits Pétroliers (TPP) au profit du Fonds spécial routier (-45,60 milliards FCFA) et des Collectivités territoriales (-15,77 milliards FCFA).

Les subventions ont connu une hausse continue entre 2020 et 2022 avant d'enregistrer une tendance baissière sur le reste de la période. Elles sont passées de 112,17 milliards FCFA en 2020 à 679,72 milliards FCFA en 2022. En 2023, les subventions s'affichent à 200,58 milliards FCFA, en baisse de 70,49% par rapport à 2022. Cette baisse est liée principalement à celle des moins-values de la SONABHY et des subventions aux hydrocarbures (-405,00 milliards FCFA) ainsi qu'à la diminution de la subvention accordée pour la production du coton (-72,82 milliards FCFA). En 2024, les subventions baissent de 27,12% (-54,39 milliards FCFA) en s'établissant à 146,19 milliards FCFA. La baisse enregistrée en 2024 est principalement attribuable aux subventions aux hydrocarbures qui ont enregistré une baisse de 69,56 milliards FCFA.

L'utilisation de biens et services a suivi une tendance haussière sur la période 2020-2022, passant de 174,45 milliards FCFA à 252,80 milliards FCFA avant d'enregistrer une baisse de 9,20% en 2023 par rapport à 2022. En 2024, elle a rebondi de 35,55% pour se situer à 311,14 milliards FCFA.

Les intérêts de la dette ont connu une croissance annuelle moyenne de 21,57%, passant de 139,94 milliards FCFA en 2020 à 305,62 milliards FCFA en 2024. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des intérêts de la dette intérieure, en raison du volume important d'émissions de titres publics de courte maturité avec des taux élevés. En 2024, le paiement des intérêts a augmenté de 20,76 milliards FCFA par rapport à 2023 dont 17,35 milliards FCFA relevant de l'augmentation des intérêts de la dette intérieure.

Les prestations sociales ont enregistré une évolution erratique sur la période 2020-2024 dominée par les prestations d'assistance sociale. D'un montant de 50,35 milliards FCFA en 2020, les prestations sociales ont connu une hausse de 112,04% en 2021 pour se situer à 106,77 milliards FCFA, puis diminuent de 1,91% en 2022 et de 0,11% en 2023. En 2024, elles ont connu une augmentation de 2,63% pour s'établir à 107,35 milliards FCFA.

Sur la période sous revue, les autres charges ont enregistré une évolution en dents de scie. En effet, elles sont passées de 121,45 milliards FCFA en 2020 à 175,35 milliards FCFA en 2021.

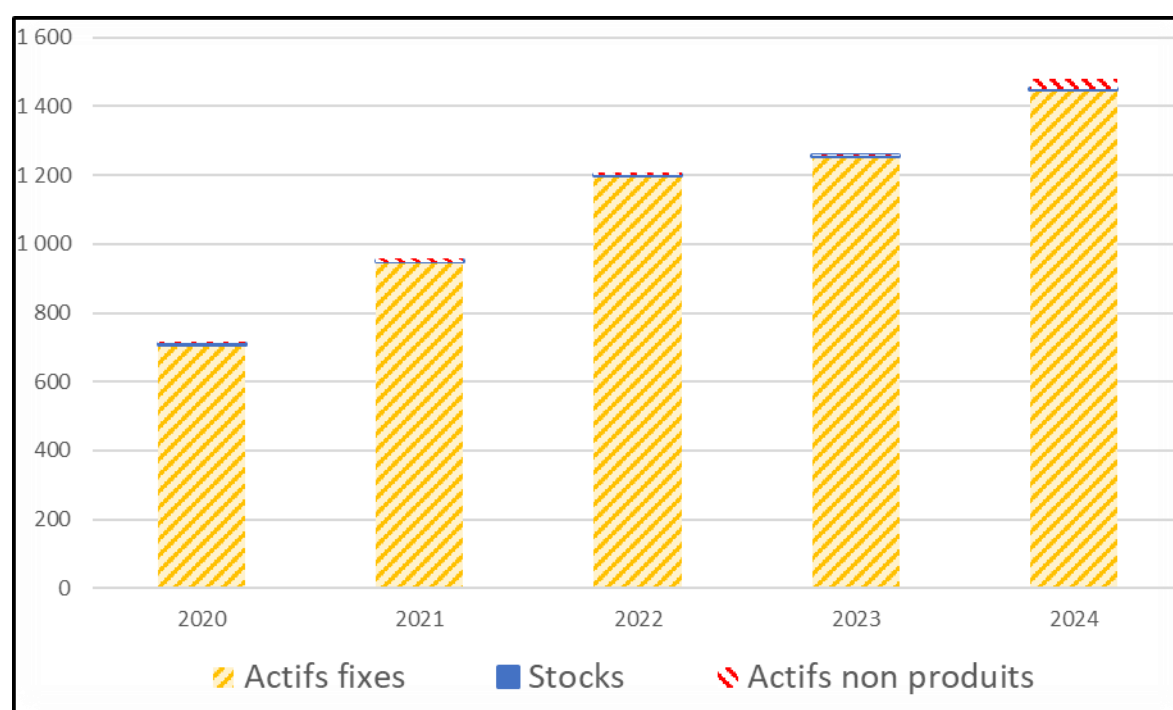
En 2022, elles s'établissent à 47,18 milliards FCFA puis à 66,70 milliards FCFA en 2023 et à 25,71 milliards FCFA en 2024. Cette évolution a été imprimée par celle des transferts non classés ailleurs représentant en moyenne 70,77 % des autres charges. La contraction des autres charges en 2024 par rapport à 2023, d'un montant de 40,99 milliards FCFA, s'explique par l'enregistrement d'opérations en 2023 qui n'ont pas été rééditées en 2024.

I.2.2- Transactions sur les actifs non financiers

Les transactions sur les actifs non financiers qui correspondent aux acquisitions nettes d'actifs non financiers (ANANF) représentent en moyenne 33,50% des dépenses de 2020 à 2024. Elles sont en progression continue sur la période avec un taux annuel moyen de 19,85%. En effet, elles sont passées de 717,74 milliards FCFA en 2020 à 1 480,77 milliards FCFA en 2024.

Les composantes des acquisitions nettes d'actifs non financiers sont déclinées dans le graphique ci-après.

Graphique 4 : Evolution des acquisitions nettes d'actifs non financiers (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-ACB, novembre 2025

L'évolution des transactions sur les actifs non financiers a été imprimée par les actifs fixes représentant en moyenne 98,86% de l'ensemble des actifs non financiers. Les actifs fixes ont connu un taux d'accroissement annuel moyen de 19,56% sur la période.

En 2024, les actifs fixes ont augmenté de 15,45% (+193,82 milliards FCFA) par rapport à leur niveau de 2023, pour s'établir à 1 448,19 milliards FCFA. Cet accroissement s'explique par un effet conjugué d'une augmentation des « bâtiments et ouvrages de génie civil » (+136,53 milliards FCFA) et des « machines et équipements » (+81,28 milliards FCFA) ainsi que d'une baisse des « systèmes d'armes » (-20,26 milliards FCFA) et des « autres actifs fixes » (-3,73 milliards FCFA).

La structure des actifs fixes est caractérisée sur la période par une prédominance des acquisitions de « bâtiments et autres ouvrages de génie civil » qui représentent en moyenne 70,01%. En 2024, ce poste représente 63,24% des actifs fixes contre 62,12% en 2023.

Les stocks, correspondant principalement aux « matières premières et fournitures » (stocks stratégiques ou d'urgence), ont baissé de 2,71 milliards FCFA en 2021 pour se situer à 0,32 milliard FCFA. Sur la période 2022-2024, les stocks ont augmenté de manière continue en moyenne annuelle de 0,50 milliard FCFA.

Les actifs non produits enregistrent une hausse continue de 2020 à 2022 en passant de 6,04 milliards FCFA à 9,02 milliards FCFA, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 22,21%. En 2023, ils enregistrent une baisse en s'établissant à 4,32% (-4,70 milliards FCFA) avant d'augmenter de 26,44 milliards FCFA en 2024. La baisse de 2023 est expliquée principalement par la baisse des « terrains » (-4,67 milliards FCFA). En revanche, la hausse de 2024 est liée à l'augmentation des ressources biologiques non cultivées (+18,85 milliards FCFA), des gisements (+8,16 milliards FCFA) et des ressources en eau (+1,66 milliard FCFA). En termes de structure, les actifs non produits sont constitués en moyenne annuelle de 76,30% de « terrains ».

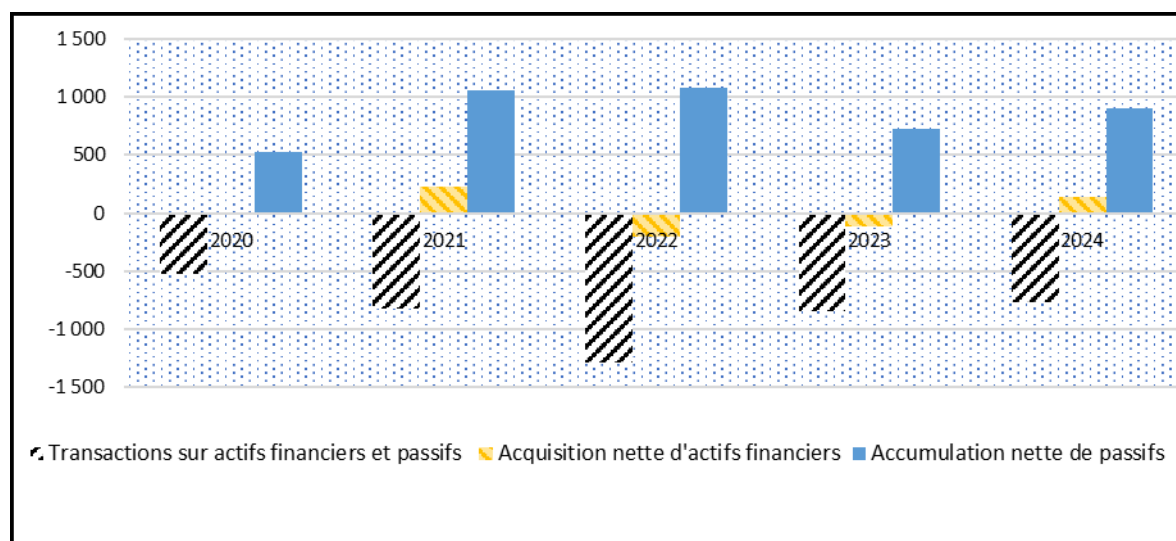
I.3- Transactions sur actifs financiers et passifs²

Les transactions sur actifs financiers et passifs affichent des soldes négatifs sur la période, traduisant une accumulation nette de passifs plus élevée que l'acquisition nette d'actifs financiers, ce qui a pour corollaire des besoins de financement. L'évolution des transactions sur actifs financiers et passifs est imprimée par celle des passifs.

Le graphique suivant présente l'évolution des transactions sur actifs financiers et passifs.

² Transactions sur actifs financiers et passifs= Acquisitions nettes d'actifs financiers- Accumulations nettes de passifs

Graphique 5: Evolution des transactions sur actifs financiers et passifs (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-ACB, novembre 2025

Les transactions sur actifs financiers se sont soldées par des cessions nettes en 2020, 2022 et 2023 et par des acquisitions nettes en 2021 et 2024. Le niveau des acquisitions de 2021 (232,50 milliards FCFA) s'explique par une augmentation nette d'engagement liée aux titres publics (+802,93 milliards FCFA) qui ont servi à accroître les numéraires et dépôt (+217,71 milliards FCFA) et à accorder des crédits (+10,24 milliards FCFA).

En 2024, les transactions sur actifs financiers se sont soldées par des acquisitions nettes de 137,43 milliards FCFA. Ces acquisitions nettes s'expliquent principalement par des acquisitions nettes des numéraires et dépôts (+87,49 milliards FCFA) et aux acquisitions nettes d'actions (+51,70 milliards FCFA).

L'accumulation nette de passifs a enregistré des valeurs positives sur la période 2020-2024, se traduisant par des engagements financiers plus élevés que les remboursements. L'accumulation nette de passifs est passée de 526,24 milliards FCFA en 2020 à 900,19 milliards FCFA en 2024 avec un niveau annuel moyen de 856,98 milliards FCFA.

En 2024, l'on constate une hausse des passifs de 171,46 milliards FCFA par rapport à 2023. Cette hausse s'explique par une accumulation nette de passifs intérieurs (+120,89 milliards FCFA) et de passifs extérieurs (+50,58 milliards FCFA). L'accumulation nette de passifs intérieurs s'explique par une hausse des titres de créances (+282,75 milliards FCFA) atténuée par une contraction des crédits (-70,95 milliards FCFA), des numéraires et dépôts (-62,40 milliards FCFA) et des autres comptes à payer (-28,52 milliards FCFA).

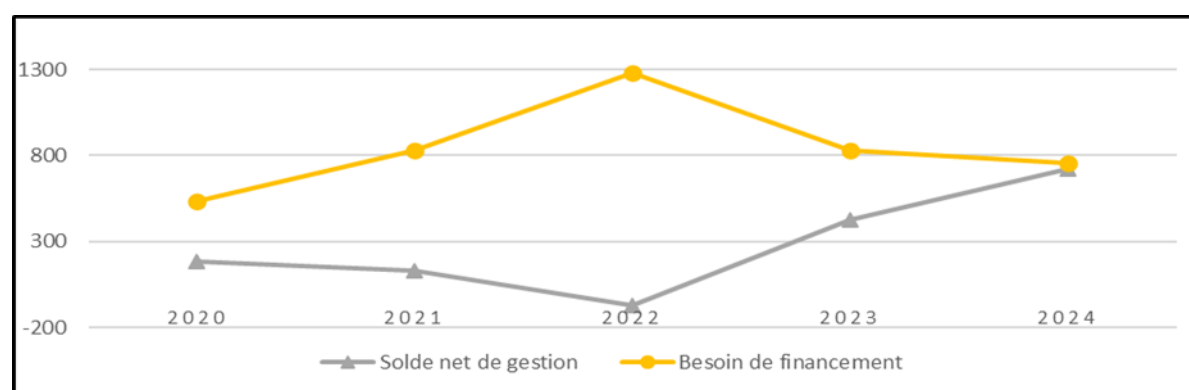
L'accumulation nette de passifs extérieurs est imputable à celle des titres de créances (+114,85 milliards FCFA), les crédits et les autres comptes à payer ayant enregistré des baisses respectives de 64,28 milliards FCFA et de 2,55 milliards FCFA.

I.4- Soldes caractéristiques du TOF-ACB

Sur la période sous revue, le solde net de gestion est ressorti positif traduisant une couverture des charges par les recettes, sauf en 2022. En revanche, il ressort un besoin de financement sur la même période.

Le graphique suivant décline l'évolution du solde net de gestion et du besoin de financement.

Graphique 6 : Evolution du solde net de gestion et du besoin de financement (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-ACB, novembre 2025

Le solde net de gestion a enregistré un niveau moyen de 278,92 milliards FCFA par an avec le niveau le plus important en 2024 (722,57 milliards FCFA) et le plus faible en 2022 (-73,84 milliards FCFA).

Le besoin de financement a affiché un niveau moyen de 846,14 milliards FCFA par an. Le niveau le plus important du besoin de financement est enregistré en 2022 (1 282,68 milliards FCFA) et le plus faible en 2020 (531,10 milliards FCFA). Par rapport à 2023, le besoin de financement s'est amélioré de 73,88 milliards FCFA en 2024.

I.5- Quelques ratios caractéristiques

Les ratios ayant fait l'objet d'analyse sont ceux de la masse salariale sur recettes fiscales, du besoin de financement sur le Produit intérieur brut (PIB) ainsi que le taux de pression fiscale.

Tableau 1 : Evolution de quelques ratios caractéristiques (en %)

Libellés	2020	2021	2022	2023	2024
Masse salariale / recettes fiscales	65,03	55,26	46,00	43,77	41,34
Taux de pression fiscale	13,43	15,62	17,55	18,16	18,40
Besoin de financement/PIB	5,21	7,57	11,04	6,81	5,41

Source : Cadrage macro-budgétaire de la Politique Nationale de Développement 2026-2030, septembre 2025

Sur la période 2020-2024, le ratio masse salariale sur recettes fiscales présente une tendance baissière, passant de 65,03% à 41,34%. Cette tendance s'explique entre autres par la relance économique post Covid-19, l'instauration de nouvelles taxes en lien avec la création du Fonds de soutien patriotique (FSP) à partir de 2023 ainsi que le reclassement des dividendes de la SONABHY et de la LONAB dans les impôts conformément aux standards internationaux. Aussi, la création d'une structure autonome pour la gestion des carrières de certains agents du ministère de la santé a entraîné une déduction de la prise en charge de leur rémunération au niveau de l'Administration centrale budgétaire à partir de 2022.

Le taux de pression fiscale, quant à lui, connaît une tendance haussière avec une moyenne de 16,63% par an sur la période. En 2024, il s'est affiché à 18,40% en progression de 0,24 point de pourcentage par rapport à 2023.

Le besoin de financement représente en moyenne 7,21% du PIB par an avec un niveau minimum de 5,21% en 2020 et un niveau maximum de 11,04% en 2022. Par rapport à 2023, le ratio besoin de financement rapporté au PIB est en baisse de 1,39 point de pourcentage en 2024.

CHAPITRE II: ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DES UNITES EXTRA-BUDGETAIRES (TOF-UEB)

L'analyse des opérations financières des Unités extra-budgétaires (UEB) qui sont composés des Etablissements publics de l'Etat (EPE) et des Autorités administratives indépendantes (AAI), couvre la période 2020-2024.

Le nombre des UEB³ pris en compte dans le TOF varie d'une année à l'autre. L'évolution du nombre des UEB, notamment celle des EPE est expliquée, d'une part, par les créations, les fusions et les suppressions d'EPE et, d'autre part par la disponibilité des données. Aussi faut-il indiquer que certains EPE qui sont créés formellement et qui n'ont pas fonctionné pendant l'exercice de création, ne sont pas pris en compte au titre dudit exercice.

La présente analyse est articulée autour de quatre (04) points à savoir les recettes, les dépenses, les transactions sur actifs financiers et passifs ainsi que les soldes caractéristiques.

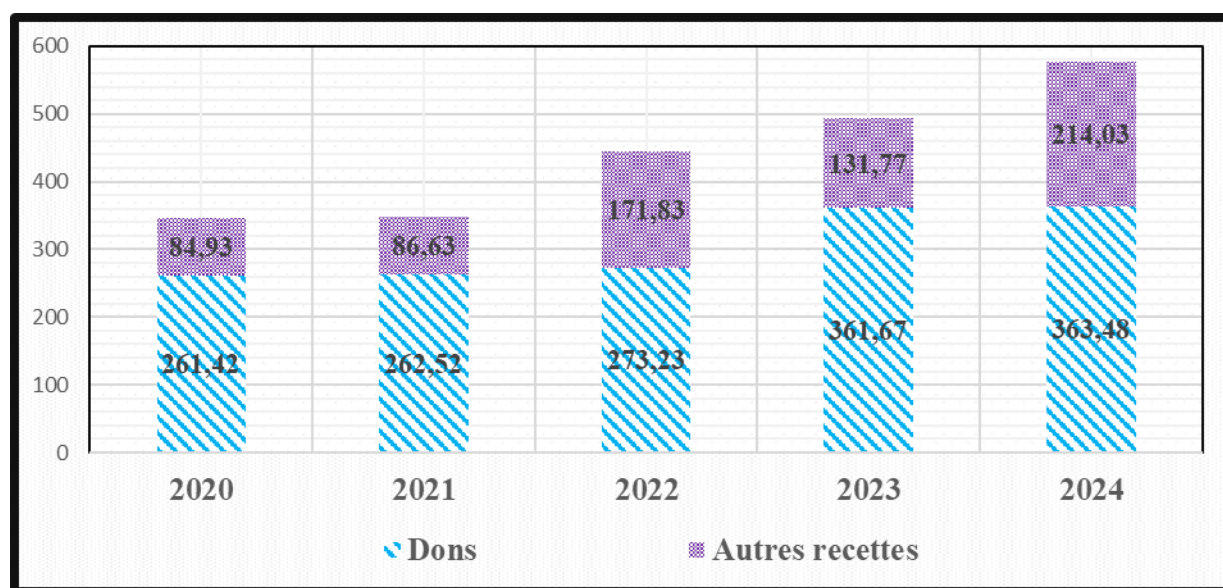
II.1- Recettes

L'analyse porte sur les différentes natures de recettes avec un focus sur les différents secteurs d'activités en 2024. Au niveau des UEB, deux natures de recettes sont recouvrées à savoir les dons et les autres recettes.

Le graphique ci-après retrace l'évolution des recettes par nature.

³En 2020 : 118 EPE et 01 AAI ; en 2021 : 114 EPE et 01 AAI ; en 2022 : 117 EPE et 02 AAI ; en 2023 : 119 EPE et 02 AAI, en 2024 : 120 EPE.

Graphique 7 : Evolution des recettes par nature (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-UEB, novembre 2025

Sur la période sous revue, les recettes des UEB se sont inscrites en hausse, imprimée notamment par les dons. En effet, avec un taux d'accroissement annuel moyen de 13,63%, les recettes sont passées de 346,35 milliards FCFA en 2020 à 577,51 milliards FCFA en 2024. Par rapport à 2023, elles ont augmenté de 17,04% en 2024.

Les dons se sont accrus de 8,59% en moyenne par an pour atteindre 363,48 milliards FCFA en 2024 dont 312,29 milliards FCFA de dons courants. Ils ont augmenté de 0,50% en 2024 par rapport à 2023.

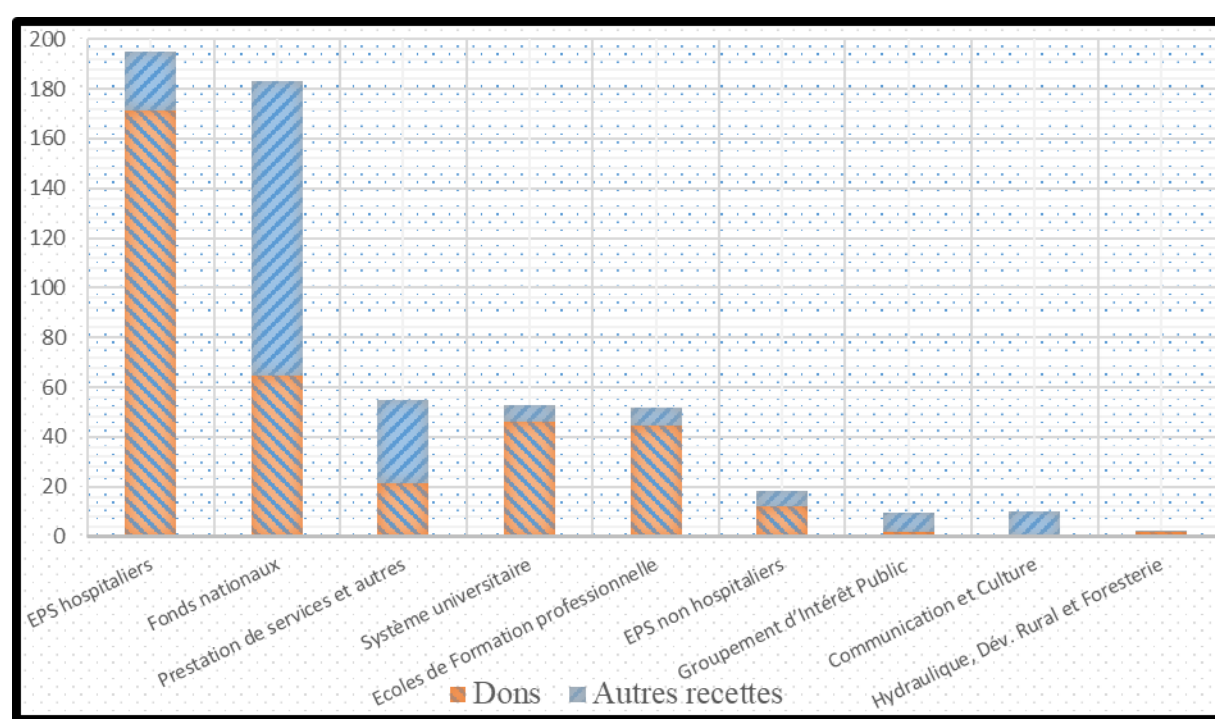
Les autres recettes affichent une progression moyenne annuelle de 26,00% pour se situer à 214,03 milliards FCFA en 2024. Après une hausse continue sur la période 2020-2022, elles ont enregistré une baisse de 23,31% en 2023 comparativement à 2022 suivie d'une hausse de 62,43% en 2024. La hausse en 2024 est attribuable aux ventes de biens et services (+107,16%) et aux « amendes, pénalités et confiscations » (+92,18%).

Les recettes sont dominées sur l'ensemble de la période par les dons qui représentent en moyenne 68,84% des recettes par an. Ces dons proviennent principalement des autres unités d'administrations publiques avec une part annuelle moyenne de 96,59%. Les dons reçus d'organisations internationales représentent en moyenne 2,89% des dons par an. Ceux reçus d'administrations publiques étrangères représentent 0,52% des dons en moyenne annuelle sur la période sous revue.

La proportion des autres recettes par rapport à l'ensemble des recettes a affiché une tendance haussière sur la période. En effet, de 24,52% en 2020, elle a atteint 38,61% en 2022 avant de fléchir à 26,70% en 2023 et rebondir à 37,06% en 2024. Les ventes de biens et services constituent la principale composante des autres recettes avec une proportion annuelle moyenne de 81,00%. Elles sont suivies par les « transferts volontaires autres que les dons » avec un poids annuel moyen de 14,94% et des revenus de la propriété de 2,90% constitués principalement des intérêts qui représentent 81,84 % en moyenne annuelle des revenus de la propriété.

En 2024, le niveau des recettes des UEB par secteur d'activités se présente comme suit :

Graphique 8 : Recettes par secteurs d'activités en 2024 (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-UEB, novembre 2025

En 2024, le secteur des « EPS hospitaliers » enregistre la part des recettes la plus élevée avec 33,73%, soit 194,77 milliards FCFA. Il est suivi des secteurs des « Fonds nationaux » avec 31,71% (183,15 milliards FCFA), de « Prestation de services et autres » avec 9,52% (54,96 milliards FCFA) et du « Système universitaire » avec 9,16% (52,91 milliards FCFA).

A la même période, les dons représentent 62,94% des recettes mobilisées par les Unités extrabudgétaires de l'administration centrale.

Par secteur d'activités, les dons des « EPS hospitaliers », des « Fonds nationaux » et du « Système universitaire » représentent respectivement 47,13% ; 17,86% et 12,70% de l'ensemble des dons.

Quant aux autres recettes, elles se sont situées à 214,03 milliards FCFA et sont portées essentiellement par les secteurs des « Fonds nationaux » à hauteur de 55,24%, de « Prestation de services et autres » avec 15,70% et des « EPS hospitaliers » avec 10,96%.

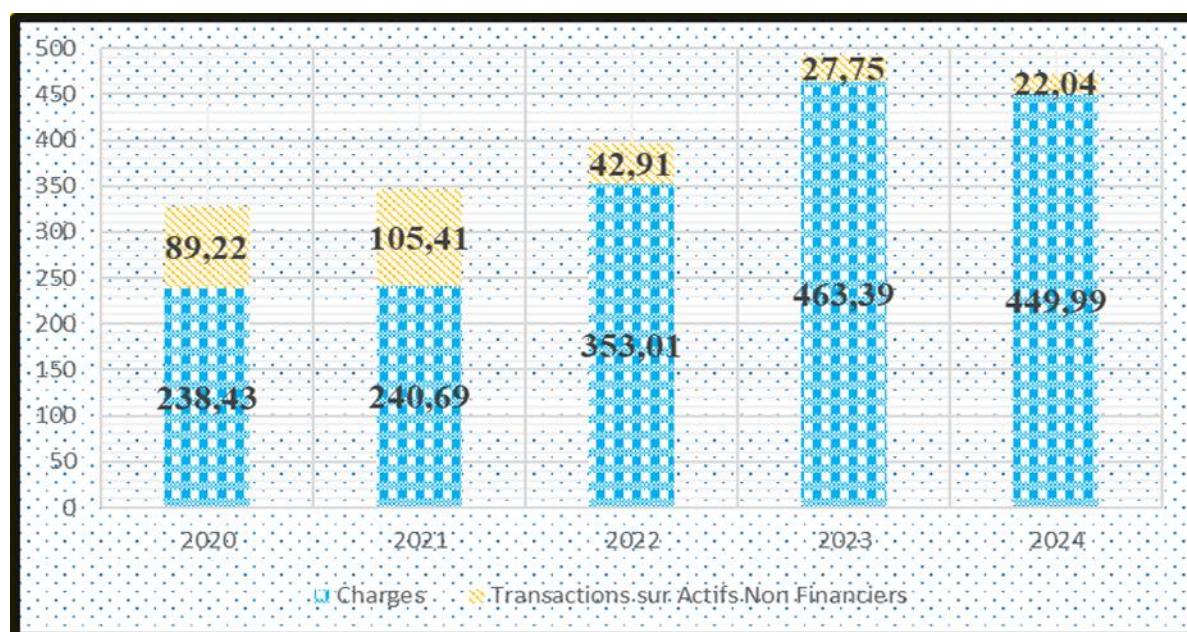
II.2- Dépenses

Les dépenses, composées des charges et des transactions sur actifs non financiers, se sont accrues de façon continue, passant de 327,65 milliards FCFA en 2020 à 472,02 milliards FCFA en 2024, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 9,56%.

Les dépenses sont dominées sur l'ensemble de la période par les charges dont la proportion annuelle moyenne est de 84,23%. Leur poids dans les dépenses a toutefois enregistré une diminution en 2021 par rapport à 2020, passant de 72,77% à 69,54% avant de connaître une augmentation de 2022 à 2024, passant de 89,16% à 95,33 %.

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution des dépenses.

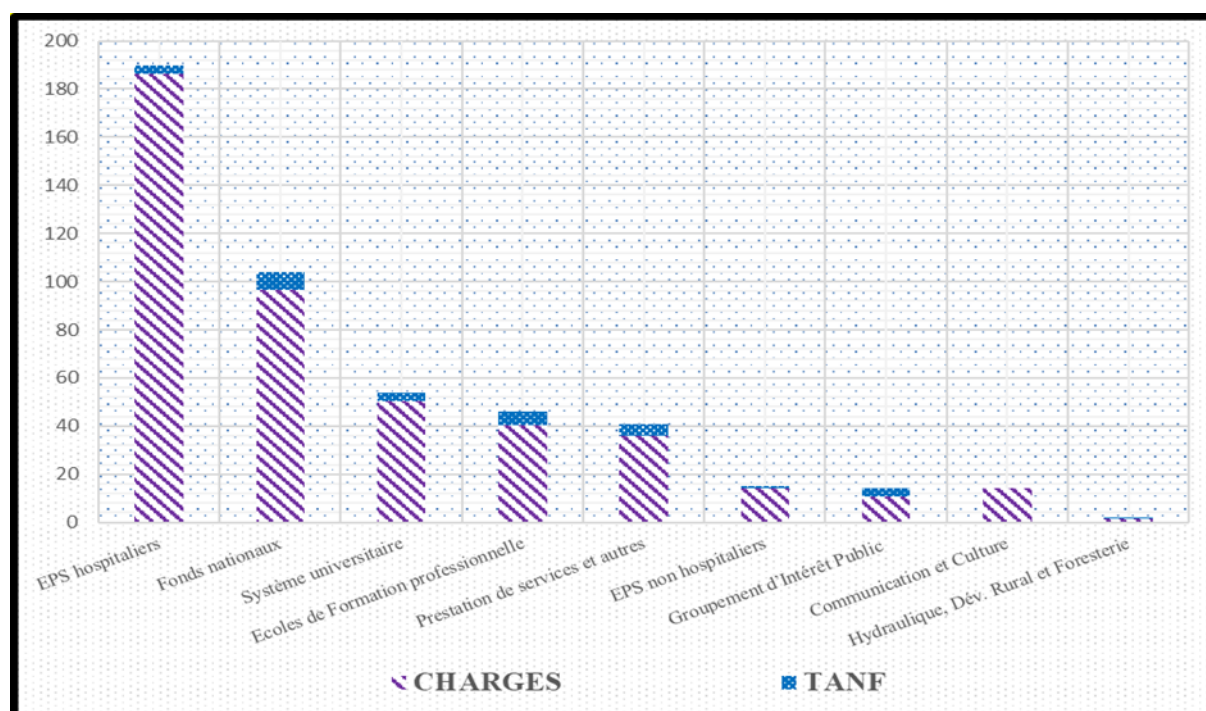
Graphique 9 : Evolution des dépenses par nature des UEB de 2020 à 2024 (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-UEB, novembre 2025

En 2024, le secteur des « EPS hospitaliers » a enregistré un niveau de dépenses de 189,90 milliards FCFA, soit 40,23% de l'ensemble des dépenses. Il est suivi du secteur des « Fonds nationaux » qui a affiché 104,17 milliards FCFA, soit 22,07% et celui du « Système universitaire » avec 53,85 milliards FCFA, soit 11,41%.

Graphique 10 : Dépenses par secteur d'activités en 2024 (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-UEB, novembre 2025

II.2.1 Charges

Les charges connaissent une tendance haussière avec un taux d'accroissement annuel moyen de 17,21%, passant de 238,43 milliards FCFA en 2020 à 449,99 milliards FCFA en 2024. En effet, une hausse continue (+23,19% en moyenne annuelle) est enregistrée sur la période 2020-2023 suivie d'une baisse de 2,89% en 2024.

La structure des charges est dominée par la rémunération des salariés, l'utilisation des biens et services et les autres charges, avec des poids moyens annuels respectifs de 42,39% ; 39,10% et 12,13%.

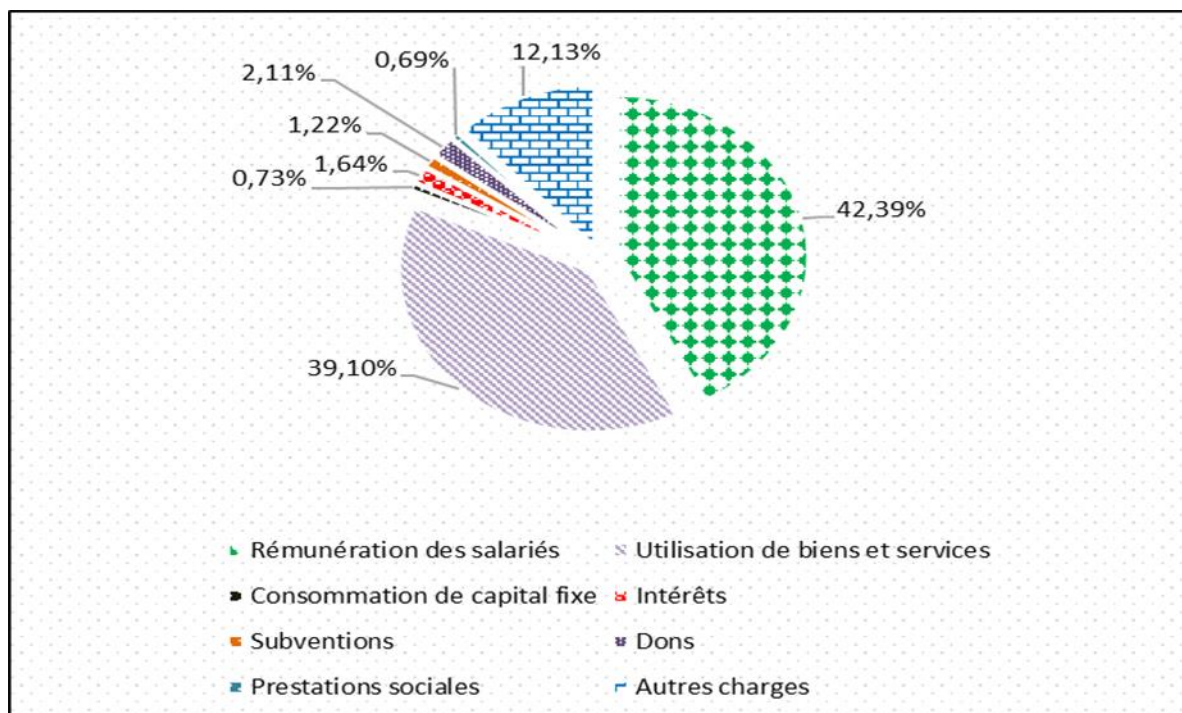
La rémunération des salariés a augmenté de 22,23% en moyenne annuelle sur la période, passant de 95,10 milliards FCFA en 2020 à 212,26 milliards FCFA en 2024. Toutefois, elle a enregistré une baisse de 2,96% pour se situer à 92,29 milliards FCFA en 2021. A partir de 2022, il est observé une hausse continue de la rémunération des salariés, avec des accroissements de 59,97% entre 2021-2022, de 40,42% entre 2022-2023 et de 2,38% entre 2023-2024. La hausse enregistrée en 2022 et 2023 est relative à l'opérationnalisation de l'Agence nationale de gestion des soins de santé primaires (AGSP).

Quant à l'utilisation de biens et services, elle s'est accrue de 22,12% en moyenne annuelle sur la période sous revue, passant de 86,45 milliards FCFA en 2020 à 192,29 milliards FCFA en

2024. Toutefois, en 2023, elle s'est établie à 125,47 milliards FCFA, en baisse de 21,32% par rapport à 2022. En 2024, l'utilisation de biens et services est ressortie en hausse de 53,26% par rapport à 2023.

Le graphique ci-après présente la composition moyenne des charges sur la période 2020-2024.

Graphique 11 : Structure des charges en moyenne annuelle (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-UEB, novembre 2025

En 2024, les charges ont été exécutées à hauteur de 449,99 milliards FCFA et sont essentiellement composées de la rémunération des salariés (47,17%), de l'utilisation des biens et services (42,73%) et des autres charges (6,44%).

L'analyse des charges par secteur en 2024, fait ressortir une prédominance au niveau des « EPS hospitaliers » (41,37%), des « Fonds nationaux » (21,43%) et du « Système universitaire » (11,22%).

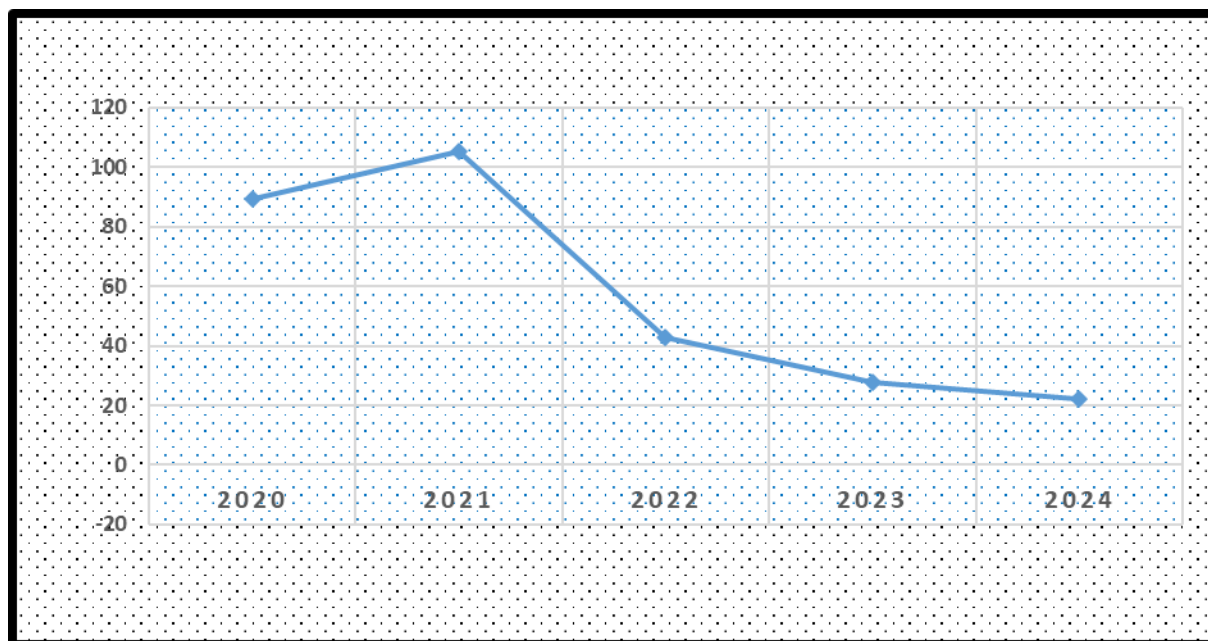
II.2.2 Transactions sur actifs non financiers

Les acquisitions nettes d'actifs non financiers (ANANF) ont connu deux phases d'évolution. Entre 2020 et 2021, elles se sont accrues, passant de 89,22 milliards FCFA à 105,41 milliards FCFA, soit une variation de 18,15%. Sur le reste de la période, elles ont connu une baisse en moyenne annuelle de 40,65% pour s'établir à 22,04 milliards FCFA en 2024, en lien

notamment avec la baisse du niveau des acquisitions nettes des actifs fixes (-40,42% en moyenne annuelle).

Sur l'ensemble de la période, les acquisitions nettes d'actifs non financiers sont prédominées à 98,61%, en moyenne par an, par les acquisitions d'actifs fixes.

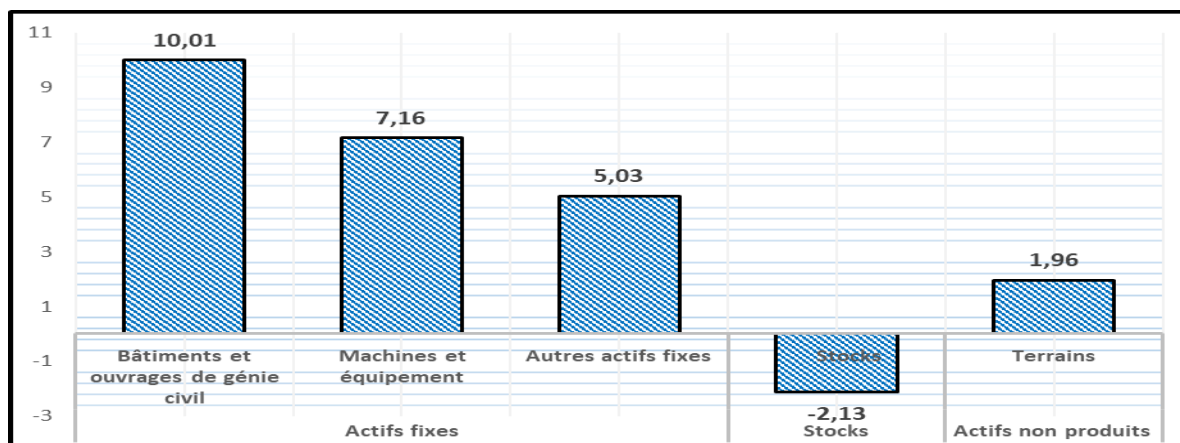
Graphique 12 : Evolution des transactions sur actifs non financiers (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-UEB, novembre 2025

En 2024, les ANANF sont prédominées essentiellement par les « bâtiments et ouvrages de génie civil » (45,41%) et les « machines et équipement » (32,51%).

Graphique 13 : Acquisitions nettes d'actifs non financiers les plus représentatives en 2024 (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-UEB, novembre 2025

En 2024, le secteur des « Fonds nationaux », avec 7,73 milliards FCFA, soit 35,10% des ANANF, a enregistré la plus grosse part. Il est suivi des secteurs des « Ecoles de formation professionnelle » avec 26,18% (5,77 milliards FCFA) et des « Prestations de services et autres » avec 22,19% (4,89 milliards FCFA).

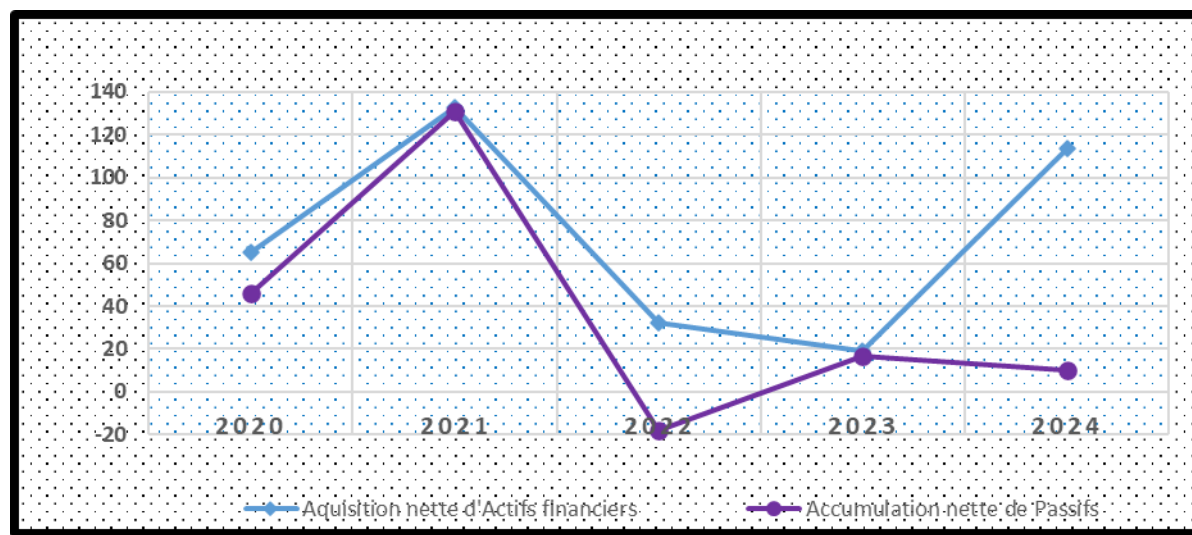
II.3- Transactions sur actifs financiers et passifs

Les transactions sur actifs financiers et passifs sont restées positives sur la période avec un niveau minimum de 1,99 milliard FCFA observé en 2021 et un niveau maximum de 103,95 milliards FCFA enregistré en 2024.

Les acquisitions nettes d'actifs financiers sont restées également positives sur toute la période, passant de 65,33 milliards FCFA en 2020 à 113,81 milliards FCFA en 2024. Elles sont constituées principalement d'actifs financiers intérieurs. Sur la période 2020-2024, les instruments qui composent ces actifs financiers sont essentiellement les numéraires et dépôts, les crédits ainsi que les autres comptes à recevoir.

Les accumulations nettes de passifs, excepté l'année 2022, sont ressorties positives sur l'ensemble de la période passant de 46,17 milliards FCFA en 2020 à 9,85 milliards FCFA en 2024.

Graphique 14 : Evolution des acquisitions nettes d'actifs financiers et des accumulations nettes de passifs (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-UEB, novembre 2025

En 2024, les transactions sur actifs financiers et passifs se sont soldées à 103,95 milliards FCFA résultant d'une acquisition nette d'actifs financiers de 113,81 milliards FCFA et d'une accumulation nette de passif de 9,85 milliards FCFA.

Par secteur d'activités, en terme d'acquisitions nettes d'actifs financiers, le secteur des « Fonds nationaux » présente le niveau le plus élevé avec un montant de 69,09 milliards FCFA, suivi du secteur de « Prestation de services et autres » qui a enregistré un montant de 25,97 milliards FCFA.

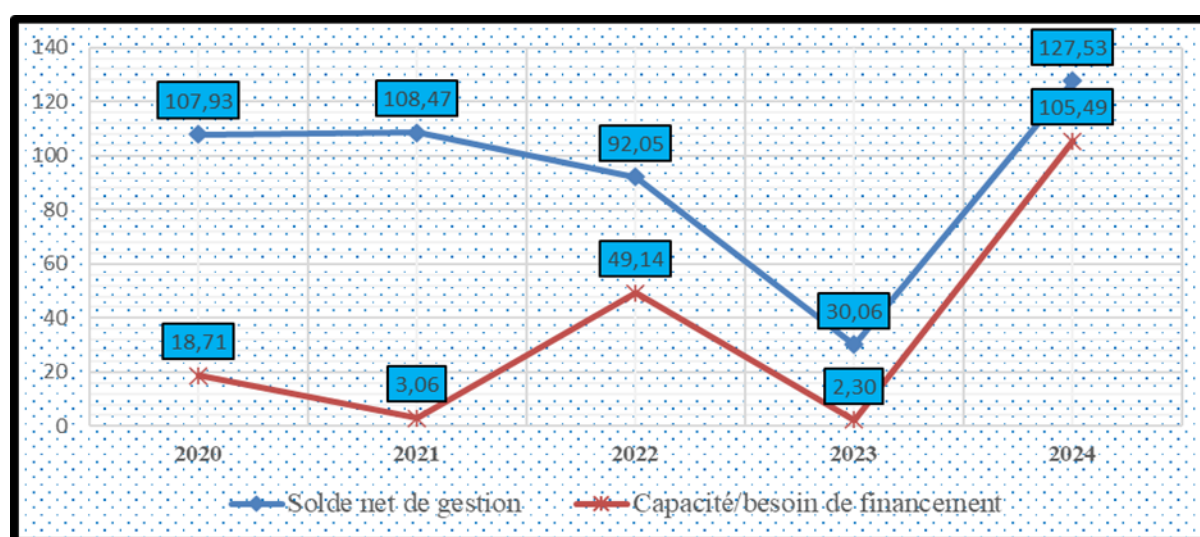
En termes d'accumulation nette de passifs, le secteur de « Prestation de services et autres » présente le niveau le plus élevé avec un montant de 11,49 milliards FCFA, suivi du secteur de « Communication et Culture » avec un montant de 1,89 milliard FCFA.

II.4- Soldes caractéristiques

Le solde net de gestion des opérations financières est resté positif sur l'ensemble de la période, passant de 107,93 milliards FCFA en 2020 à 127,53 milliards FCFA en 2024. Cette situation indique que globalement les recettes des UEB suffisent à couvrir l'ensemble de leurs charges. Les UEB ont enregistré une capacité de financement au cours de la période sous revue avec une capacité de financement moyenne de 35,74 milliards FCFA par an.

Les niveaux les plus importants ont été enregistrés en 2024 (105,49 milliards FCFA), en 2022 (49,14 milliards FCFA) et en 2020 (18,71 milliards FCFA).

Graphique 15 : Evolution des soldes caractéristiques des TOF-UEB (en milliards FCFA)

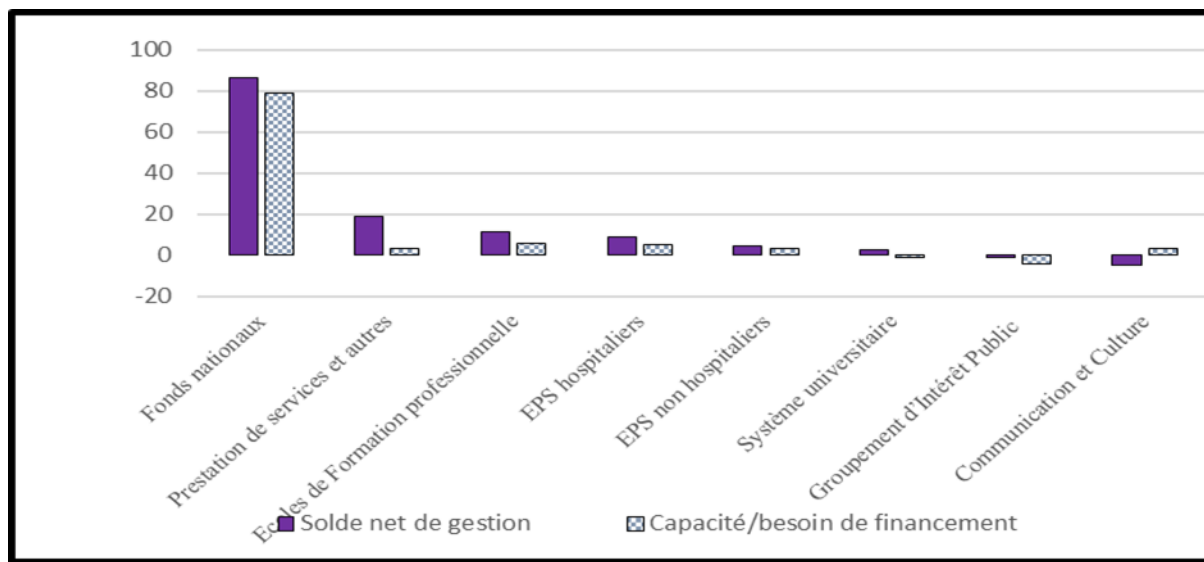


Source : DGTCP/DSOFE/TOF-UEB, novembre 2025

En 2024, concernant le solde net de gestion, les niveaux les plus élevés sont enregistrés au niveau du secteur des « Fonds nationaux » (86,72 milliards FCFA), de « Prestations de services et autres » (18,91 milliards FCFA) et du secteur des « Ecoles de formations professionnelles » (11,46 milliards FCFA).

La Capacité de financement de 2024 est impulsée notamment par les secteurs des « Fonds nationaux » (78,98 milliards FCFA), des « Ecoles de formations professionnelles » (5,70 milliards FCFA) et du secteur des « EPS hospitaliers » (4,87 milliards FCFA).

Graphique 16 : Solde par secteurs d'activités en 2024 (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-UEB, novembre 2025

CHAPITRE III: ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (TOF-CT)

L'analyse du Tableau des opérations financières des CT, élaboré sur la base des balances, s'articulera autour de deux points à savoir l'analyse globale et l'analyse par type de CT. L'analyse de chaque point se focalisera sur les recettes, les dépenses, les transactions sur actifs financiers et passifs et les soldes caractéristiques.

Sur 364 balances attendues annuellement, le taux de couverture moyen sur la période 2020-2024 est de 99,73%. La situation de transmission des données des CT est jointe en annexe (Tableau 7).

III.1- Analyse globale du Tableau des opérations financières des collectivités territoriales

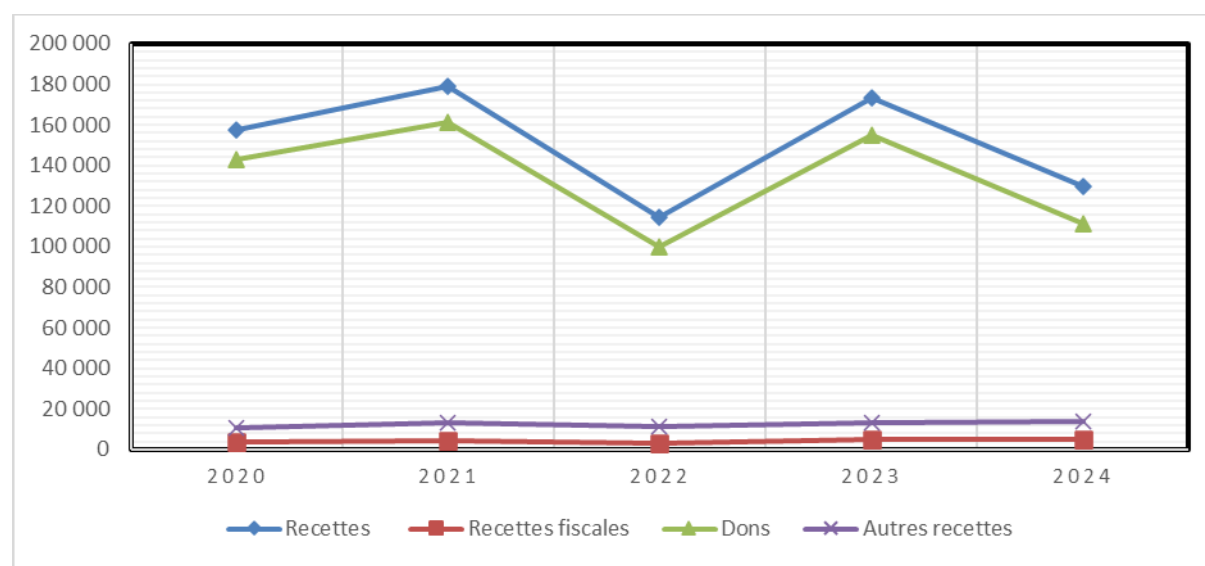
Dans cette partie, il s'agira d'analyser les recettes, les dépenses, les transactions sur actifs financiers et passifs et les soldes caractéristiques des CT sur la période.

III.1.1- Recettes

Trois natures de recettes sont recouvrées au niveau des CT que sont : les recettes fiscales, les dons et les autres recettes.

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution des recettes par nature de 2020 à 2024.

Graphique 17 : Evolution des recettes par nature (en millions FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, novembre 2025

Sur la période, les recettes des CT sont influencées positivement par les dons, particulièrement par ceux reçus d'autres unités d'administrations publiques. De 2020 à 2024, les recettes des

CT évoluent en dent de scie et connaissent une régression annuelle moyenne de 4,75%. Ainsi, les recettes passent de 157,78 milliards FCFA en 2020 à 129,89 milliards FCFA en 2024. Toutefois, elles connaissent une baisse de 35,88% en 2022 avant de s'accroître de 54,99% en 2023 pour se situer à 173,24 milliards FCFA. En 2024, elles connaissent une baisse de 25,03% par rapport à 2023.

Les dons au profit des CT connaissent une régression moyenne annuelle de 6,15%, passant de 143,13 milliards FCFA en 2020 à 111,05 milliards FCFA en 2024. De 2021 à 2022, les dons au profit des CT connaissent une baisse de 37,91%, passant de 161,18 milliards FCFA à 100,08 milliards FCFA. Cette baisse est due au non-transfert des subventions d'équipement et des ressources en lien avec les compétences transférées de 2022. En 2021 et 2023, ils enregistrent des hausses respectives de 12,61% et de 54,99% pour se situer à 80,85 milliards FCFA et 68,96 milliards FCFA en lien avec une augmentation importante des dons en capital reçus d'autres unités d'administrations publiques.

En 2024, les dons s'établissent à 111,05 milliards FCFA, soit une baisse de 28,41% par rapport à 2023. Cette diminution est principalement induite par celle des dons en capital reçus d'autres unités d'administration publique de 9,28 milliards FCFA, expliquée par :

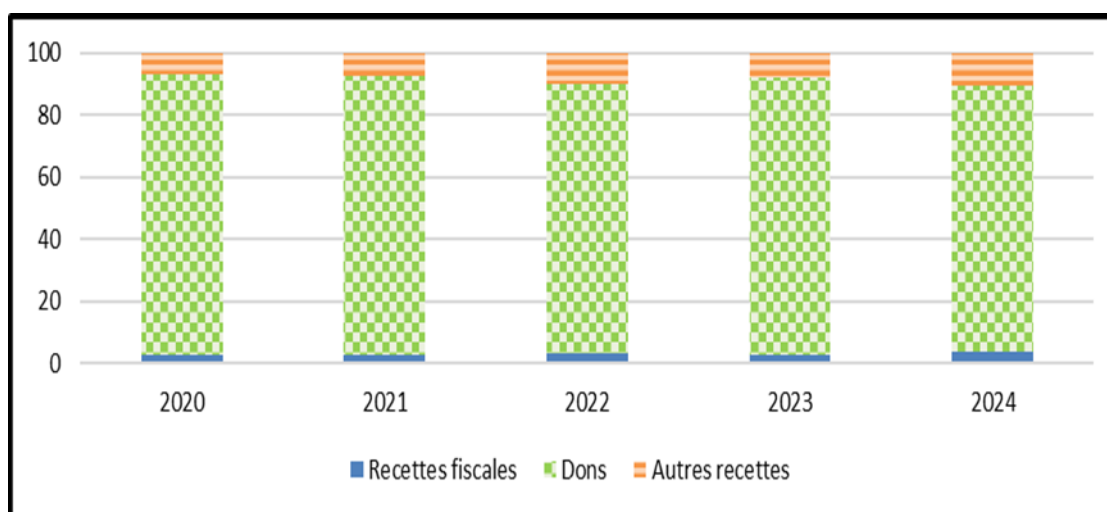
- ✓ le non-transfert de la TPP et des ressources liées aux compétences transférées ;
- ✓ la diminution de la part des ressources de l'Agence nationale d'appui au développement des collectivités territoriales (ADCT) bien qu'atténuée par les financements du Programme pour la résilience, la gouvernance locale et les services de base (PREGOLS) ;
- ✓ la diminution des ressources du Fonds minier de développement (FMD) due au nouveau mode de répartition qui consacre désormais une partie au Fonds de soutien patriotique (FSP).

Les recettes fiscales, quant à elles connaissent une hausse moyenne annuelle de 6,34% sur la période, passant de 3,93 milliards FCFA en 2020 à 5,02 milliards FCFA en 2024. Néanmoins en 2022, elles régressent de 26,69% par rapport à 2021 pour atteindre un niveau de 3,36 milliards FCFA.

Les autres recettes suivent la même tendance que celle des recettes fiscales et se situent à 13,82 milliards FCFA en 2024 contre 10,72 milliards FCFA en 2020.

Le graphique ci-après décrit l'évolution de la structure des recettes par nature de 2020 à 2024.

Graphique 18: Evolution de la structure des recettes par nature (en %)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, novembre 2025

Concernant la structure des recettes, elle est prédominée sur l'ensemble de la période par les dons, particulièrement par ceux reçus des autres administrations publiques. Constitués de dons courants et de dons en capital, ils représentent 88,64% des recettes en moyenne annuelle.

Les dons courants intègrent les impôts et taxes qui ne sont pas institués par délibération du conseil de CT, les contributions directes du budget de l'Etat (dotations liées aux compétences transférées pour le fonctionnement, la dotation globale de fonctionnement, etc.) et la Taxe de jouissance, en application du principe d'attribution des recettes conformément au MSFP 2014. Les dons courants représentent 56,91% des dons reçus par les CT sur la période.

Les dons en capital sont constitués principalement des dotations d'investissements dans le cadre des transferts de ressources aux CT (dotations liées aux compétences transférées pour l'investissement, dotation globale d'équipement, etc.) et des subventions d'équipements externes (ADCT, PREGOLS, PNDRP, FMD, etc.). Ils représentent 43,09% des dons reçus par les CT sur la période.

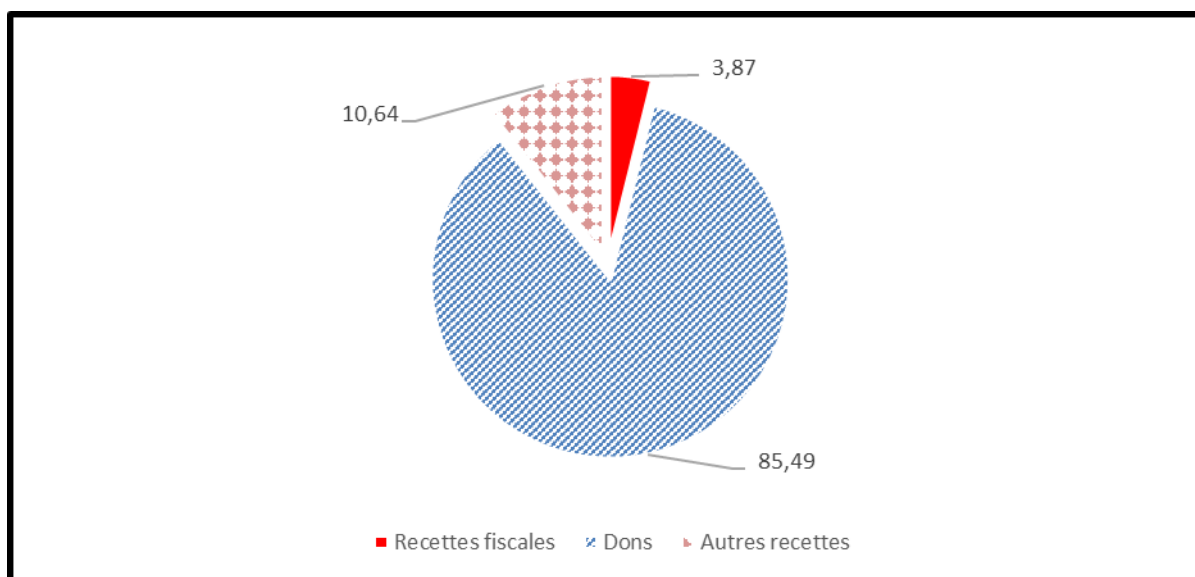
S'agissant des recettes fiscales, elles sont essentiellement composées des taxes sur le spectacle, le cinéma, la publicité, les jeux ainsi que des autres impôts et taxes et représentent 2,91% des recettes en moyenne par an. En 2024, elles représentent 3,87% des recettes. Cette faible proportion des recettes fiscales est liée entre autres à l'étroitesse de l'assiette fiscale des CT, à l'incivisme fiscal, à la faible appropriation des enjeux de la décentralisation par les populations et à la crise sécuritaire.

Quant aux « autres recettes », composées principalement des ventes de biens et services, des amendes et pénalités, elles représentent en moyenne 8,45% des recettes par an.

En termes de composition en 2024, les recettes sont constituées de 85,49% de dons contre 10,64% pour les autres recettes.

Le graphique suivant affiche la structure des recettes par nature en 2024.

Graphique 19: Structure des recettes par nature (en %)



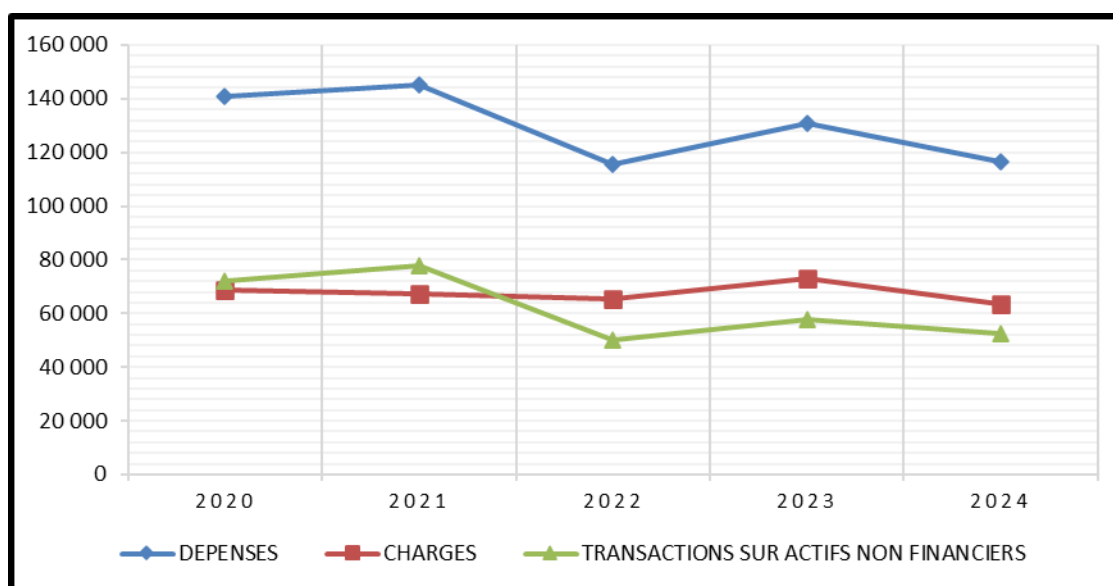
Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, novembre 2024

III.1.2- Dépenses

Les dépenses, constituées des charges et des actifs non financiers, sont passées de 140,62 milliards FCFA en 2020 à 116,27 milliards FCFA en 2024, soit un taux de régression annuel moyen de 4,64%. Toutefois, elles connaissent une hausse de 4,48 milliards FCFA (+3,19%) et de 15,00 milliards FCFA (+12,96%) respectivement en 2021 en 2023.

Le graphique ci-après retrace l'évolution des dépenses sur la période.

Graphique 20: Evolution des dépenses par nature des CT (en milliards FCFA)

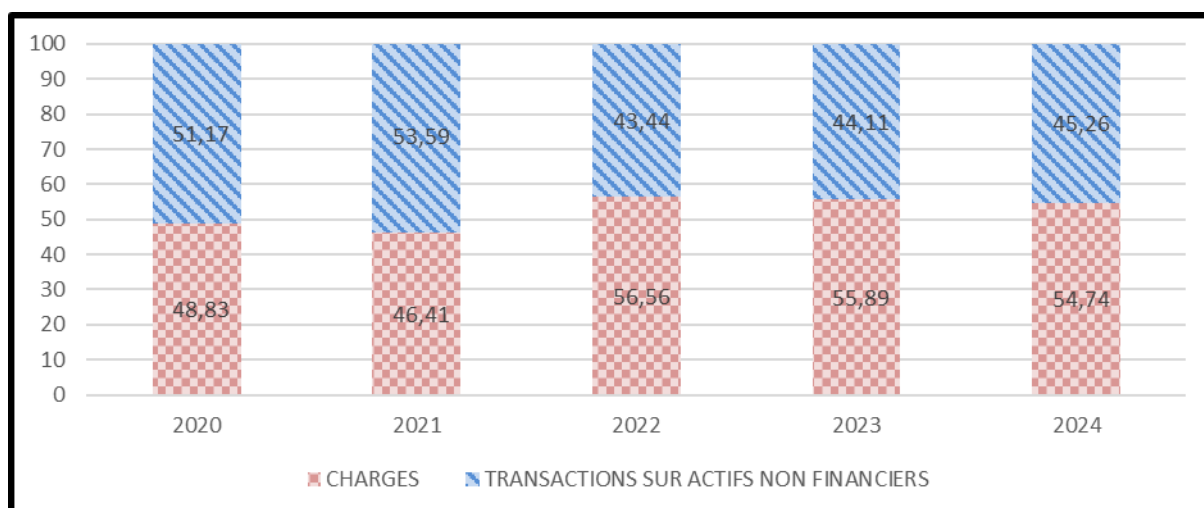


Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, novembre 2025

Les dépenses sont prédominées sur la période par les charges qui affichent une proportion moyenne annuelle de 52,49%. Toutefois, en 2020 et 2021, les transactions sur actifs non financiers des CT surpassent leurs charges avec des proportions moyennes annuelles respectives de 51,17% et 53,59%.

Le graphique ci-après présente la structure des dépenses des CT.

Graphique 21 : Structure des dépenses des CT (en %)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, novembre 2025

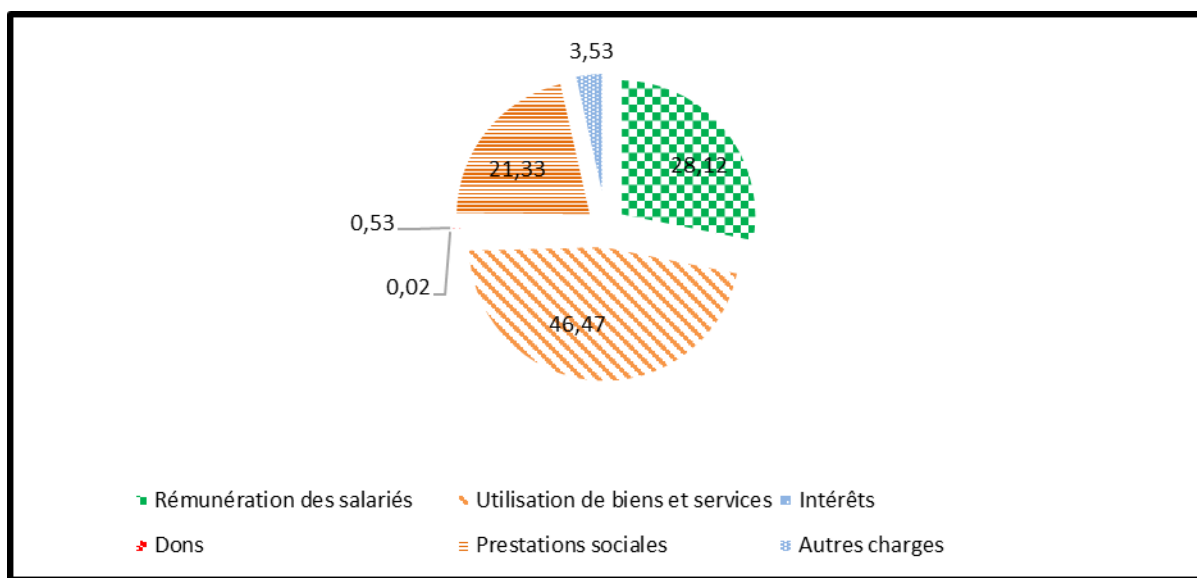
III.1.2.1- Charges

Les charges enregistrent un taux de régression annuel moyen de 1,88%, passant de 68,67 milliards FCFA à 63,65 milliards FCFA respectivement en 2020 et 2024.

En termes de structure, les charges sont dominées sur la période par l'utilisation des biens et services, la rémunération des salariés et les prestations sociales qui représentent respectivement 47,53%, 24,93% et 23,32% en moyenne par an.

En 2024, les charges se composent essentiellement de l'utilisation de biens et services, des prestations sociales et de la rémunération des salariés avec respectivement des proportions de 46,47%, 28,12% et 21,33%. Le graphique ci-dessous présente la composition des charges en 2024.

Graphique 22: Structure des charges des CT en 2024



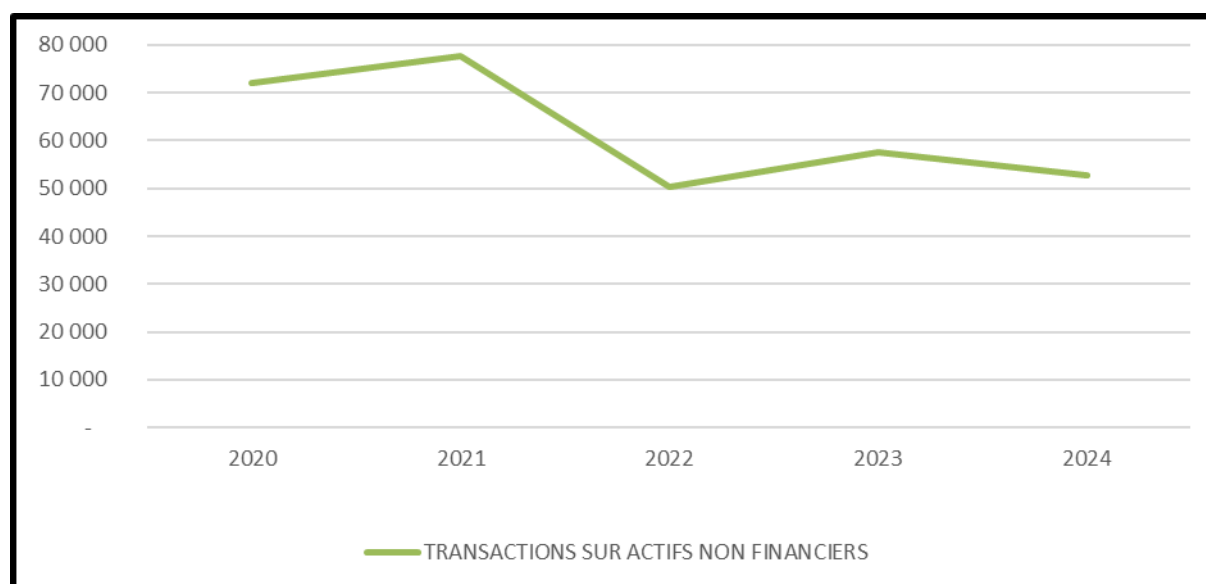
Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, novembre 2025

III.1.2.2- Transactions sur actifs non financiers

Sur la période, les acquisitions nettes d'actifs non financiers, prédominées à 99,88% en moyenne annuelle par les acquisitions d'actifs fixes, sont passées de 71,95 milliards FCFA en 2020 à 52,62 milliards FCFA en 2024. En 2022 et en 2024, elles décroissent respectivement de 35,37% et de 8,73%.

Le graphique ci-après retrace l'évolution des transactions sur actifs non financiers.

Graphique 23: Evolution des transactions sur actifs non financiers (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, novembre 2025

III.1.3- Transactions sur actifs financiers et passifs

Les transactions sur actifs financiers et passifs sont ressorties positives sur toute la période, excepté en 2022 où elles sont négatives. Le niveau de 2022 (-1,06 milliard FCFA) s'explique par une cession nette plus importante de numéraire et dépôts (-3,15 milliards FCFA) que l'acquisition nette des autres comptes à recevoir (+1,83 milliard FCFA). Ce niveau négatif s'explique notamment par le non-transfert des ressources du FMD et le transfert partiel des ressources de l'ADCT, l'autre partie ayant été transférée en 2023.

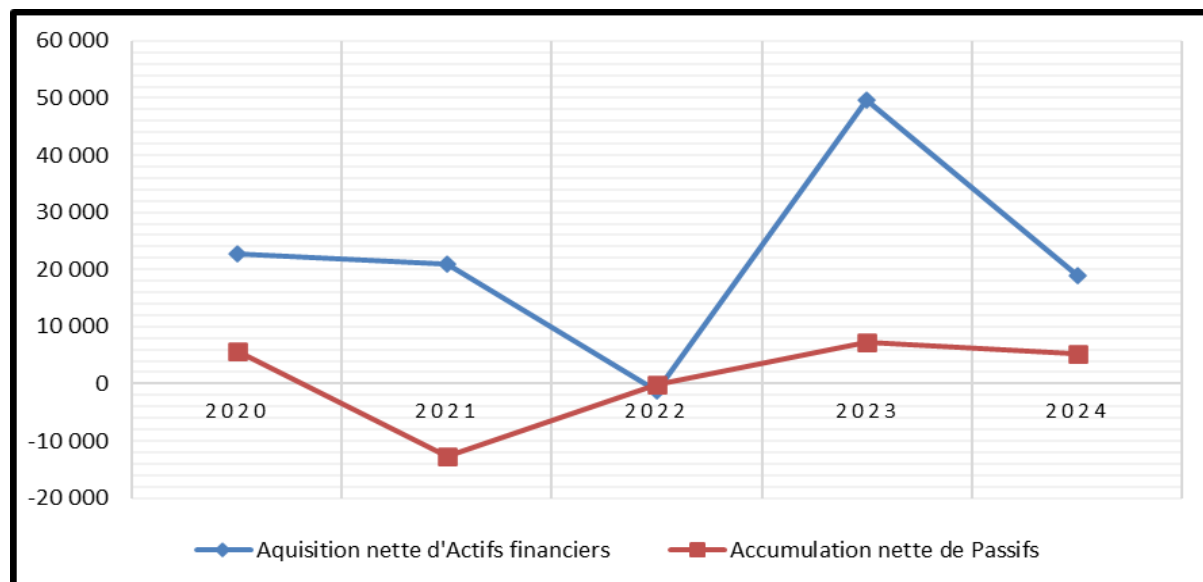
En 2024, après une amélioration de 50,98 milliards FCFA en 2023 par rapport à 2022, le solde des acquisitions nettes d'actifs financiers connaît une baisse de 61,92% pour se situer à 18,93 milliards FCFA.

Les CT ont enregistré une accumulation nette de passifs sur la période, excepté les années 2021 et 2022 où leurs engagements nets sont ressortis respectivement à -12,80 milliards FCFA et à -0,22 milliard FCFA. Le niveau de 2021 est principalement expliqué par un reflux des crédits commerciaux et avances. Cette situation est consécutive à la dissolution des conseils de CT à la suite de l'avènement de la transition en janvier 2022. En effet, la dissolution des conseils de CT a mis un coup d'arrêt à l'émission de mandats au cours de la journée complémentaire, période pendant laquelle se constitue l'essentiel du passif (les restes à payer).

En 2024, l'accumulation nette de passifs baisse de 25,74% par rapport à 2023 pour se situer à 5,31 milliards FCFA.

Le graphique ci-après présente l'évolution des acquisitions nettes d'actifs financiers et des accumulations nettes de passifs.

Graphique 24: Evolution des acquisitions nettes d'actifs financiers et des accumulations nettes de passifs (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, novembre 2025

III.1.4- Soldes caractéristiques

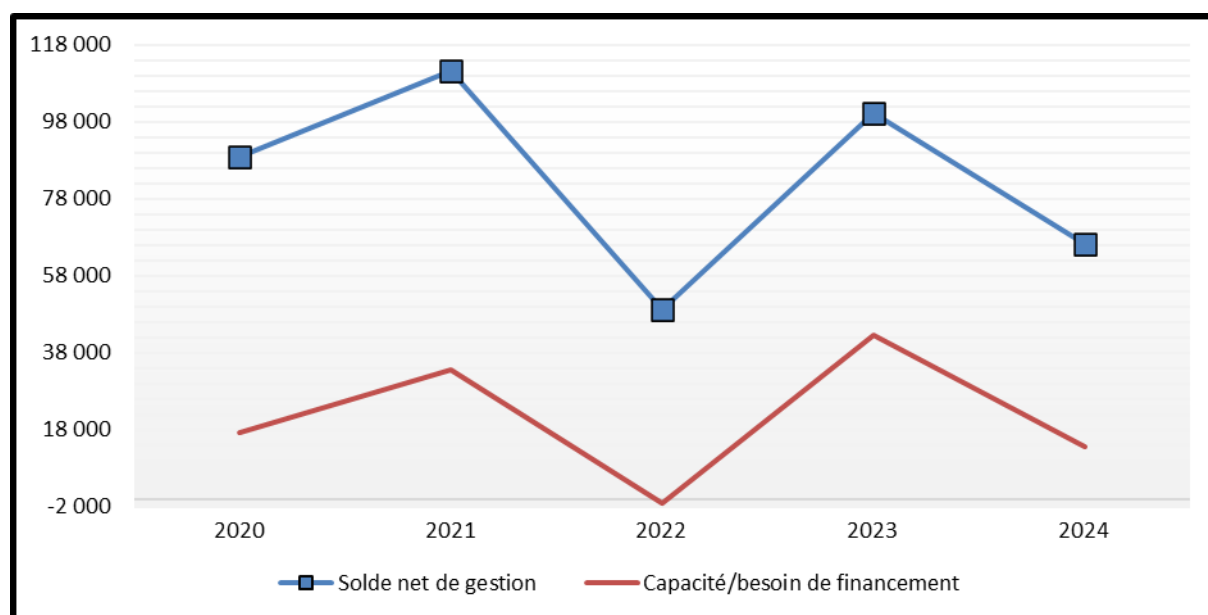
Le solde net de gestion des opérations financières des CT est resté positif sur l'ensemble de la période traduisant une couverture des charges par les recettes. Il est passé de 89,11 milliards FCFA en 2020 à 66,24 milliards FCFA en 2024, soit une régression moyenne annuelle de 7,15%. Cette tendance est marquée par des contractions de 55,85% et de 33,90% constatées respectivement en 2022 et en 2024.

Le solde « capacité de financement/besoins de financement » des CT affiche un niveau moyen annuel de 21,19 milliards FCFA sur la période. Toutefois, l'année 2022 enregistre un besoin de financement de 1,06 milliard FCFA qui s'explique par la non réception des ressources du FMD et de l'Agence nationale d'Appui au Développement des Collectivités Territoriales (ADCT).

En 2024, les CT enregistrent une diminution de leur capacité de financement de 28,93 milliards FCFA qui s'affiche à 13,61 milliards FCFA.

Le graphique suivant indique l'évolution des soldes caractéristiques des TOF-CT.

Graphique 25 : Evolution des soldes caractéristiques des TOF-CT (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, novembre 2025

III.2- Analyse du Tableau des opérations financières par type de collectivités Territoriales

Les recettes, les dépenses, les transactions sur actifs financiers et passifs et les soldes caractéristiques seront analysés suivant le type de CT (régions, communes urbaines et les communes rurales).

III.2.1- Recettes

Quel que soit le type de CT, les recettes ont connu des pics respectivement en 2021 et 2023, malgré une tendance baissière entre 2020 et 2024.

Pour ce qui concerne les recettes des communes rurales (CRU), elles passent de 86,09 milliards FCFA en 2020 à 61,61 milliards FCFA en 2024, soit une baisse de 8,02% en moyenne par an. En 2022 et en 2024, les recettes des communes rurales régressent respectivement de 42,86% et de 31,77%.

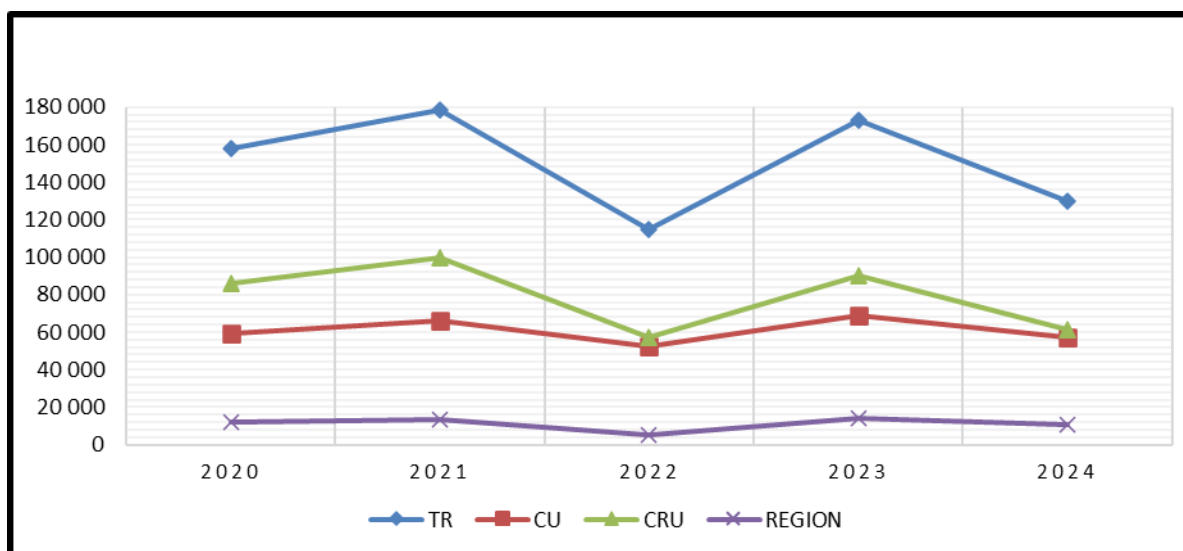
Les recettes des communes urbaines (CU) passent de 59,57 milliards FCFA en 2020 à 57,41 milliards FCFA en 2024, enregistrant des pics de 10,61% et de 30,11% respectivement en 2021 et en 2023. En 2024, elles connaissent une baisse de 16,30% pour s'établir à 57,41 milliards FCFA.

Les recettes des régions, évoluant similairement aux recettes des deux autres types de CT, connaissent une régression moyenne de 2,69% par an, passant de 12,11 milliards FCFA en

2020 à 10,86 milliards FCFA en 2024. Après une baisse de 62,29% en 2022, elles se contractent de 3,48 milliards FCFA en 2024 par rapport à 2023.

Le graphique suivant présente l'évolution des recettes par types de CT.

Graphique 26: Evolution des recettes par type de CT (en milliards FCFA)

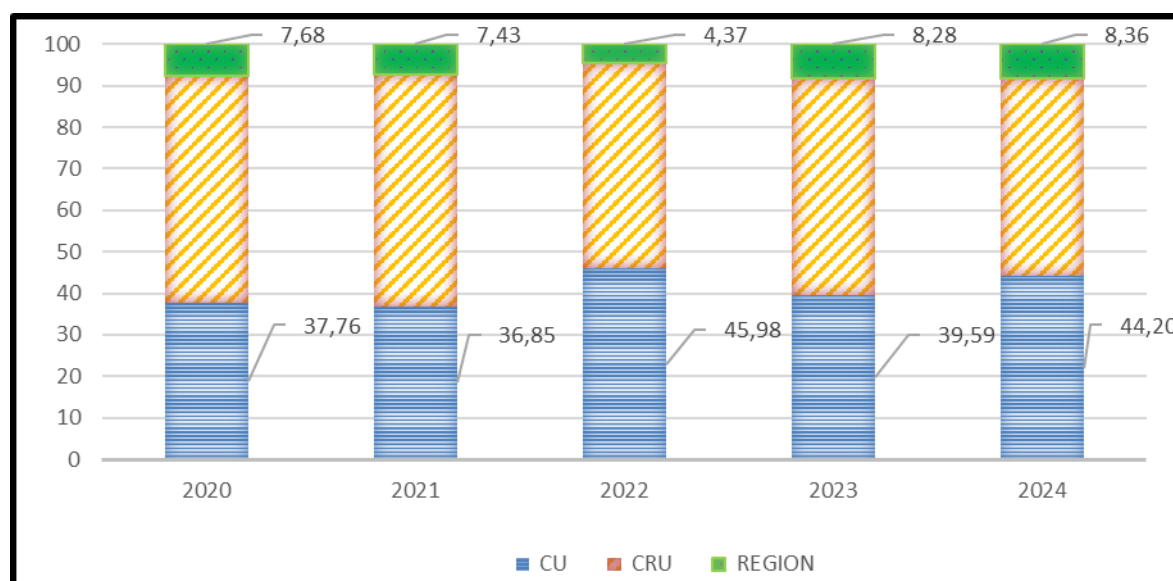


Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, novembre 2025

Les recettes des communes rurales sont prédominantes dans les recettes CT avec un poids annuel moyen de 51,90%. Cette situation s'explique par la forte proportion des communes rurales qui représentent plus de 80% de l'ensemble des CT. En 2024, la part des recettes des communes rurales se situe à 47,44% de l'ensemble des recettes des CT contre 44,20% pour les communes urbaines.

Le graphique ci-après montre l'évolution de la structure des recettes par type de CT.

Graphique 27: Evolution de la structure des recettes par type de collectivités territoriales (en %)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, novembre 2025

III.2.2- Dépenses

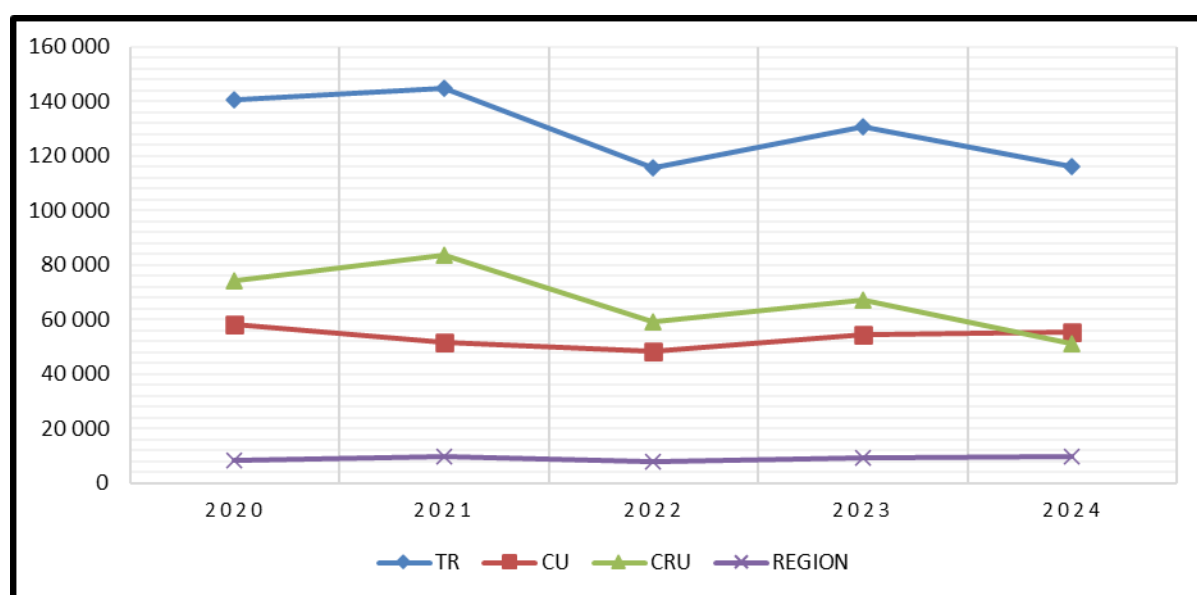
A l'image des recettes, les dépenses sont influencées par celles des communes rurales qui passent de 74,30 milliards FCFA en 2020 à 51,20 milliards FCFA en 2024, soit un taux de régression annuel moyen de 8,89%. Toutefois, ces dernières connaissent des hausses de 12,65% et 13,26% respectivement en 2021 et en 2023. En 2024, elles connaissent une baisse de 23,68%.

Concernant les dépenses des communes urbaines, elles ont régressé en moyenne de 1,12% par an, passant de 58,11 milliards FCFA en 2020 à 55,54 milliards FCFA en 2024.

Quant aux dépenses des régions, elles enregistrent une hausse moyenne annuelle de 3,78% passant de 8,22 milliards FCFA en 2020 à 9,53 milliards FCFA en 2024.

Le graphique ci-après retrace l'évolution des dépenses par type de CT.

Graphique 28: Evolution des dépenses par type de CT (en milliards FCFA)



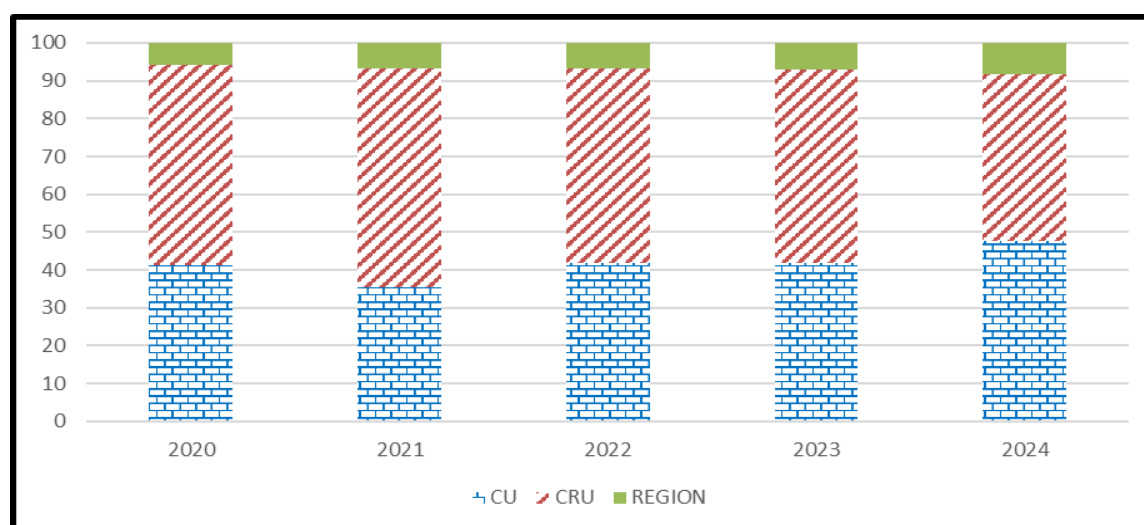
Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, novembre 2025

Au cours de la période sous revue, les dépenses annuelles moyennes des communes rurales représentent 51,42% des dépenses des CT contre 41,64% pour les communes urbaines et 6,93% pour les régions.

En 2024, la proportion des dépenses des communes rurales est de 47,77% contre 44,04% pour les communes urbaines et 8,20% pour les régions.

Le graphique suivant indique l'évolution de la structure des dépenses par type de CT.

Graphique 29: Evolution de la structure des dépenses par type de CT (en %)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, novembre 2025

Les charges des communes urbaines sont quasi stationnaires sur toute la période avec une moyenne de 36,71 milliards FCFA. Avec une croissance annuelle moyenne de 1,04% sur la période, elles se sont situées à 37,47 milliards CFA en 2024 après un repli de 7,09%.

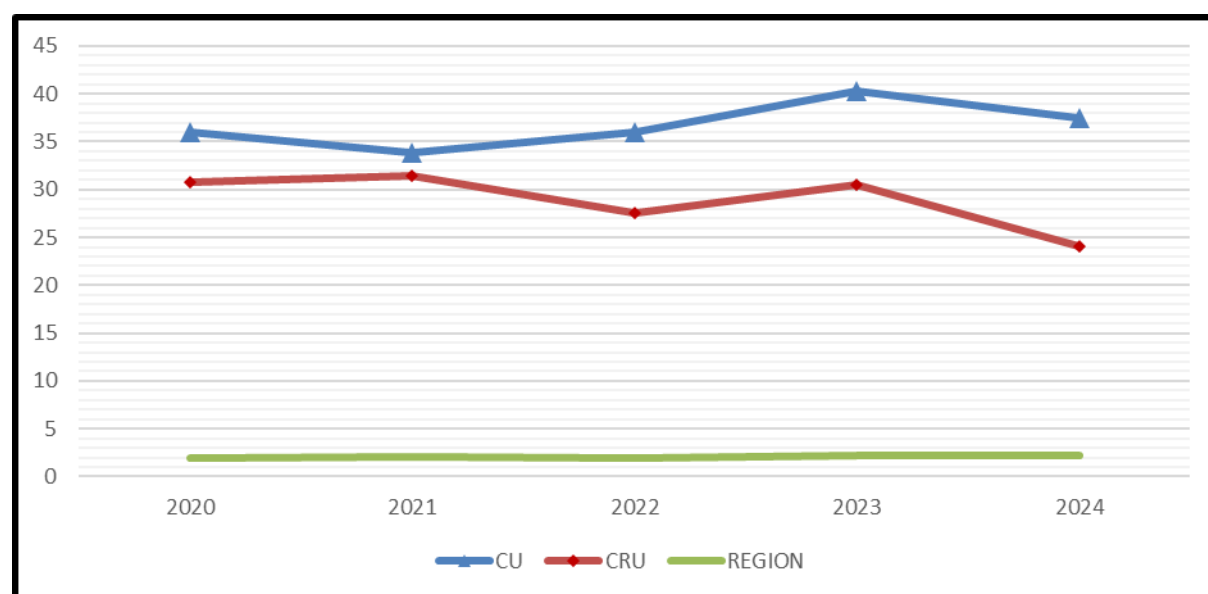
Sur la période sous revue, les charges des communes rurales s'établissent en moyenne à 28,87 milliards FCFA avec un maximum atteint en 2021 (31,48 milliards FCFA) et un minimum en 2024 de 24,03 milliards FCFA.

Les charges des Régions sont quasi-stationnaires avec une moyenne sur la période de 2,04 milliards FCFA.

En 2024, les charges des communes urbaines et rurales représentent respectivement 58,86% et 37,75% des charges des CT.

Le graphique ci-après retrace l'évolution des charges par type de CT.

Graphique 30: Evolution des charges par type de CT (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, novembre 2025

III.2.2.1- Les Transactions sur actifs non financiers

Les transactions sur actifs non financiers des CT sont dominées par celles des communes rurales qui représentent 61,15% en moyenne annuelle. Elles sont passées de 43,53 milliards FCFA en 2020 à 27,18 milliards FCFA en 2024, soit un taux de régression annuelle moyenne de 11,11%. En 2022 et 2024, les transactions sur les actifs non financiers des communes rurales ont baissé respectivement de 20,52 milliards FCFA et de 9,37 milliards FCFA.

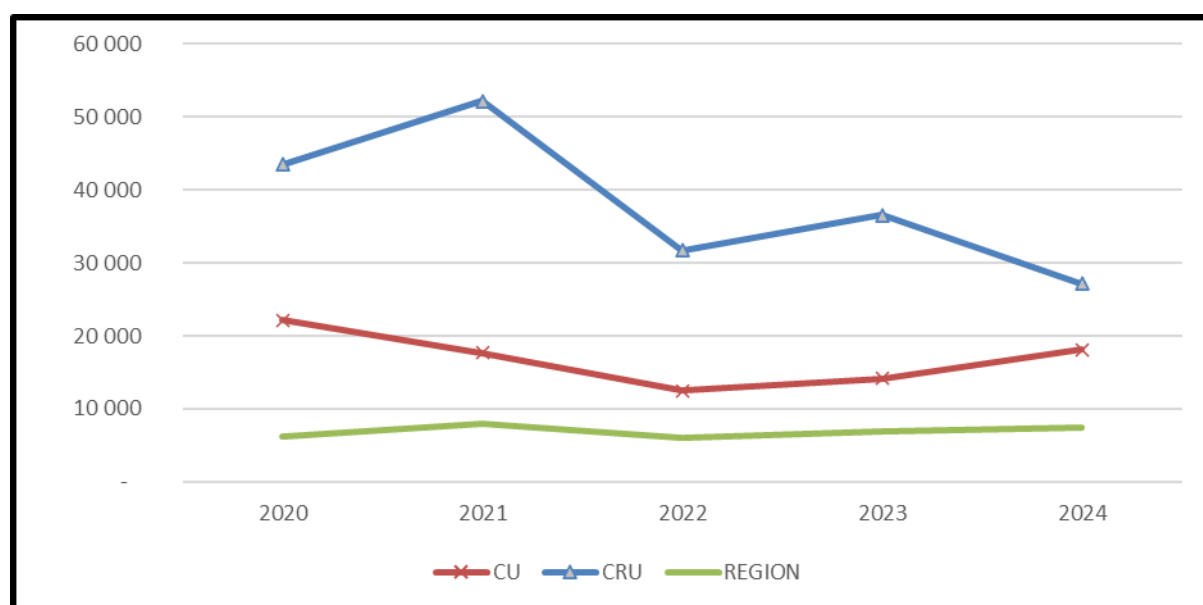
Les transactions sur actifs non financiers des communes urbaines ont régressé en moyenne de 4,97% par an passant de 22,16 milliards FCFA en 2020 à 18,07 milliards FCFA en 2024.

Quant à celles liées aux régions, d'un niveau de 6,26 milliards FCFA en 2020, elles enregistrent une hausse moyenne annuelle de 4,19% pour atteindre 7,37 milliards FCFA en 2024.

Toutefois, entre 2021 et 2022, les transactions sur actifs non financiers des communes urbaines, des communes rurales et des régions ont baissé respectivement de 5,13 milliards FCFA, de 20,52 milliards FCFA et 1,85 milliard FCFA.

Le graphique suivant montre l'évolution de transactions sur actifs non financiers par type de CT.

Graphique 31: Evolution des transactions sur actifs non financiers par type de collectivités territoriales (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, novembre 2025

III.2.3- Transactions sur actifs financiers et passifs

Sur la période sous revue, les communes urbaines enregistrent, en moyenne par an, une acquisition nette d'actifs financiers de 7,57 milliards FCFA contre 12,19 milliards FCFA pour les communes rurales et 2,45 milliards FCFA pour les régions. Cependant en 2022, les communes rurales et les régions ont enregistré respectivement des cessions nettes d'actifs financiers de 2,15 milliards FCFA et 3,08 milliards FCFA.

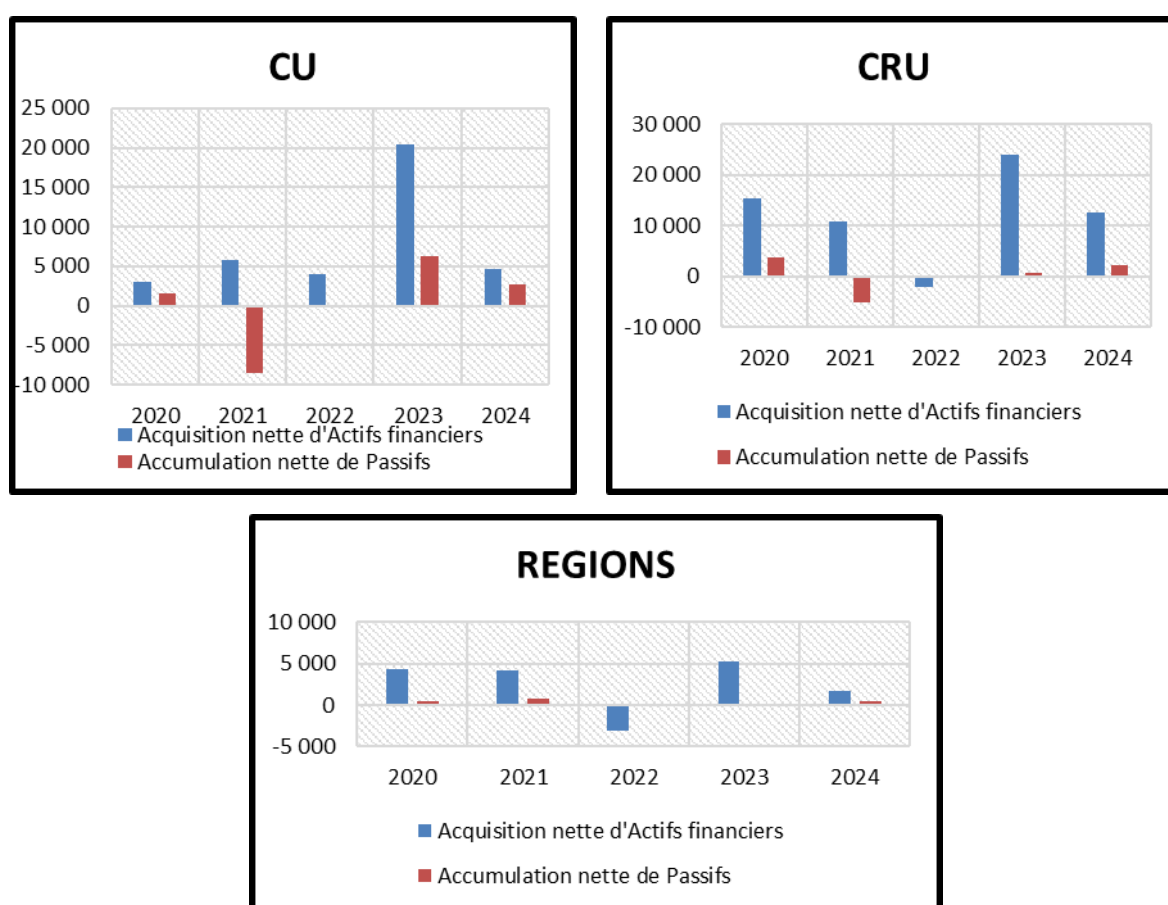
En 2024, les communes urbaines, rurales et les régions affichent des acquisitions nettes d'actifs financiers respectives de 4,62 milliards FCFA, de 12,58 milliards FCFA et de 1,73 milliard FCFA.

Sur la période 2020-2024, les communes urbaines, les régions et les communes rurales affichent respectivement un niveau moyen annuel d'accumulation nette de passifs de 0,37 milliard FCFA, de 0,27 milliard FCFA et de 0,38 milliard FCFA.

En 2024, les communes urbaines, les communes rurales et les régions connaissent respectivement une accumulation nette de passifs de 2,75 milliards FCFA, de 2,17 milliards FCFA et de 0,40 milliard FCFA.

Le graphique ci-après montre l'évolution des transactions sur actifs financiers et passifs par type de CT.

Graphique 32: Transactions sur actifs financiers et passifs par type de CT (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, novembre 2025

III.2.4- Soldes caractéristiques

Au cours de la période, les communes rurales enregistrent un solde net de gestion de 50,04 milliards FCFA en moyenne par an contre 24,12 milliards FCFA pour les communes urbaines et 9,08 milliards FCFA pour les régions.

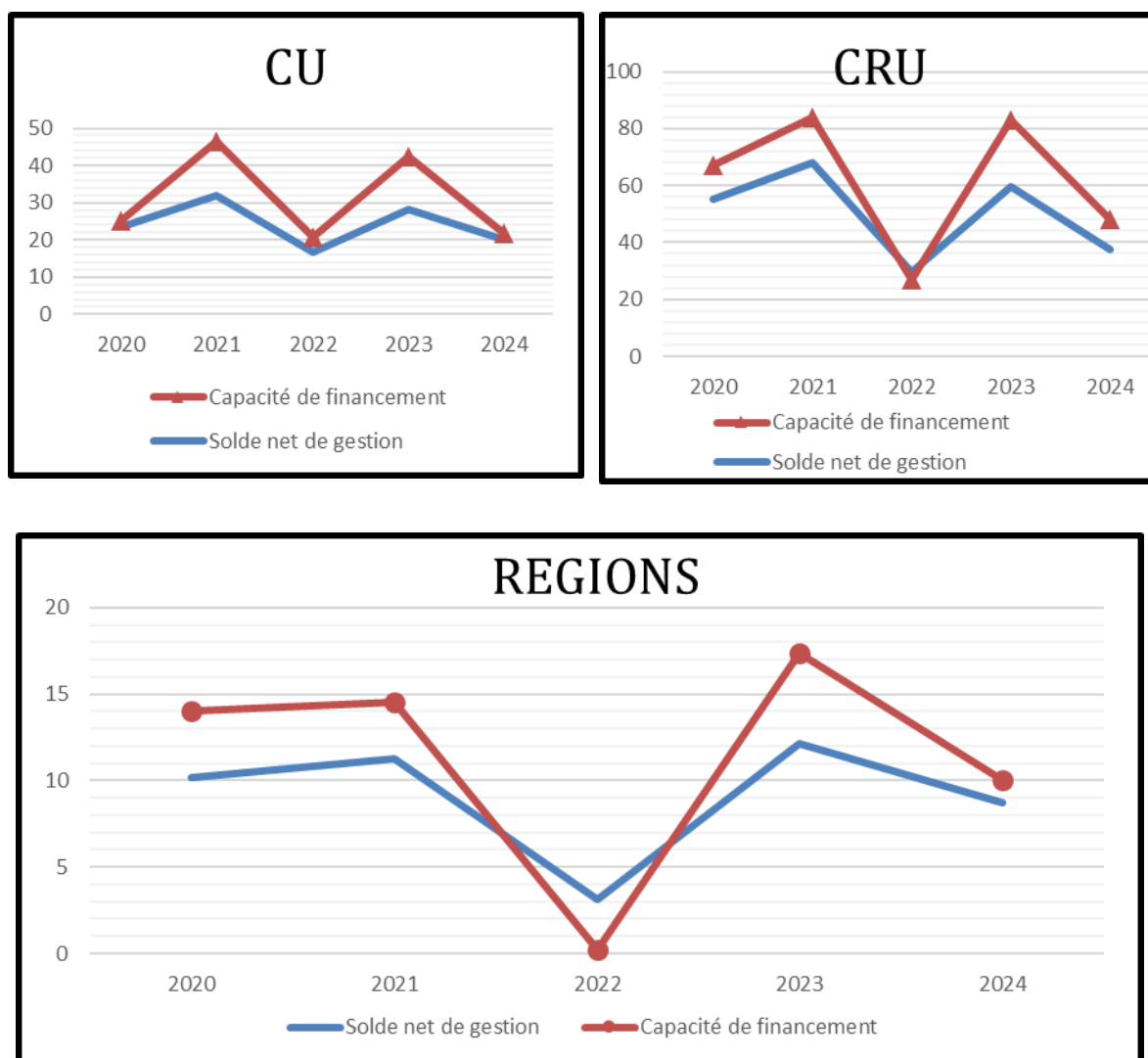
En 2024, les communes rurales, les communes urbaines et les régions affichent respectivement des niveaux de solde net de gestion de 37,59 milliards FCFA, de 19,94 milliards FCFA et de 8,71 milliards FCFA.

Sur la période 2020-2024, les communes urbaines affichent une capacité de financement moyenne annuelle de 7,20 milliards FCFA contre 11,81 milliards FCFA pour les communes rurales et 2,18 milliards FCFA pour les régions.

Toutefois, les communes rurales et les régions affichent respectivement un besoin de financement de 2,31 milliards FCFA et 2,91 milliards FCFA en 2022.

En 2024, les communes urbaines et les communes rurales ainsi que les régions présentent respectivement une capacité de financement de 1,87 milliard FCFA, de 10,41 milliards FCFA et de 1,33 milliard FCFA.

Graphique 33: Evolution des soldes nets de gestion et des capacités/besoins de financement par type de CT (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, novembre 2025

CHAPITRE IV: ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DES ORGANISMES DE PROTECTION SOCIALE (OPS)

personnes à faire face à un ensemble déterminé de risques sociaux. Les risques sociaux désignent des événements ou circonstances qui peuvent affecter défavorablement le bien-être des ménages en occasionnant des dépenses supplémentaires.

Au Burkina Faso, le domaine de la protection sociale est assuré par la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et la Caisse autonome de retraite des fonctionnaires (CARFO)⁵. Si la CARFO assure uniquement la protection sociale des agents publics de l'Etat, la CNSS quant à elle, a une couverture plus large.

La CARFO étant un fonds de pension employeur et conformément aux conclusions de l'atelier sur la sectorisation des unités du secteur public au Burkina Faso qui la classent dans les sociétés financières publiques, ses opérations n'ont pas été agrégées à celles de la CNSS. De ce fait, les opérations financières de ces deux entités seront analysées séparément dans le présent rapport.

La présente analyse des opérations financières des OPS portera premièrement sur celles de la CNSS puis sur celles de la CARFO.

IV.1- Analyse des agrégats du TOF-CNSS

Il s'agira d'analyser les recettes, les dépenses, les transactions sur actifs financiers et passifs et les soldes caractéristiques sur la période.

IV.1.1- Recettes

Les recettes mobilisées par la CNSS sont constituées uniquement des « cotisations sociales » et des « autres recettes ».

Sur la période 2020-2024, elles sont passées de 142,56 milliards FCFA à 220,79 milliards FCFA, soit une progression annuelle moyenne de 11,56%. Cette évolution est portée à la fois par les cotisations sociales et les autres recettes. En termes de structure, les recettes sont constituées principalement des cotisations sociales avec un poids annuel moyen de 71,89%.

⁴ Selon le MSFP 2014.

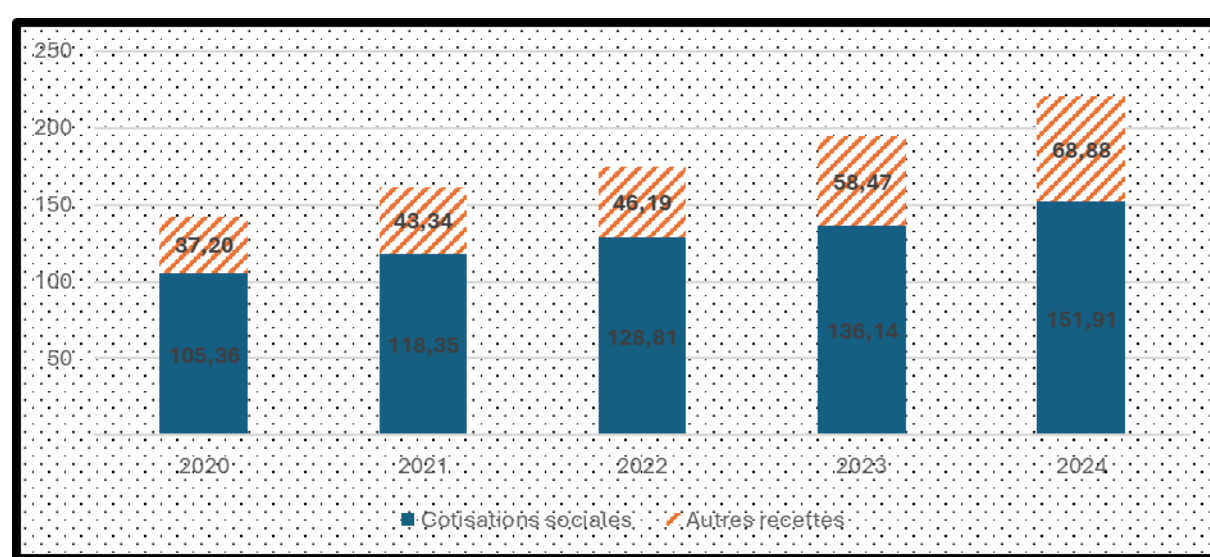
⁵ Il existe une autre structure qui s'occupe du volet santé de la protection sociale (la CNAMU) qui n'est pas encore pleinement fonctionnelle.

Les cotisations sociales, constituées seulement de cotisations de sécurité sociale, sont passées de 105,36 milliards FCFA en 2020 à 151,91 milliards FCFA en 2024, soit une augmentation annuelle moyenne de 9,58%.

Les autres recettes, quant à elles, ont progressé en moyenne annuelle de 16,65% pour atteindre 68,88 milliards FCFA en 2024. Cette progression est essentiellement due aux revenus de la propriété, notamment aux « intérêts⁶ », qui se sont accrus de 16,68% en moyenne annuelle pour se situer à 63,56 milliards FCFA en 2024.

Le graphique ci-après retrace l'évolution des recettes de la CNSS sur la période 2020-2024.

Graphique 34: Evolution des recettes (en milliards FCFA)



Source: DGTCP/DSOFE/TOF-CNSS, novembre 2025

En 2024, la CNSS enregistre un niveau de 220,79 milliards FCFA de recettes contre 194,62 milliards FCFA en 2023, soit une augmentation de 26,17 milliards FCFA (+13,45%). La hausse des recettes en 2024 a été tirée à la fois par les cotisations sociales (+11,58%) et les autres recettes (+17,80%).

La hausse des cotisations s'explique essentiellement par :

- les effets des opérations de contrôle de cartes d'affiliation des transporteurs routiers ;
- les effets des opérations de contrôle des stations d'essence ;
- la création de nouvelles entreprises ;

⁶ Il s'agit principalement des produits financiers issus des placements.

- les effets retardés du relèvement du plafond de la base cotisable, à la suite de la mise en œuvre de la loi N°004-2021/AN du 06 avril 2021 portant régime de sécurité sociale applicable aux travailleurs salariés et assimilés au Burkina Faso.

Quant à l'accroissement des autres recettes, il est attribuable essentiellement à la hausse des revenus de la propriété (+9,03 milliards FCFA), en lien avec celles des intérêts (+9,08 milliards FCFA). La hausse des intérêts est due à l'accroissement des revenus des dépôts à terme (DAT) ainsi qu'aux intérêts reçus des souscriptions aux titres publics.

IV.1.2- Dépenses

Sur la période sous revue, les dépenses de la CNSS ont progressé de 5,70 % en moyenne annuelle pour se situer à 77,83 milliards FCFA en 2024. Elles sont constituées en moyenne de 97,77% de charges et de 2,23% de transactions sur actifs non financiers.

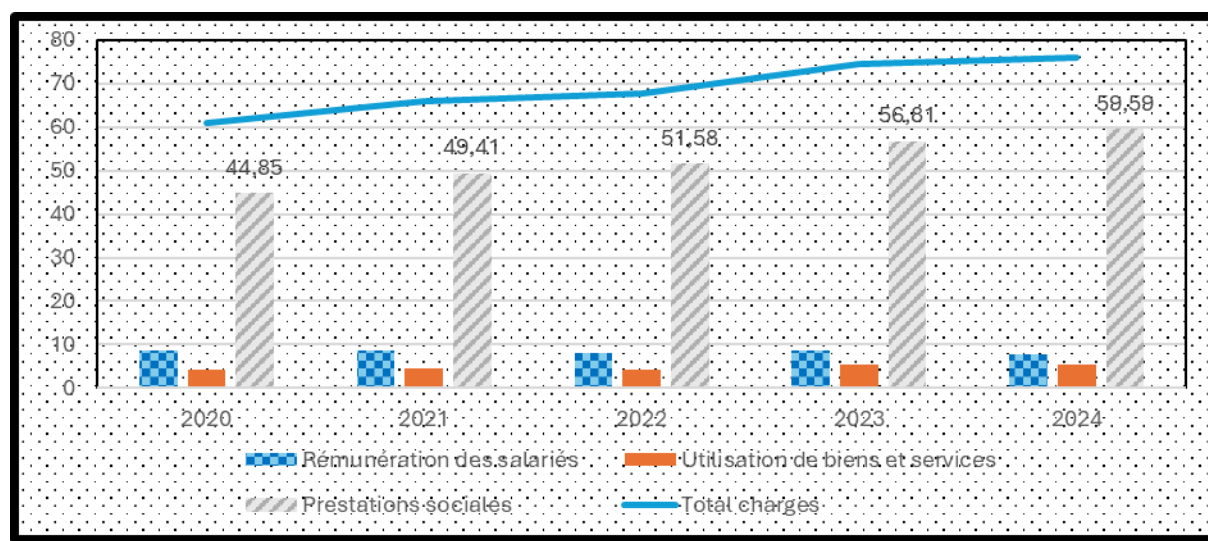
IV.1.2.1- Charges

Sur la période, les charges de la CNSS sont passées de 60,98 milliards FCFA en 2020 à 76,14 milliards FCFA en 2024, soit une progression annuelle moyenne de 5,71%. Les charges sont essentiellement constituées de prestations sociales (75,84%), de la rémunération des salariés (12,18%) et de l'utilisation de biens et services (6,88%).

Les prestations sociales ont enregistré un taux de progression moyen de 7,37% par an pour s'établir à 59,59 milliards FCFA en 2024. La rémunération des salariés a régressé de 2,58% en moyenne par an pour s'établir à 7,74 milliards FCFA en 2024 tandis que l'utilisation de biens et services a progressé de 5,27% en moyenne par an pour s'établir à 5,30 milliards FCFA. La baisse de la rémunération des salariés s'explique par la suspension des contrats de quatre-vingt- quatre agents qui a pris effet le 03 janvier 2024.

Le graphique ci-après retrace l'évolution des charges de la CNSS sur la période.

Graphique 35 : Evolution des charges les plus représentatives (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CNSS, novembre 2025

D'un niveau de 74,51 milliards FCFA en 2023, les charges se sont accrues de 2,18% (+1,62 milliards FCFA) en 2024. Cette hausse est portée principalement par les prestations sociales (+2,78 milliards FCFA) et les dons (+0,23 milliard FCFA).

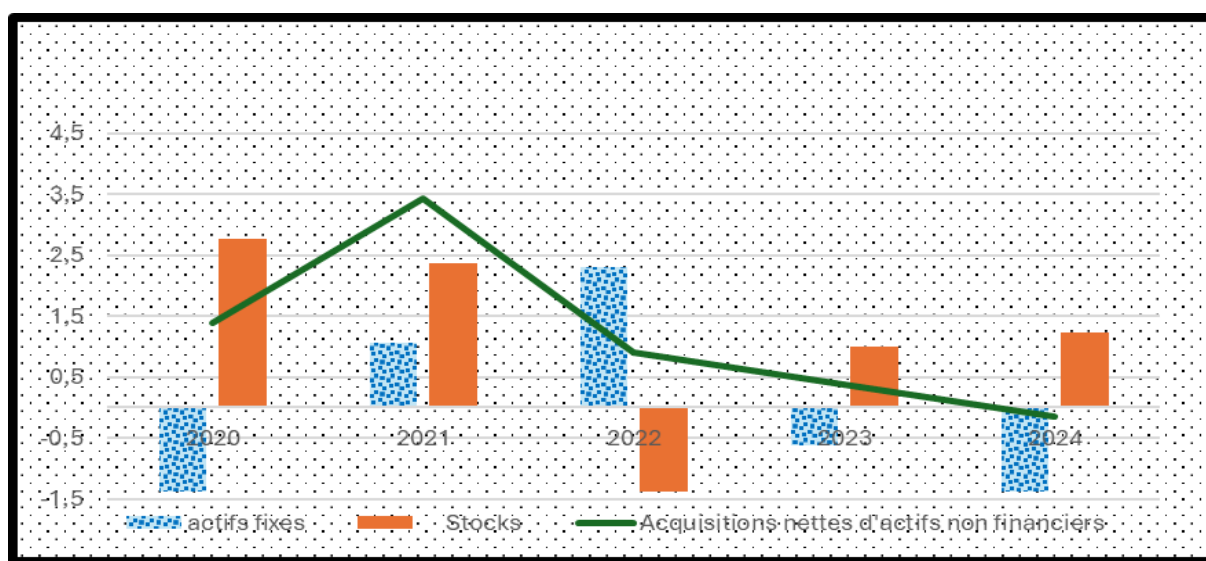
La hausse des prestations sociales est induite par les prestations de sécurité sociale en lien principalement avec l'augmentation des allocations familiales à la suite de la mise en œuvre de la loi N°004-2021/AN du 06 avril 2021.

IV.1.2.2- Transactions sur actifs non financiers

Les transactions sur actifs non financiers, en tendance baissière, se sont soldées à 1,69 milliard FCFA en 2024 contre à 1,38 milliard FCFA en 2020.

Le graphique ci-après décrit la situation des transactions sur actifs non financiers sur la période.

Graphique 36 : Evolution des transactions sur actifs non financiers (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CNSS, novembre 2025

Les acquisitions nettes d'actifs non financiers se sont soldées à 1,69 milliard FCFA en 2024 contre 0,37 milliard FCFA en 2023.

IV.1.3- Transactions sur actifs financiers et passifs

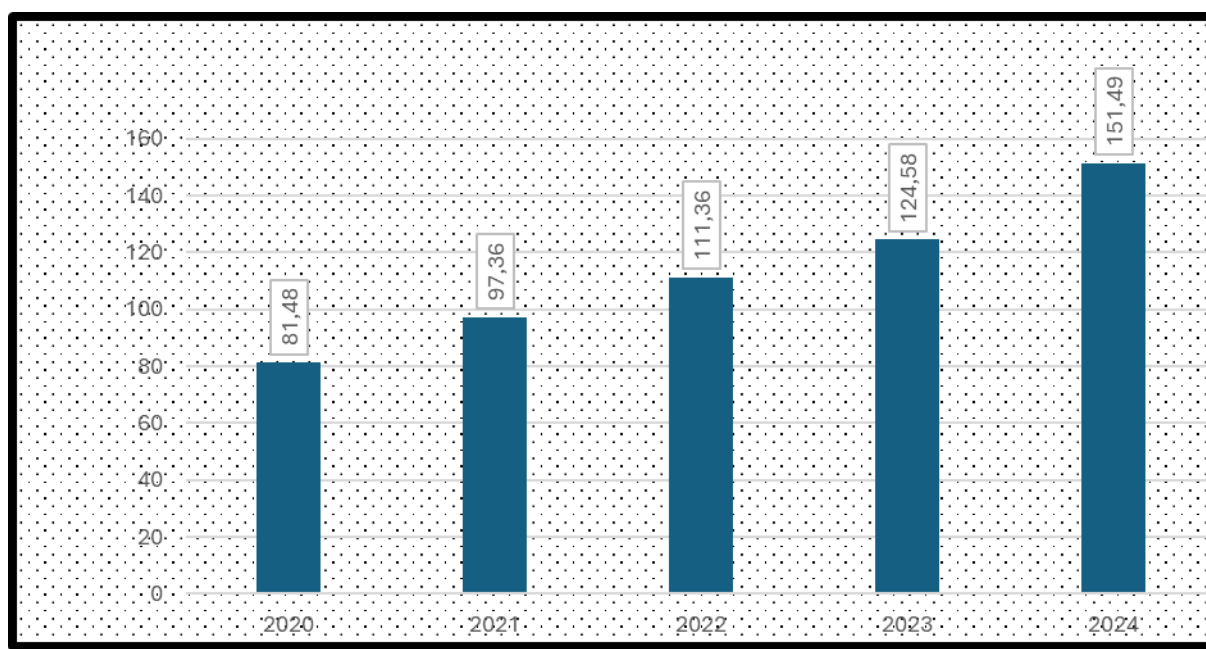
Les transactions sur actifs financiers et passifs sont passées de 80,20 milliards FCFA en 2020 à 142,97 milliards FCFA en 2024.

IV.1.3.1- Acquisitions nettes d'actifs financiers

Sur la période sous revue, les acquisitions nettes d'actifs financiers sont passées de 81,48 milliards FCFA en 2020 à 151,49 milliards FCFA en 2024, soit un accroissement annuel moyen de 16,77%. Cette hausse est portée par celle des acquisitions nettes sur actifs financiers dans le secteur intérieur de 16,68%.

Le graphique suivant décrit la situation des transactions sur actifs financiers de la CNSS sur la période.

Graphique 37: Evolution des acquisitions nettes d'actifs financiers (en milliards FCFA)



Source: DGTCP/DSOFE/TOF-CNSS, novembre 2025

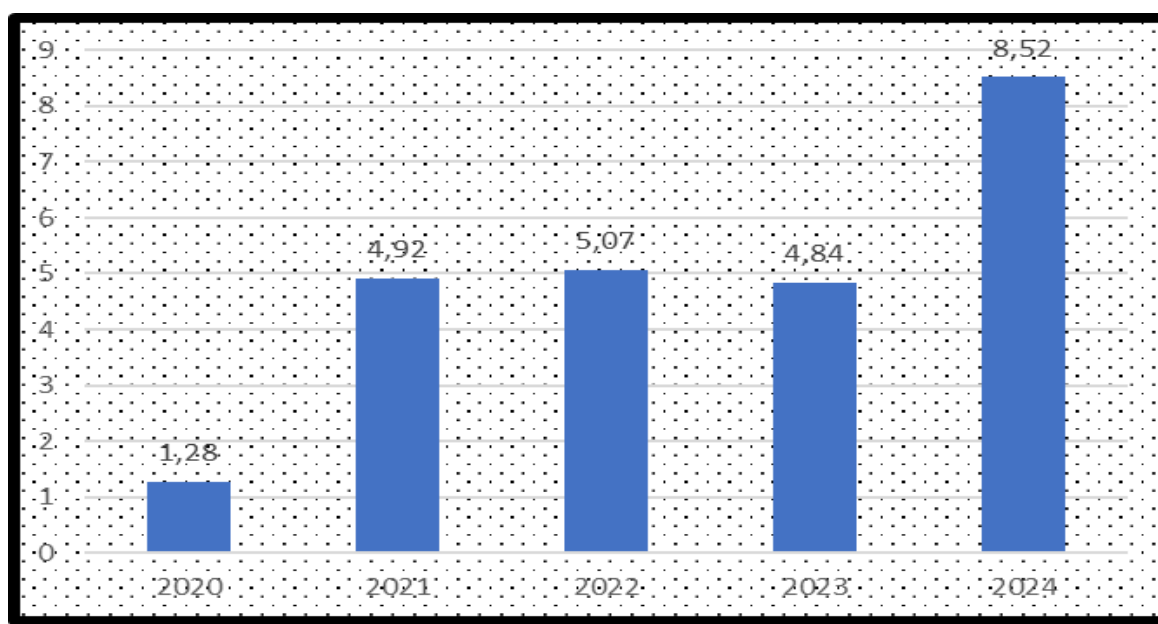
Par rapport à 2023, les acquisitions nettes d'actifs financiers ont augmenté de 26,91 milliards FCFA (+21,60%) en 2024. Cet accroissement résulte essentiellement de la hausse des titres de créances intérieures (+56,71 milliards FCFA), des crédits (+21,32 milliards FCFA), ainsi que des autres comptes à recevoir (+15,37 milliards FCFA) et de la contraction des acquisitions nettes de numéraires et dépôts intérieurs (-68,40 milliards FCFA).

IV.1.3.2- Transactions sur passifs

Les transactions sur passifs ont progressé de 60,61% en moyenne par an, passant de 1,28 milliard FCFA en 2020 à 8,52 milliards FCFA en 2024. Ces transactions concernent exclusivement les autres comptes à payer.

Le graphique suivant décrit l'évolution des transactions sur passifs de la CNSS de 2020 à 2024.

Graphique 38: Evolution des accumulations nettes de passifs (en milliards FCFA)



Source: DGTCP/DSOFE/TOF-CNSS, novembre 2025

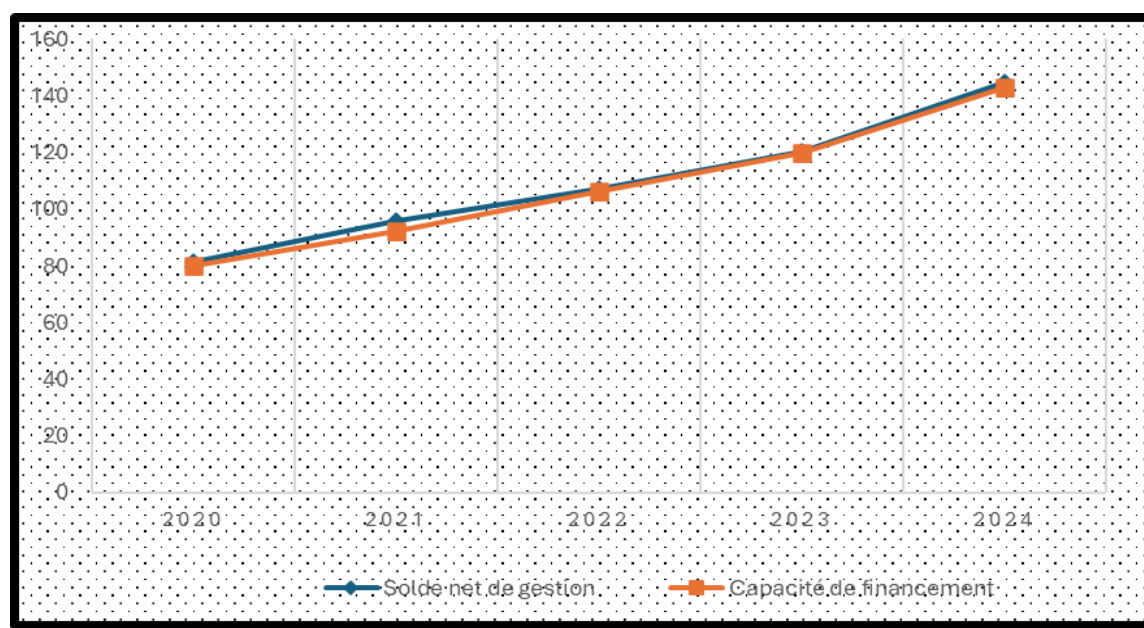
En 2024, les transactions sur passifs se sont accrues de 75,96% par rapport à 2023 pour se situer 8,52 milliards FCFA. Cette augmentation s'explique essentiellement par celle des passifs intérieurs qui ont augmenté de 2,80 milliards FCFA pour atteindre 7,85 milliards FCFA en 2024.

IV.1.4- Soldes caractéristiques

Au cours de la période sous revue le solde net de gestion et la capacité de financement de la CNSS ont connu une amélioration continue. En effet, le solde net de gestion s'est accru de 15,40% en moyenne par an, passant de 81,58 milliards FCFA en 2020 à 144,66 milliards FCFA en 2024. Quant à la capacité de financement, elle s'est située à 142,97 milliards FCFA en 2024, en accroissement de 15,55% en moyenne par an.

Le graphique suivant montre la situation des soldes caractéristiques de la CNSS de 2020 à 2024.

Graphique 39 : Solde net de gestion et capacité de financement (en milliards FCFA)



Source: DGTCP/DSOFE/TOF-CNSS, novembre 2025

En 2024, le solde net de gestion de la CNSS s'est amélioré de 24,55 milliards FCFA (+20,44%) par rapport à 2023. Sa capacité de financement, quant à elle, a augmenté de 23,23 milliards FCFA (+ 19,40%) par rapport à 2023.

La capacité de financement a servi à l'acquisition d'actifs financiers notamment des titres de créances.

IV.2- Analyse des agrégats du TOF-CARFO

L'analyse portera sur les recettes, les dépenses, les transactions sur actifs financiers et passifs et les soldes caractéristiques sur la période.

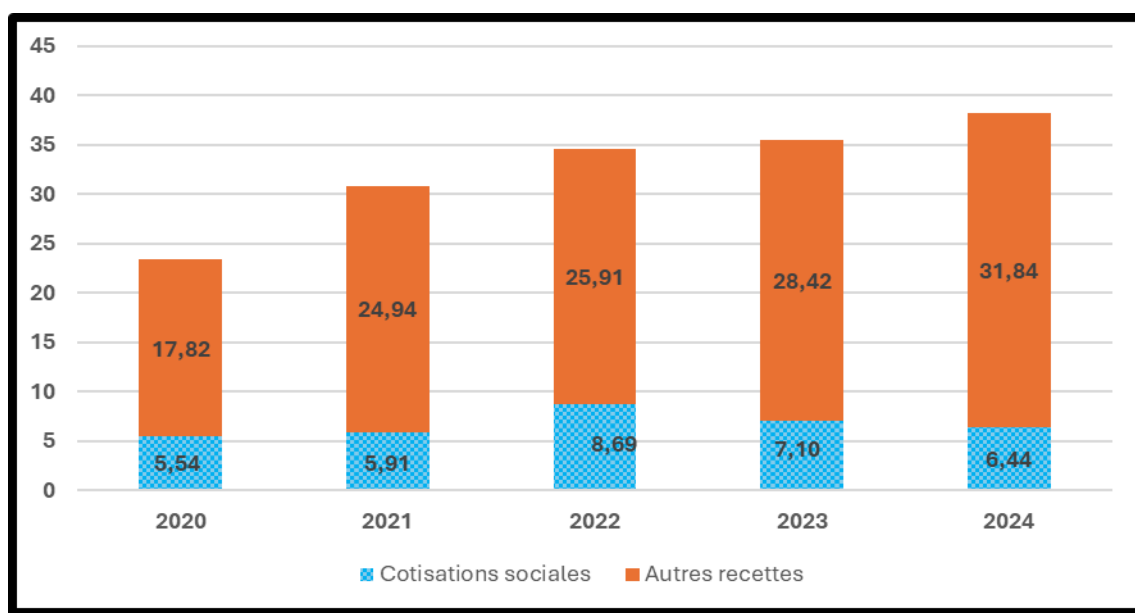
IV.2.1- Recettes

Sur la période 2020-2024, les recettes de la CARFO sont passées de 23,36 milliards FCFA à 38,28 milliards FCFA, soit une progression annuelle moyenne de 13,14%. Ces recettes sont constituées exclusivement des « cotisations sociales » et des « autres recettes ».

La dynamique des recettes a été imprimée par les deux composantes. En effet, les cotisations sociales ont connu une augmentation en moyenne annuelle de 3,85% passant de 5,54 milliards FCFA en 2020 à 6,44 milliards FCFA en 2024. S'agissant des autres recettes, elles ont progressé en moyenne annuelle de 15,61%, passant de 17,82 milliards FCFA en 2020 à 31,84 milliards FCFA en 2024. Cette augmentation est portée par les revenus de la propriété (largement dominés par la rubrique « intérêts ») qui ont progressé de 15,78% en moyenne annuelle pour se situer à 31,81 milliards FCFA en 2024. Les autres recettes représentent en moyenne 79,04% des recettes.

Le graphique ci-dessous retrace la situation des recettes de la CARFO sur la période 2020-2024.

Graphique 40: Evolution des recettes de la CARFO (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CARFO, novembre 2025

En 2024, les recettes de la CARFO ont augmenté de 2,76 milliards FCFA par rapport à 2023, soit un taux de progression de 7,77%. Cet accroissement s'explique par l'effet conjugué d'une augmentation des autres recettes de 12,01% et d'une réduction des cotisations sociales de 9,23%.

L'augmentation des autres recettes en 2024 est liée principalement à celle des revenus de la propriété qui ont connu une progression de 3,42 milliards FCFA (+12,04%), en lien principalement avec l'augmentation des intérêts reçus des « résidents autres que les administrations publiques » (+2,38 milliards FCFA) et des intérêts reçus des « autres unités d'administrations publiques » (+0,82 milliard FCFA). La hausse des intérêts est attribuable à l'augmentation des intérêts des prêts et autres créances (+90,79%) et des autres produits financiers (+16,15%).

Quant aux cotisations sociales, elles se sont établies à 6,44 milliards FCFA en 2024 avec une baisse de 0,66 milliard FCFA par rapport à 2023. Cette diminution est uniquement imputable à celle des autres cotisations sociales à la charge des employeurs (-0,66 milliard FCFA) expliquée par le paiement en janvier 2025 des cotisations de l'Etat au titre du mois de décembre 2024.

IV.2.2- Dépenses

Les dépenses de la CARFO ont progressé de 24,28% en moyenne annuelle pour se situer à 11,98 milliards FCFA en 2024.

IV.2.2.1- Charges

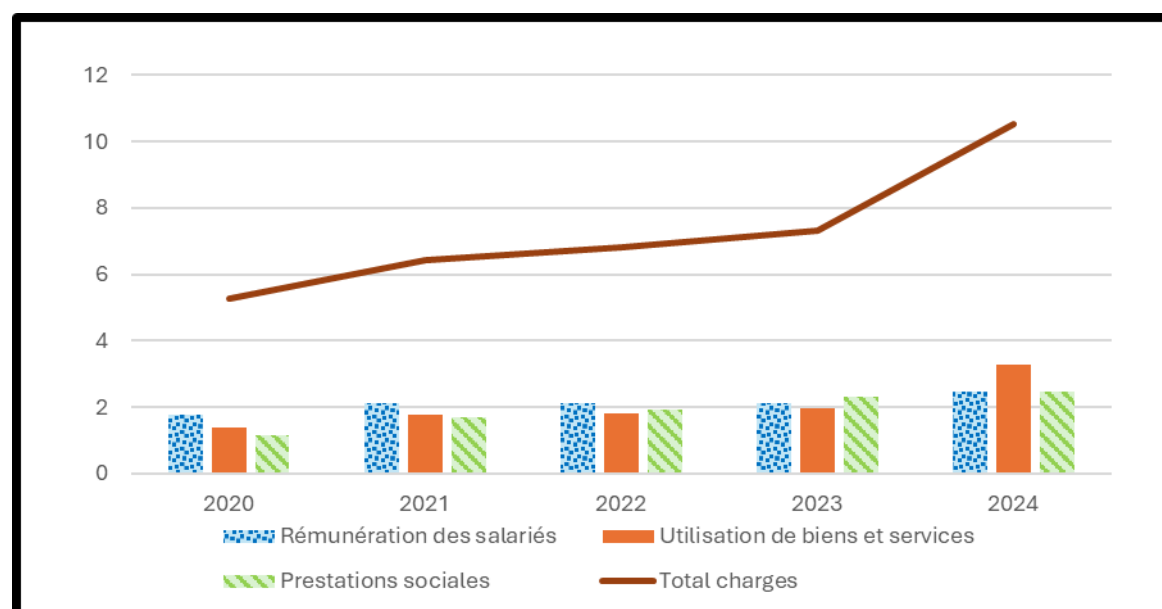
Les charges, d'un montant de 5,26 milliards FCFA en 2020, ont progressé en moyenne annuelle de 18,93% pour se situer à 10,52 milliards FCFA en 2024. La rémunération des salariés, l'utilisation de biens et services et les prestations sociales sont prédominantes dans les charges.

La rémunération des salariés et l'utilisation de biens et services se sont accrues respectivement de 9,10% et de 24,16% en moyenne par an pour s'établir à 2,48 milliards FCFA et à 3,26 milliards FCFA en 2024. Elles représentent respectivement 29,82% et 27,54% des charges en moyenne par an.

Les prestations sociales, représentant 26,28% des charges en moyenne sur la période, ont connu une hausse de 20,81% en moyenne annuelle pour s'afficher à 2,48 milliards FCFA en 2024. Elles sont exclusivement composées des prestations sociales d'employeurs en espèces.

Le graphique ci-dessous retrace la situation des charges de la CARFO.

Graphique 41: Evolution des charges de la CARFO (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CARFO, novembre 2025

En 2024, les charges ont augmenté de 43,82% (+3,21 milliards FCFA) par rapport à 2023. Cette hausse s'explique principalement par une hausse de l'utilisation de biens et services qui

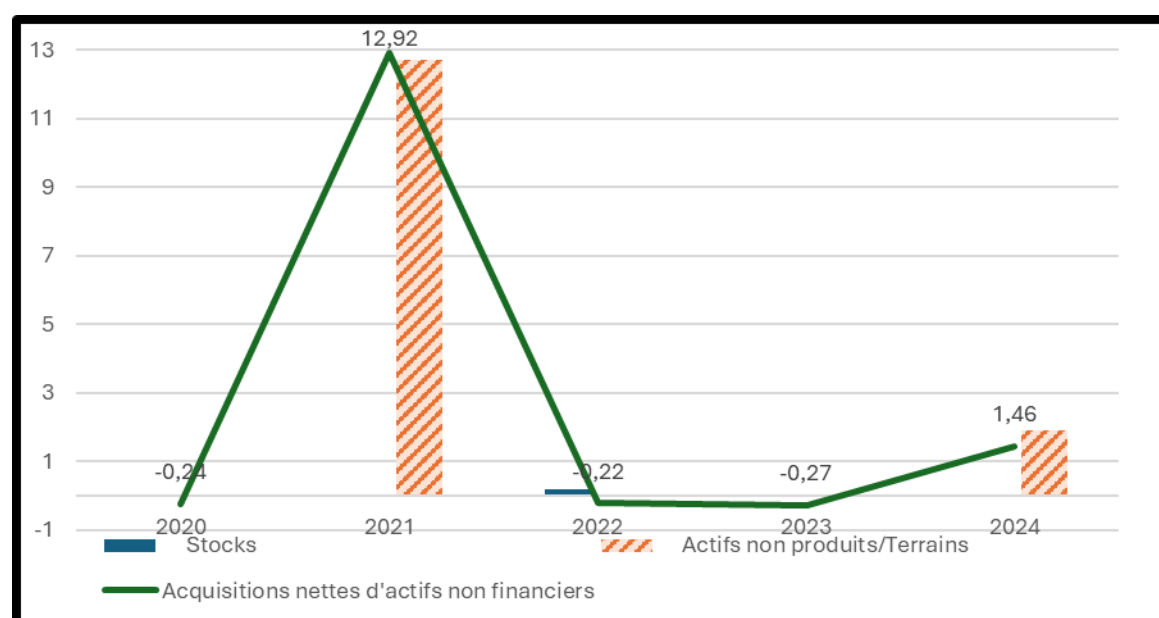
s'est accrue de 1,30 milliard FCFA et des autres charges qui sont passées de 0,19 milliard FCFA en 2023 à 1,55 milliard FCFA en 2024, soit un accroissement de 1,36 milliard FCFA.

IV.2.2.2- Transactions sur actifs non financiers

Les transactions sur actifs non financiers ont connu une évolution erratique sur la période sous revue. En effet, elles se sont soldées par des acquisitions moins importantes que les cessions (y compris la consommation de capital fixe) sur toute la période, excepté en 2021 et 2024. En 2021, les acquisitions nettes d'actifs non financiers ont affiché un niveau exceptionnel de 12,92 milliards FCFA, relatif à des acquisitions de terrains destinés à la construction de bâtiments pour location.

Le graphique ci-après décrit la situation des transactions sur actifs non financiers sur la période.

Graphique 42: Evolution des transactions sur actifs non financiers (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CARFO, novembre 2025

Les transactions sur actifs non financiers se sont soldées à 1,46 milliard FCFA en 2024 contre -0,27 milliard FCFA en 2023. Cette hausse est consécutive à un accroissement des acquisitions nettes de terrain (+1,89 milliard FCFA) en vue de la location.

IV.2.3- Transactions sur actifs financiers et passifs

Composées d'acquisitions nettes sur actifs financiers et d'accumulations nettes sur passifs, les transactions sur actifs financiers et passifs sont passées de 18,34 milliards FCFA en 2020 à 26,30 milliards FCFA en 2024, en hausse annuelle moyenne de 9,43%.

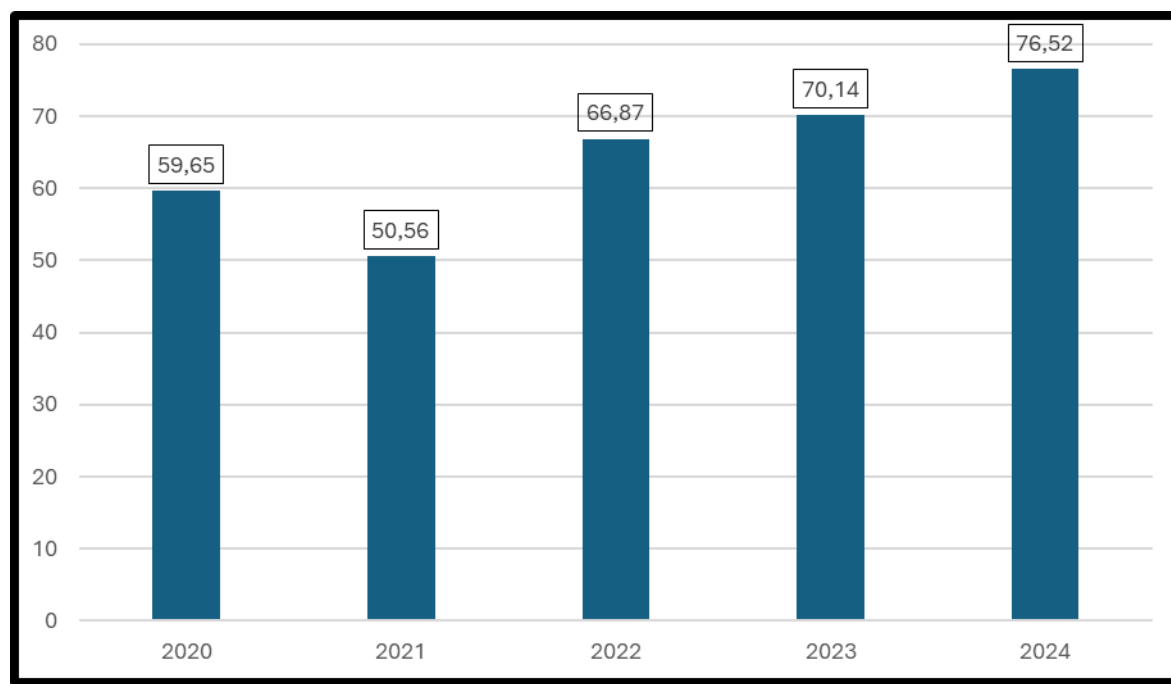
IV.2.3.1- Transactions sur actifs financiers

Les transactions sur actifs financiers sont passées de 59,65 milliards FCFA en 2020 à 76,52 milliards FCFA en 2024, soit une progression annuelle moyenne de 6,42%. Ces transactions ont été exclusivement effectuées avec les agents économiques résidents. Leurs évolutions sont expliquées par celles des numéraires et dépôts, des titres de créances, des crédits ainsi que des autres comptes à recevoir.

Les acquisitions nettes de numéraires et dépôts ont régressé en moyenne annuelle de 33,52% tandis que les acquisitions nettes de titres de créances ont accru de 28,27% en moyenne par an. Concernant les crédits et les autres comptes à recevoir, ils ont enregistré des évolutions erratiques sur la période passant respectivement de 0,16 milliard FCFA et -0,06 milliard FCFA en 2020 à 3,68 milliards FCFA et 8,36 milliards FCFA en 2024.

Le graphique ci-après décrit la situation des transactions sur actifs financiers de la CARFO.

Graphique 43: Evolution des transactions sur actifs financiers (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CARFO, novembre 2025

En 2024, les acquisitions nettes d'actifs financiers de la CARFO ont augmenté de 9,09% (+6,38 milliards FCFA), expliquée essentiellement par la hausse des titres de créance (+29,28 milliards FCFA) ainsi que des autres comptes à recevoir (+13,68 milliards FCFA). Cette hausse a été atténuée par une baisse des numéraires et dépôts (-36,54 milliards FCFA) et des crédits (-0,80 milliard FCFA).

IV.2.3.2- Transactions sur passifs

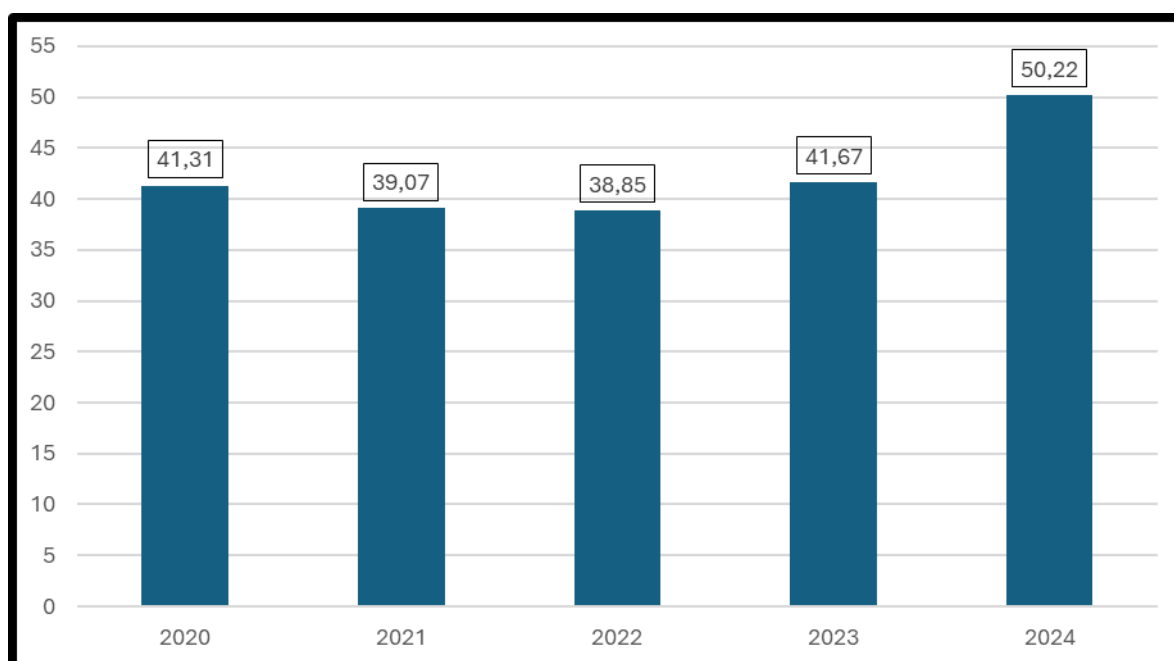
L'accumulation nette de passifs de la CARFO est passée de 41,31 milliards FCFA en 2020 à 50,22 milliards FCFA en 2024, soit une hausse moyenne annuelle de 5,00%. Elle résulte des transactions sur droits de pension et des autres comptes à payer et a exclusivement impliqué des résidents.

L'accumulation nette de droits de pension est passée de 39,17 milliards FCFA en 2020 à 46,07 milliards FCFA en 2024, soit un accroissement moyen annuel de 4,14%.

Quant aux autres comptes à payer, ils ont varié de façon erratique passant de 2,15 milliards FCFA en 2020 à 4,15 milliards FCFA en 2024.

Le graphique suivant décrit la situation des transactions sur passifs de la CARFO.

Graphique 44: Evolution des transactions sur passifs de la CARFO (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CARFO, novembre 2025

En 2024, il ressort une accumulation nette de passifs de 50,22 milliards FCFA après 41,67 milliards FCFA en 2023.

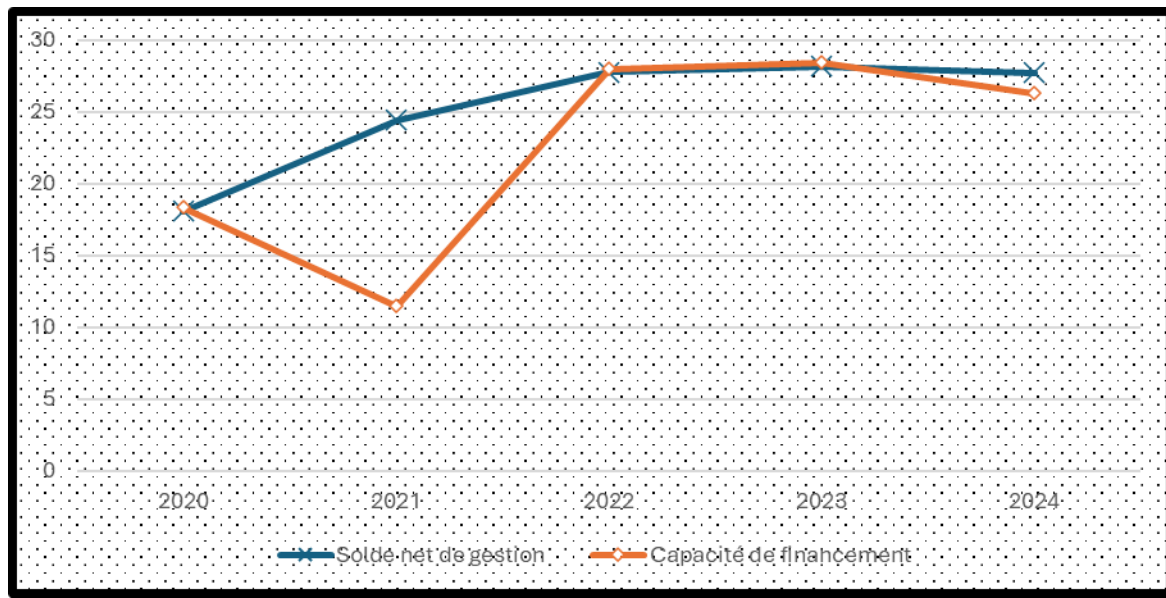
IV.2.4- Soldes caractéristiques

Au cours de la période, les soldes caractéristiques de la CARFO à savoir le solde net de gestion et la capacité de financement, ont connu respectivement une progression annuelle moyenne de 11,28% et 9,43%. Ainsi, ils sont passés respectivement de 18,10 milliards FCFA et 18,34

milliards FCFA en 2020 à 27,75 milliards FCFA et 26,30 milliards FCFA en 2024. Toutefois, en 2021, la capacité de financement connaît une dégradation de 37,34% (-6,85 milliards FCFA) expliquée par une acquisition exceptionnelle de terrains.

Le graphique suivant montre l'évolution des soldes caractéristiques de la CARFO.

Graphique 45 : Capacité de financement et solde net de gestion (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CARFO, novembre 2025.

CONCLUSION

L'exécution des opérations financières de l'Etat sur la période 2020-2024 s'est déroulée dans un contexte de grandes réformes et restructurations au plan économique et social en réponse à la crise sanitaire, sécuritaire et humanitaire. Nonobstant cette donne, la gestion rigoureuse des finances publiques a permis d'améliorer les opérations financières de l'Etat et de soutenir la dynamique de l'activité économique sur la période.

Ainsi, les recettes des différentes unités d'administrations publiques se sont inscrites globalement en hausse. Il est enregistré notamment une hausse, en moyenne annuelle de 11,85% pour l'ACB ; 17,12% pour les UEB ; 7,29% pour les CT ; 11,61% pour la CNSS et 11,07% pour la CARFO. Parallèlement, les dépenses de l'ensemble des secteurs ont enregistré aussi des tendances haussières avec des taux d'accroissement annuels moyens de 11,32% pour l'ACB ; 19,35% pour les UEB ; 3,83% pour les CT ; 4,65% pour la CNSS et 3,44% pour la CARFO.

Il en résulte que seule l'ACB enregistre un besoin de financement de 846,14 milliards FCFA en moyenne annuelle sur la période sous revue. Enregistrant des capacités de financement sur la période, les UEB, les CT, la CARFO et la CNSS ont contribué au financement du déficit du sous-secteur de l'ACB.

En vue d'améliorer les performances dans l'exécution des opérations financières de l'Etat, notamment en matière de mobilisation des ressources (intérieures et extérieures) et d'exécution des dépenses publiques, l'Etat entend poursuivre les actions et mesures suivantes :

- la digitalisation des procédures fiscales et douanières ;
- la modernisation du système d'évaluation des investissements ;
- la modernisation des procédures foncières et cadastrales ;
- le renforcement de la lutte contre le faux, la fraude et l'incivisme fiscal et douanier ;
- la rationalisation des dépenses de fonctionnement à l'effet de dégager plus de ressources budgétaires au profit d'investissements structurants ;
- l'opérationnalisation des logiciels métiers (SIG-EPE, CICT) afin de doter l'ensemble des EPE et des Collectivités territoriales d'outils de gestion harmonisés.

Ces mesures ne pourront produire les effets escomptés que dans un environnement socio-politique apaisé et un climat sécuritaire renforcé à même de fournir des garanties aux investisseurs.



ANNEXES



ANNEXE 1 : TOF-SECTORIELS ANALYSES

Tableau 2 : Tableau des opérations financières de l'Administration Centrale budgétaire (en milliards de FCFA)

CODES MSFP 2014	LIBELLES	2020	2021	2022	2023	2024
1	RECETTES	1 939,31	2 189,07	2 505,65	2 694,79	3 035,27
11	Recettes fiscales	1 370,33	1 705,79	2 038,99	2 220,65	2 578,53
111	Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital	449,50	565,23	712,42	713,95	709,39
112	Impôts sur les salaires et la main-d'œuvre	14,61	16,24	18,24	18,46	20,13
113	Impôts sur le patrimoine	18,48	19,58	21,38	14,62	15,02
114	Impôts sur les biens et services	705,11	867,28	996,90	1 178,70	1 304,85
115	Impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales	181,94	237,34	286,88	292,01	525,93
116	Autres recettes fiscales	0,69	0,13	3,18	2,90	3,21
12	Cotisations sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
121	Cotisations de sécurité sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
122	Autres cotisations sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Dons	303,30	260,23	263,07	203,50	182,01
131	Reçus d'administrations publiques étrangères	72,26	103,91	45,54	20,84	18,41
1311	Courants	23,92	17,56	0,00	0,00	3,53
1312	En capital	48,34	86,35	45,54	20,84	14,89
132	Reçus d'organisations internationales	231,03	156,32	217,53	182,66	163,60
1321	Courants	137,44	63,37	60,27	0,00	0,00
1322	En capital	93,59	92,96	157,26	182,66	163,60
133	Reçus d'autres unités d'administration publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

1331	Courants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1332	En capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14	Autres recettes	265,69	223,05	203,60	270,64	274,73
141	Revenus de la propriété	216,09	168,26	161,01	213,09	199,40
1411	Intérêts	2,26	1,68	2,74	1,38	1,74
1412	Dividendes	58,61	52,98	72,27	102,29	56,03
1413	Prélèvements sur les revenus des quasi-sociétés	0,00	0,00	0,00	8,77	23,48
1414	Revenus de la propriété pour décaissement de revenu des investissements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1415	Loyers	155,21	113,61	86,00	100,65	118,14
1416	Bénéfices réinvestis des investissements directs étrangers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
142	Ventes de biens et services	23,28	30,47	28,19	30,92	43,73
1421	Ventes des établissements marchands	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1422	Droits administratifs	8,19	11,96	18,00	21,44	22,94
1423	Ventes résiduelles des établissements non marchands	15,09	18,50	10,19	9,49	20,79
1424	Ventes imputées de biens et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
143	Amendes, pénalités et confiscations	11,97	7,28	13,78	18,95	13,78
144	Transferts volontaires autres que les dons	14,35	17,04	0,62	7,68	17,82
1441	Transferts courants non classés ailleurs	0,00	0,00	0,00	7,68	16,82
1442	Transferts en capital non classés ailleurs	14,35	17,04	0,62	0,00	1,00
145	Primes, droits et indemnités d'assurance autres qu'assurance-vie et régimes de garantie standard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1451	Primes, droits et indemnités courantes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1452	Indemnités en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	CHARGES	1 752,67	2 058,03	2 579,49	2 266,63	2 312,70
21	Rémunération des salariés	891,11	942,62	937,93	971,97	1 065,87
211	Salaires et traitements	835,02	890,87	884,00	918,27	1 006,98
2111	Salaires et traitements en espèces	835,02	864,74	858,97	900,13	987,09
2112	Salaires et traitements en nature	0,00	26,13	25,03	18,14	19,90
212	Cotisations sociales	56,09	51,75	53,92	53,70	58,88
2121	Cotisations sociales effectives	56,09	51,75	53,92	53,70	58,88
2122	Cotisations sociales imputées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Utilisation de biens et services	174,45	194,41	252,80	229,55	311,14
23	Consommation de capital fixe	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
24	Intérêts	139,94	192,55	221,93	284,86	305,62
241	Aux non-résidents	23,55	28,62	33,31	42,26	45,67
242	Aux résidents autres que les administrations publiques	116,39	163,93	188,62	242,59	259,94
243	Aux autres unités d'administration publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
25	Subventions	112,17	159,75	679,72	200,58	146,19
251	Aux sociétés publiques	103,39	154,47	673,77	195,43	141,04
2511	Aux sociétés publiques non financières	103,39	154,47	673,77	195,43	141,04
2512	Aux sociétés publiques financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
252	Aux entreprises privées	8,78	5,28	5,95	5,15	5,15
2521	Aux entreprises privées non financières	8,65	5,15	5,95	5,15	5,15
2522	Aux entreprises privées financières	0,13	0,13	0,00	0,00	0,00
253	Aux autres secteurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Dons	263,20	286,58	335,20	408,37	350,82
261	Aux administrations publiques étrangères	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2611	Courants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2612	En capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
262	Aux organisations internationales	16,15	20,66	5,79	5,20	11,29

2621	Courants	16,15	20,66	5,79	5,20	11,29
2622	En capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
263	Aux autres unités d'administration publique	247,05	265,92	329,41	403,17	339,53
2631	Courants	228,17	254,42	323,16	307,13	294,21
2632	En capital	18,88	11,50	6,25	96,03	45,32
27	Prestations sociales	50,35	106,77	104,72	104,61	107,35
271	Prestations de sécurité sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2711	Prestations de sécurité sociale en espèces	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2712	Prestations de sécurité sociale en nature	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
272	Prestations d'assistance sociale	44,26	99,84	97,66	97,18	99,21
2721	Prestations d'assistance sociale en espèces	44,26	99,84	97,66	95,07	95,69
2722	Prestations d'assistance sociale en nature	0,00	0,00	0,00	2,11	3,53
273	Prestations sociales d'employeurs	6,10	6,92	7,06	7,43	8,14
2731	Prestations sociales d'employeurs en espèces	6,10	6,92	7,06	7,43	8,14
2732	Prestations sociales d'employeurs en nature	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28	Autres charges	121,45	175,35	47,18	66,70	25,71
281	Charges liées à la propriété autres que les intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2811	Dividendes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2812	Prélèvements sur le revenu des quasi-sociétés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2813	Charges liées aux revenus de la propriété attribués aux assurés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2814	Loyers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

282	Transferts non classés ailleurs	119,51	173,04	44,83	64,01	23,42
2821	<i>Transferts courants non classés ailleurs</i>	118,09	157,74	29,64	55,72	5,21
2822	<i>Transferts en capital non classés ailleurs</i>	1,43	15,30	15,19	8,29	18,21
283	Primes, droits et indemnités d'assurance-dommages et régimes de garantie standard	1,93	2,31	2,35	2,69	2,28
2831	<i>Primes, droits et indemnités courantes</i>	1,93	2,31	2,35	2,69	2,28
2832	<i>Indemnités en capital</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde net de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TRANSACTIONS SUR ACTIFS NON FINANCIERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31	Acquisition nette d'actifs non financiers	717,74	957,68	1 208,84	1 260,24	1 480,77
311	Actifs fixes	708,68	948,62	1 199,03	1 254,37	1 448,19
3111	<i>Bâtiments et ouvrages de génie civil</i>	656,20	857,64	500,03	779,23	915,76
3112	<i>Machines et équipement</i>	38,87	51,14	183,85	167,28	248,56
3113	<i>Autres actifs fixes</i>	13,61	39,84	135,74	105,17	101,44
3114	<i>Systèmes d'armes</i>	0,00	0,00	379,41	202,68	182,43
312	Stocks	3,03	0,32	0,80	1,55	1,82
313	Objets de valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
314	Actifs non produits	6,04	8,74	9,02	4,32	30,76
3141	<i>Terrains</i>	5,93	7,78	8,66	3,99	1,75
3142	<i>Gisements</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	8,16
3143	<i>Autres actifs naturels</i>	0,10	0,88	0,35	0,33	20,84
3144	<i>Actifs incorporels non produits</i>	0,00	0,09	0,01	0,00	0,00
	Capacité/besoin de financement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TRANSACTIONS SUR ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS (FINANCEMENT)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32	Actifs financiers	-1,19	232,50	-201,37	-110,46	137,43

	321	Intérieurs	-2,88	227,95	-206,20	-117,29	133,13
1	321	Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	321	Numéraire et dépôts	-48,87	217,71	-196,68	-105,81	87,49
3	321	Titres de créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	321	Crédits	49,22	10,24	-9,52	-11,48	-1,76
5	321	Actions et parts de fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	47,40
6	321	Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	321	Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	32171	Produits financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	32172	Options sur titres des salariés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	321	Autres comptes à recevoir	-3,23	0,00	0,00	0,00	0,00
	322	Extérieurs	1,69	4,55	4,83	6,82	4,30
1	322	Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	322	Numéraire et dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	322	Titres de créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	322	Crédits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	322	Actions et parts de fonds d'investissement	1,69	4,55	4,83	6,82	4,30
6	322	Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

7	322	Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	322	Autres comptes à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33		Passifs	526,24	1 051,41	1 078,31	728,73	900,19
	331	Intérieurs	26,15	301,78	993,78	593,27	714,15
1	331	Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	331	Numéraire et dépôts	61,82	3,33	201,40	154,20	91,81
3	331	Titres de créance	47,66	318,30	212,95	344,15	626,90
4	331	Crédits	-33,35	-136,59	302,78	-53,91	-124,86
5	331	Actions et parts de fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	331	Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	331	Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	331	Autres comptes à payer	-49,98	116,74	276,64	148,82	120,30
	332	Extérieurs	500,08	749,63	84,53	135,46	186,04
1	332	Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	332	Numéraire et dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	332	Titres de créance	347,68	484,63	-71,80	-91,21	23,65
4	332	Crédits	152,41	265,00	156,33	226,67	162,39

5	332	Actions et parts de fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	332	Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	332	Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	33271	Produits financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	33272	Options sur titres des salariés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	332	Autres comptes à payer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ECART			-3,68	-7,73	-3,00	7,12	4,57

Tableau 3 : Tableau des opérations financières des Unités Extrabudgétaires (en milliards de F CFA)

CODES MSFP 2014	LIBELLES	2020	2021	2022	2023	2024
1	RECETTES	346,35	349,15	445,06	493,44	577,51
11	Recettes fiscales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
111	Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
112	Impôts sur les salaires et la main-d'œuvre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
113	Impôts sur le patrimoine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
114	Impôts sur les biens et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
115	Impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
116	Autres recettes fiscales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12	Cotisations sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
121	Cotisations de sécurité sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
122	Autres cotisations sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Dons	261,42	262,52	273,23	361,67	363,48
131	Reçus d'administrations publiques étrangères	6,82	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Courants	6,82	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	En capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Reçus d'organisations internationales	0,89	0,69	34,64	0,53	3,67
1321	Courants	0,70	0,44	1,75	0,51	1,47
1322	En capital	0,18	0,25	32,90	0,03	2,20
133	Reçus d'autres unités d'administration publique	253,71	261,82	238,59	361,14	359,81
1331	Courants	213,79	179,19	222,93	261,60	310,83
1332	En capital	39,93	82,64	15,66	99,54	48,98
14	Autres recettes	84,93	86,63	171,83	131,77	214,03
141	Revenus de la propriété	0,00	2,32	8,53	6,34	4,36
142	Ventes de biens et services	67,27	73,87	128,66	95,93	198,73
143	Amendes, pénalités et confiscations	0,30	0,16	0,28	3,08	5,93

144	Transferts volontaires autres que les dons	17,36	10,27	34,36	26,42	5,01
145	Primes, droits et indemnités d'assurance autres qu'assurance-vie et régimes de garantie standard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	327,65	346,09	395,92	491,14	472,02
2	CHARGES	238,43	240,69	353,01	463,39	449,99
21	Rémunération des salariés	95,10	92,29	147,63	207,31	212,26
211	Salaires et traitements	90,01	87,21	139,93	197,14	200,90
2111	Salaires et traitements en espèces	90,01	87,20	139,93	197,14	200,90
2112	Salaires et traitements en nature	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00
212	Cotisations sociales	5,09	5,08	7,71	10,18	11,35
22	Utilisation de biens et services	86,45	106,46	159,47	125,47	192,29
23	Consommation de capital fixe	0,16	0,66	4,44	3,93	5,41
24	Intérêts	0,12	4,92	12,90	0,89	10,20
241	Aux non-résidents	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
242	Aux résidents autres que les administrations publiques	0,00	4,92	12,90	0,89	10,09
243	Aux autres unités d'administration publique	0,12	0,00	0,00	0,00	0,11
25	Subventions	3,30	0,00	0,99	20,57	0,00
251	Aux sociétés publiques	0,00	0,00	0,00	18,68	0,00
252	Aux entreprises privées	3,30	0,00	0,99	1,89	0,00
253	Aux autres secteurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Dons	12,28	11,49	1,88	0,24	0,11
261	Aux administrations publiques étrangères	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
262	Aux organisations internationales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02
263	Aux autres unités d'administration publique	12,28	11,49	1,88	0,24	0,08
27	Prestations sociales	1,62	1,63	1,93	6,33	0,74
271	Prestations de sécurité sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
272	Prestations d'assistance sociale	1,46	1,48	1,77	5,88	0,00
273	Prestations sociales d'employeurs	0,17	0,16	0,17	0,45	0,74
28	Autres charges	39,40	23,24	23,76	98,65	28,97
281	Charges liées à la propriété autres que les intérêts	0,00	0,00	6,09	0,00	0,00
282	Transferts non classés ailleurs	39,40	23,24	17,67	98,23	28,50

283	Primes, droits et indemnités d'assurance-dommages et régimes de garantie standard	0,00	0,00	0,00	0,42	0,48
	Solde net de gestion	107,93	108,47	92,05	30,06	127,53
	TRANSACTIONS SUR ACTIFS NON FINANCIERS	89,22	105,41	42,91	27,75	22,04
31	Acquisition nette d'actifs non financiers	89,22	105,41	42,91	27,75	22,04
311	Actifs fixes	88,43	104,96	42,22	26,42	22,20
312	Stocks	0,12	-0,13	0,46	1,11	-2,13
313	Objets de valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
314	Actifs non produits	0,67	0,57	0,23	0,23	1,96
	Capacité/besoin de financement = Financement	18,71	3,06	49,14	2,30	105,49
	TRANSACTIONS SUR ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS (FINANCEMENT)	19,16	1,99	50,05	2,46	103,95
32	Actifs financiers	65,33	132,75	32,05	19,04	113,81
321	Intérieurs	65,33	133,93	32,49	19,04	113,81
3211	Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3212	Numéraire et dépôts	28,91	70,55	32,39	-2,07	-13,85
3213	Titres de créance	0,00	3,80	-0,19	4,35	0,00
3214	Crédits	33,43	44,90	-0,72	-24,67	5,18
3215	Actions et parts de fonds d'investissement	0,00	0,00	6,91	1,76	12,05
3216	Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3217	Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés	0,00	0,00	-4,83	0,00	0,00
3218	Autres comptes à recevoir	2,99	14,67	-1,06	39,67	110,43
322	Extérieurs	0,00	-1,18	-0,45	0,00	0,00
3221	Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3222	Numéraire et dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3223	Titres de créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3224	Crédits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3225	Actions et parts de fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3226	Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3227	Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3228	Autres comptes à recevoir	0,00	-1,18	-0,45	0,00	0,00
33	Passifs	46,17	130,76	-18,00	16,58	9,85

331	Intérieurs	47,66	132,05	-17,50	16,75	10,58
3311	Droits de tirage spéciaux (DTS)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3312	Numéraire et dépôts	46,40	0,00	1,16	2,21	2,14
3313	Titres de créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3314	Crédits	1,08	109,92	-8,25	-19,12	-20,46
3315	Actions et parts de fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3316	Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3317	Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3318	Autres comptes à payer	0,18	22,14	-10,42	33,66	28,91
332	Extérieurs	-1,49	-1,30	-0,50	-0,17	-0,73
3321	Droits de tirage spéciaux (DTS)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3322	Numéraire et dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3323	Titres de créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3324	Crédits	-1,49	-1,30	-0,50	-0,17	-0,73
3325	Actions et parts de fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3326	Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3327	Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3328	Autres comptes à payer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Tableau 4 : Tableau des opérations financières des Collectivités Territoriales (en milliards de F CFA)

CODES MSFP 2014	LIBELLES	2020	2021	2022	2023	2024
1	RECETTES	157,78	178,79	114,65	173,24	129,89
11	<i>Recettes fiscales</i>	3,93	4,58	3,36	4,71	5,02
111	Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
112	Impôts sur les salaires et la main-d'œuvre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
113	Impôts sur le patrimoine	2,01	2,49	1,17	2,09	2,47
114	Impôts sur les biens et services	1,83	1,99	2,09	2,58	2,54
115	Impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
116	Autres recettes fiscales	0,08	0,09	0,09	0,05	0,01
12	<i>Cotisations sociales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
121	Cotisations de sécurité sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
122	Autres cotisations sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	<i>Dons</i>	143,13	161,18	100,08	155,11	111,05
131	Reçus d'administrations publiques étrangères	0,00	0,00	0,01	0,01	0,00
131 1	<i>Courants</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131 2	<i>En capital</i>	0,00	0,00	0,01	0,01	0,00
132	Reçus d'organisations internationales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132 1	<i>Courants</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132 2	<i>En capital</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Reçus d'autres unités d'administration publique	143,13	161,18	100,07	155,10	111,05
133 1	<i>Courants</i>	76,77	80,33	79,34	86,15	51,37

2	133	<i>En capital</i>	66,36	80,85	20,73	68,96	59,67
14		Autres recettes	10,72	13,03	11,21	13,42	13,82
141		Revenus de la propriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	141	<i>Intérêts</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	141	<i>Dividendes</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	141	<i>Prélèvements sur les revenus des quasi-sociétés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	141	<i>Revenus de la propriété pour décaissement de revenu des investissements</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	141	<i>Loyers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	141	<i>Bénéfices réinvestis des investissements directs étrangers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
142		Ventes de biens et services	8,85	10,38	9,25	11,30	11,55
1	142	<i>Ventes des établissements marchands</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	142	<i>Droits administratifs</i>	4,47	4,70	3,88	4,46	4,80
3	142	<i>Ventes résiduelles des établissements non marchands</i>	4,38	5,68	5,37	6,84	6,75
4	142	<i>Ventes imputées de biens et services</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
143		Amendes, pénalités et confiscations	1,42	1,89	1,33	0,72	1,17
144		Transferts volontaires autres que les dons	0,45	0,76	0,64	1,40	1,11
1	144	<i>Transferts courants non classés ailleurs</i>	0,45	0,76	0,64	1,27	1,11
2	144	<i>Transferts en capital non classés ailleurs</i>	0,00	0,00	0,00	0,13	0,00

145	Primes, droits et indemnités d'assurance autres qu'assurance-vie et régimes de garantie standard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 145	<i>Primes, droits et indemnités courantes</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 145	<i>Indemnités en capital</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	140,62	145,11	115,70	130,70	116,27
2	CHARGES	68,67	67,34	65,44	73,04	63,65
21	Rémunération des salariés	15,43	16,08	17,02	17,67	17,90
211	Salaires et traitements	14,62	15,15	16,05	16,74	16,86
1 211	<i>Salaires et traitements en espèces</i>	14,62	15,15	16,05	16,74	16,86
2 211	<i>Salaires et traitements en nature</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Cotisations sociales	0,81	0,93	0,97	0,92	1,04
1 212	<i>Cotisations sociales effectives</i>	0,81	0,93	0,97	0,92	1,04
2 212	<i>Cotisations sociales imputées</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Utilisation de biens et services	32,67	33,31	31,21	33,94	29,58
23	Consommation de capital fixe	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
24	Intérêts	0,02	0,03	0,02	0,02	0,01
241	Aux non-résidents	0,02	0,03	0,02	0,02	0,01
242	Aux résidents autres que les administrations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
243	Aux autres unités d'administration publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
25	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
251	Aux sociétés publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 251	<i>Aux sociétés publiques non financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 251	<i>Aux sociétés publiques financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

252	Aux entreprises privées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 252	<i>Aux entreprises privées non financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 252	<i>Aux entreprises privées financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
253	Aux autres secteurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Dons	0,02	0,05	0,04	0,17	0,34
261	Aux administrations publiques étrangères	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 261	<i>Courants</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 261	<i>En capital</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
262	Aux organisations internationales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 262	<i>Courants</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 262	<i>En capital</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
263	Aux autres unités d'administration publique	0,02	0,05	0,04	0,17	0,34
1 263	<i>Courants</i>	0,02	0,05	0,04	0,17	0,34
2 263	<i>En capital</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Prestations sociales	17,48	14,60	14,58	18,87	13,58
271	Prestations de sécurité sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 271	<i>Prestations de sécurité sociale en espèces</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 271	<i>Prestations de sécurité sociale en nature</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
272	Prestations d'assistance sociale	17,23	14,34	14,28	18,36	13,09
1 272	<i>Prestations d'assistance sociale en espèces</i>	0,08	0,05	0,10	0,08	0,14

2	272	<i>Prestations d'assistance sociale en nature</i>	17,14	14,30	14,18	18,28	12,95
	273	Prestations sociales d'employeurs	0,25	0,26	0,30	0,51	0,49
1	273	<i>Prestations sociales d'employeurs en espèces</i>	0,24	0,24	0,29	0,50	0,48
2	273	<i>Prestations sociales d'employeurs en nature</i>	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
28		Autres charges	3,06	3,28	2,58	2,38	2,25
	281	Charges liées à la propriété autres que les intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	281	<i>Dividendes</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	281	<i>Prélèvements sur le revenu des quasi-sociétés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	281	<i>Charges liées aux revenus de la propriété attribués aux assurés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	281	<i>Loyers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	282	Transferts non classés ailleurs	2,98	3,14	2,45	2,22	2,09
1	282	<i>Transferts courants non classés ailleurs</i>	2,98	3,14	2,45	2,22	2,09
2	282	<i>Transferts en capital non classés ailleurs</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	283	Primes, droits et indemnités d'assurance-dommages et régimes de garantie standard	0,07	0,14	0,13	0,16	0,15
1	283	<i>Primes, droits et indemnités courantes</i>	0,07	0,14	0,13	0,16	0,15
2	283	<i>Indemnités en capital</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Solde net de gestion	89,11	111,45	49,20	100,20	66,24
		TRANSACTIONS SUR ACTIFS NON FINANCIERS	71,95	77,76	50,26	57,66	52,62
31		Actifs non financiers	71,95	77,76	50,26	57,66	52,62

311	Actifs fixes	71,88	77,69	50,23	57,61	52,61
1	311 <i>Bâtiments et ouvrages de génie civil</i>	55,73	62,44	41,48	47,42	41,66
2	311 <i>Machines et équipement</i>	13,31	13,34	7,89	9,18	10,44
3	311 <i>Autres actifs fixes</i>	2,84	1,92	0,87	1,01	0,50
4	311 <i>Systèmes d'armes</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
312	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
313	Objets de valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
314	Actifs non produits	0,07	0,08	0,03	0,04	0,02
1	314 <i>Terrains</i>	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00
2	314 <i>Réserves de minerais et de produits énergétiques</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	314 <i>Autres actifs naturels</i>	0,07	0,08	0,03	0,03	0,02
4	314 <i>Actifs incorporels non produits</i>	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00
	Capacité/besoin de financement = Financement	17,15	33,68	-1,06	42,55	13,61
	TRANSACTIONS SUR ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS (FINANCEMENT)	17,15	33,68	-1,06	42,55	13,61
32	Actifs financiers	22,81	20,89	-1,28	49,70	18,93
321	Intérieurs	22,81	20,89	-1,28	49,70	18,93
3211	<i>Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3212	<i>Numéraire et dépôts</i>	21,41	21,51	-3,15	48,87	18,17
3213	<i>Titres de créance</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3214	<i>Crédits</i>	-0,01	-0,01	0,03	0,00	0,00
3215	<i>Actions et parts de fonds d'investissement</i>	0,00	0,03	0,00	0,01	0,00

3216	<i>Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3217	<i>Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3218	<i>Autres comptes à recevoir</i>	1,41	-0,64	1,83	0,83	0,76
322	Extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3221	<i>Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3222	<i>Numéraire et dépôts</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3223	<i>Titres de créance</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3224	<i>Crédits</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3225	<i>Actions et parts de fonds d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3226	<i>Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3227	<i>Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3228	<i>Autres comptes à recevoir</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33	Passifs	5,66	-12,80	-0,22	7,15	5,31
331	Intérieurs	5,66	-12,80	-0,22	7,15	5,29
3311	<i>Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3312	<i>Numéraire et dépôts</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3313	<i>Titres de créance</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3314	<i>Crédits</i>	-0,19	-0,25	-0,25	-0,25	-0,25
3315	<i>Actions et parts de fonds d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3316	<i>Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3317	<i>Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3318	<i>Autres comptes à payer</i>	5,85	-12,55	0,03	7,40	5,54
332	Extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02

3321	<i>Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3322	<i>Numéraire et dépôts</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3323	<i>Titres de créance</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3324	<i>Crédits</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3325	<i>Actions et parts de fonds d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3326	<i>Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3327	<i>Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3328	<i>Autres comptes à payer</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02
ECART = Ligne 206 (-) Ligne 207		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Tableau 5 : Tableau des opérations financières de la CNSS (en milliards de F CFA)

CODES MSFP 2001	LIBELLES	2020	2021	2022	2023	2024
<i>1</i>	<i>RECETTES</i>	<i>142,56</i>	<i>161,69</i>	<i>175,00</i>	<i>194,62</i>	<i>220,79</i>
<i>11</i>	<i>Recettes fiscales</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>111</i>	<i>Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>1111</i>	<i>A la charge des personnes physiques</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>1112</i>	<i>A la charge des sociétés et autres entreprises</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>1113</i>	<i>Autres impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>112</i>	<i>Impôts sur les salaires et la main-d'œuvre</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>113</i>	<i>Impôts sur le patrimoine</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>1131</i>	<i>Impôts périodiques sur la propriété immobilière</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>1132</i>	<i>Impôts périodiques sur le patrimoine net</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>1133</i>	<i>Impôts sur les mutations par décès, les successions et les donations entre vifs et legs</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>1134</i>	<i>Impôts sur les transactions financières et en capital</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>1135</i>	<i>Prélèvements sur le capital</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

1136	<i>Autres impôts périodiques sur le patrimoine</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
114	<i>Impôts sur les biens et services</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1141	<i>Impôts généraux sur les biens et services</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11411	<i>Taxes sur la valeur ajoutée</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11412	<i>Impôts sur la vente</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11413	<i>Impôts sur le chiffre d'affaires et autres impôts généraux sur les biens et services</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11414	<i>Impôts sur les transactions financières et en capital</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1142	<i>Accises</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1143	<i>Bénéfices des monopoles fiscaux</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1144	<i>Taxes sur des services déterminés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1145	<i>Taxes sur l'utilisation ou la permission d'utiliser des biens ou d'exercer des activités</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11451	<i>Taxes sur les véhicules à moteur</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11452	<i>Autres taxes sur l'utilisation ou la permission d'utiliser des biens ou d'exercer des activités</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
114521	<i>Impôts sur les autorisations commerciales et professionnelles</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
114522	<i>Taxes sur la pollution</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

114523	<i>Redevances de radio et télévision</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
114524	<i>Licences et permis aux ménages</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
114525	<i>Autres taxes sur l'utilisation ou la permission d'utiliser des biens ou d'exercer des activités non classées ailleurs</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1146	<i>Autres impôts sur les biens et services</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
115	<i>Impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1151	<i>Droits de douane et autres droits à l'importation</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1152	<i>Taxes à l'exportation</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1153	<i>Bénéfices des monopoles d'exportation ou d'importation</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1154	<i>Bénéfices de change</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1155	<i>Taxes sur les opérations de change</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1156	<i>Autres impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
116	<i>Autres recettes fiscales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1161	<i>À la charge exclusive des entreprises</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1162	<i>À la charge d'autres entités ou non identifiables</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12	<i>Cotisations sociales</i>	105,36	118,35	128,81	136,14	151,91

121	<i>Cotisations de sécurité sociale</i>	105,36	118,35	128,81	136,14	151,91
1211	<i>À la charge des salariés</i>	26,41	29,72	32,29	42,44	46,30
1212	<i>À la charge des employeurs</i>	77,22	86,90	94,48	86,46	99,13
1213	<i>À la charge des travailleurs indépendants ou des personnes sans emploi</i>	1,73	1,73	2,04	7,24	6,48
1214	<i>Non ventilables</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
122	<i>Autres cotisations sociales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1221	<i>À la charge des salariés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1222	<i>À la charge des employeurs</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1223	<i>Imputées</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	<i>Dons</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	<i>Reçus d'administrations publiques étrangères</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	<i>Courants</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	<i>En capital</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	<i>Reçus d'organisations internationales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	<i>Courants</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

1322	<i>En capital</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	<i>Reçus d'autres unités d'administration publique</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1331	<i>Courants</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1332	<i>En capital</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14	<i>Autres recettes</i>	37,20	43,34	46,19	58,47	68,88
141	<i>Revenus de la propriété</i>	34,29	39,66	42,34	54,53	63,56
1411	<i>Intérêts</i>	33,51	38,66	41,20	52,99	62,07
14111	<i>De non-résidents</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14112	<i>De résidents autres que les administrations publiques</i>	26,97	31,27	33,70	41,12	43,52
14113	<i>D'autres unités d'administration publique</i>	6,54	7,39	7,50	11,87	18,55
1412	<i>Dividendes</i>	0,78	1,00	1,14	1,54	1,49
14121	<i>De non-résidents</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14122	<i>De résidents</i>	0,78	1,00	1,14	1,54	1,49
1413	<i>Prélèvements sur les revenus des quasi-sociétés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1414	<i>Revenus de la propriété pour décaissement de revenu des investissements</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

1415	Loyers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1416	Bénéfices réinvestis des investissements directs étrangers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
142	Ventes de biens et services	0,67	0,68	1,60	1,89	1,76
1421	Ventes des établissements marchands	0,47	0,56	0,58	0,58	0,57
1422	Droits administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1423	Ventes résiduelles des établissements non marchands	0,20	0,12	1,02	1,31	1,19
1424	Ventes imputées de biens et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
143	Amendes, pénalités et confiscations	2,21	3,01	2,18	2,05	3,56
144	Transferts volontaires autres que les dons	0,02	0,00	0,07	0,00	0,00
1441	Transferts courants non classés ailleurs	0,02	0,00	0,07	0,00	0,00
14411	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14412	Autres transferts courants non classés ailleurs	0,02	0,00	0,07	0,00	0,00
1442	Transferts en capital non classés ailleurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
145	Primes, droits et indemnités d'assurance autres qu'assurance-vie et régimes de garantie standard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1451	Primes, droits et indemnités courantes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

14511	Primes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14512	Droits de régimes de garantie standard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14513	Indemnités courantes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1452	Indemnités en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	62,36	69,26	68,71	74,88	77,83
2	CHARGES	60,98	65,84	67,80	74,51	76,14
21	Rémunération des salariés	8,59	8,72	8,09	8,56	7,74
211	Salaires et traitements	7,74	7,91	7,31	7,66	6,89
2111	Salaires et traitements en espèces	7,73	7,90	7,29	7,65	6,88
2112	Salaires et traitements en nature	0,02	0,02	0,02	0,02	0,01
212	Cotisations sociales	0,84	0,81	0,78	0,90	0,84
2121	Cotisations sociales effectives	0,84	0,81	0,78	0,90	0,84
2122	Cotisations sociales imputées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Utilisation de biens et services	4,31	4,47	4,22	5,49	5,30
23	Consommation de capital fixe	2,16	2,45	3,24	2,68	2,43

24	<i>Intérêts</i>	0,00	0,01	0,01	0,01	0,00
241	<i>Aux non-résidents</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
242	<i>Aux résidents autres que les administrations publiques</i>	0,00	0,01	0,01	0,01	0,00
243	<i>Aux autres unités d'administration publique</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
25	<i>Subventions</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
251	<i>Aux sociétés publiques</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2511	<i>Aux sociétés publiques non financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2512	<i>Aux sociétés publiques financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
252	<i>Aux entreprises privées</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2521	<i>Aux entreprises privées non financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2522	<i>Aux entreprises privées financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
253	<i>Aux autres secteurs</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	<i>Dons</i>	0,27	0,20	0,15	0,28	0,51
261	<i>Aux administrations publiques étrangères</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2611	<i>Courants</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

2612	<i>En capital</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
262	<i>Aux organisations internationales</i>	0,08	0,08	0,10	0,09	0,10
2621	<i>Courants</i>	0,08	0,08	0,10	0,09	0,10
2622	<i>En capital</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
263	<i>Aux autres unités d'administration publique</i>	0,19	0,12	0,05	0,19	0,41
2631	<i>Courants</i>	0,19	0,12	0,05	0,19	0,41
2632	<i>En capital</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	<i>Prestations sociales</i>	44,85	49,41	51,58	56,81	59,59
271	<i>Prestations de sécurité sociale</i>	44,83	49,22	51,56	56,66	59,51
2711	<i>Prestations de sécurité sociale en espèces</i>	44,75	49,13	51,48	56,58	59,39
2712	<i>Prestations de sécurité sociale en nature</i>	0,08	0,09	0,09	0,08	0,12
272	<i>Prestations d'assistance sociale</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2721	<i>Prestations d'assistance sociale en espèces</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2722	<i>Prestations d'assistance sociale en nature</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
273	<i>Prestations sociales d'employeurs</i>	0,02	0,19	0,02	0,15	0,08

2731	<i>Prestations sociales d'employeurs en espèces</i>	0,02	0,19	0,02	0,15	0,08
2732	<i>Prestations sociales d'employeurs en nature</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28	<i>Autres charges</i>	0,80	0,58	0,52	0,68	0,57
281	<i>Charges liées à la propriété autres que les intérêts</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2811	<i>Dividendes</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28111	<i>Aux non-résidents</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28112	<i>Aux résidents</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2812	<i>Prélèvements sur le revenu des quasi-sociétés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2813	<i>Charges liées aux revenus de la propriété attribués aux assurés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2814	<i>Loyers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
282	<i>Transferts non classés ailleurs</i>	0,74	0,50	0,46	0,63	0,49
2821	<i>Transferts courants non classés ailleurs</i>	0,74	0,50	0,46	0,63	0,49
2822	<i>Transferts en capital non classés ailleurs</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
283	<i>Primes, droits et indemnités d'assurance-dommages et régimes de garantie standard</i>	0,06	0,08	0,06	0,05	0,08
2831	<i>Primes, droits et indemnités courantes</i>	0,06	0,08	0,06	0,05	0,08

28311	Primes	0,06	0,08	0,06	0,05	0,08
28312	Droits de régimes de garantie standard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28313	Indemnités courantes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2832	Indemnités en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde net de gestion	81,58	95,86	107,19	120,11	144,66
	TRANSACTIONS SUR ACTIFS NON FINANCIERS	1,38	3,42	0,90	0,37	1,69
31	Actifs non financiers	1,38	3,42	0,90	0,37	1,69
311	Actifs fixes	-1,38	1,06	2,30	-0,62	-1,38
3111	Bâtiments et ouvrages de génie civil	-0,88	0,95	2,20	-0,24	-1,05
31111	Logements	-0,66	-0,61	-0,84	-0,98	-0,77
31112	Bâtiments non résidentiels	-0,35	1,60	2,41	0,72	-0,35
31113	Autres ouvrages de génie civil	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31114	Améliorations de terrains	0,13	-0,04	0,64	0,01	0,07
3112	Machines et équipement	-0,29	0,14	0,01	-0,36	-0,24
31121	Matériels de transport	-0,08	0,32	0,19	-0,07	-0,08

31122	Machines et équipements autres que matériels de transport	-0,21	-0,18	-0,17	-0,30	-0,16
311221	Équipements des technologies de l'information et de la communication (TIC)	-0,16	-0,11	0,08	-0,04	0,06
311222	Machines et équipements non classés ailleurs	-0,05	-0,07	-0,25	-0,26	-0,22
3113	Autres actifs fixes	-0,21	-0,02	0,08	-0,01	-0,09
31131	Ressources biologiques cultivées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
311311	Ressources animales fournissant une production de façon répétée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
311312	Arbres, végétaux et plantes fournissant une production de façon répétée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31132	Produits de la propriété intellectuelle	-0,21	-0,02	0,08	-0,01	-0,09
311321	Recherche et développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
311322	Prospection minière et évaluation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
311323	Logiciels et bases de données	-0,21	-0,02	0,08	-0,01	-0,09
3113231	Logiciels	-0,21	-0,02	0,08	-0,01	-0,09
3113232	Bases de données	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
311324	Œuvres récréatives, littéraires ou artistiques originales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
311325	Autres droits de propriété intellectuelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

31133	<i>Coûts de transfert de la propriété d'actifs non produits autres que des terrains</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3114	<i>Systèmes d'armes</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
312	<i>Stocks</i>	2,75	2,36	-1,39	0,99	1,24
31221	<i>Matières premières et fournitures</i>	0,01	-0,02	0,08	0,07	-0,11
31222	<i>Travaux en cours</i>	2,74	2,37	-1,47	0,91	1,34
31223	<i>Produits finis</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31224	<i>Biens destinés à la revente</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31225	<i>Stocks militaires</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
313	<i>Objets de valeur</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
314	<i>Actifs non produits</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	1,84
3141	<i>Terrains</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	1,84
3142	<i>Réserves de minerais et de produits énergétiques</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3143	<i>Autres actifs naturels</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31431	<i>Ressources biologiques non cultivées</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31432	<i>Ressources en eau</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

31433	<i>Autres ressources naturelles</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
314331	<i>Spectre de fréquences radio</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
314332	<i>Ressources naturelles non classées ailleurs</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3144	<i>Actifs incorporels non produits</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31441	<i>Contrats, baux et licences</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
314411	<i>Licences d'exploitation négociables</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
314412	<i>Permis d'utilisation de ressources naturelles</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
314413	<i>Permis d'entreprendre une activité spécifique</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
314414	<i>Droit d'exclusivité sur des biens et services futurs</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31442	<i>Fonds de commerce et actifs commerciaux</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<i>Capacité/besoin de financement = Financement</i>	80,20	92,44	106,29	119,74	142,97
	TRANSACTIONS SUR ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS (FINANCEMENT)	80,20	92,44	106,29	119,74	142,97
32	<i>Actifs financiers</i>	81,48	97,36	111,36	124,58	151,49
321	<i>Intérieurs</i>	81,57	98,83	110,75	125,07	151,21
3211	<i>Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

32111	<i>Or monétaire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32112	<i>Droits de tirage spéciaux</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3212	<i>Numéraire et dépôts</i>	69,41	78,27	78,69	58,37	-10,03
3213	<i>Titres de créance</i>	7,83	17,16	17,77	62,37	119,08
3214	<i>Crédits</i>	-1,72	-2,38	-1,31	0,03	21,35
3215	<i>Actions et parts de fonds d'investissement</i>	0,03	1,05	0,06	0,00	1,13
32151	<i>Actions</i>	0,03	1,05	0,06	0,00	1,13
32152	<i>Parts ou unités de fonds d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3216	<i>Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32161	<i>Réserves techniques d'assurance-dommages</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32162	<i>Droits sur les assurances-vie et rentes</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32163	<i>Droits à pension</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32164	<i>Droits des fonds de pension sur les gérants des systèmes de pension</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32165	<i>Réserves pour appels dans le cadre de garanties standard</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3217	<i>Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

32171	<i>Produits financiers dérivés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32172	<i>Options sur titres des salariés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3218	<i>Autres comptes à recevoir</i>	6,02	4,73	15,55	4,31	19,68
32181	<i>Crédits commerciaux et avances</i>	-1,05	-1,05	0,40	0,33	1,37
32182	<i>Divers autres comptes à recevoir</i>	7,07	5,78	15,15	3,98	18,31
322	<i>Extérieurs</i>	-0,10	-1,47	0,61	-0,49	0,28
3221	<i>Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32211	<i>Or monétaire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32212	<i>Droits de tirage spéciaux</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3222	<i>Numéraire et dépôts</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3223	<i>Titres de créance</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3224	<i>Crédits</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3225	<i>Actions et parts de fonds d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32251	<i>Actions</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32252	<i>Parts ou unités de fonds d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3226	<i>Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32261	<i>Réserves techniques d'assurance-dommages</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32262	<i>Droits sur les assurances-vie et rentes</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32263	<i>Droits à pension</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32264	<i>Droits des fonds de pension sur les gérants des systèmes de pension</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32265	<i>Réserves pour appels dans le cadre de garanties standard</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3227	<i>Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32271	<i>Produits financiers dérivés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32272	<i>Options sur titres des salariés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3228	<i>Autres comptes à recevoir</i>	-0,10	-1,47	0,61	-0,49	0,28
32281	<i>Crédits commerciaux et avances</i>	-0,10	-1,47	0,61	-0,49	0,28
32282	<i>Divers autres comptes à recevoir</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33	<i>Passifs</i>	1,28	4,92	5,07	4,84	8,52
331	<i>Intérieurs</i>	1,20	4,77	4,25	5,04	7,85
3311	<i>Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

33111	<i>Or monétaire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33112	<i>Droits de tirage spéciaux</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3312	<i>Numéraire et dépôts</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3313	<i>Titres de créance</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3314	<i>Crédits</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3315	<i>Actions et parts de fonds d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33151	<i>Actions</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33152	<i>Parts ou unités de fonds d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3316	<i>Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33161	<i>Réserves techniques d'assurance-dommages</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33162	<i>Droits sur les assurances-vie et rentes</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33163	<i>Droits à pension</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33164	<i>Droits des fonds de pension sur les gérants des systèmes de pension</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33165	<i>Réserves pour appels dans le cadre de garanties standard</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3317	<i>Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

33171	<i>Produits financiers dérivés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33172	<i>Options sur titres des salariés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3318	<i>Autres comptes à payer</i>	1,20	4,77	4,25	5,04	7,85
33181	<i>Crédits commerciaux et avances</i>	2,05	3,07	5,86	4,64	4,09
33182	<i>Divers autres comptes à payer</i>	-0,84	1,70	-1,61	0,41	3,76
332	<i>Extérieurs</i>	0,08	0,15	0,82	-0,20	0,68
3321	<i>Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33211	<i>Or monétaire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33212	<i>Droits de tirage spéciaux</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3322	<i>Numéraire et dépôts</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3323	<i>Titres de créance</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3324	<i>Crédits</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3325	<i>Actions et parts de fonds d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33251	<i>Actions</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33252	<i>Parts ou unités de fonds d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3326	<i>Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33261	<i>Réserves techniques d'assurance-dommages</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33262	<i>Droits sur les assurances-vie et rentes</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33263	<i>Droits à pension</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33264	<i>Droits des fonds de pension sur les gérants des systèmes de pension</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33265	<i>Réserves pour appels dans le cadre de garanties standard</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3327	<i>Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33271	<i>Produits financiers dérivés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33272	<i>Options sur titres des salariés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3328	<i>Autres comptes à payer</i>	0,08	0,15	0,82	-0,20	0,68
33281	<i>Crédits commerciaux et avances</i>	0,08	0,15	0,82	-0,20	0,68
33282	<i>Divers autres comptes à payer</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<i>ECART = Ligne 206 (-) Ligne 207</i>	-3	6 000	-	-	-

Tableau 6 : Tableau des opérations financières de la CARFO (en milliards de FCFA)

CODES MSFP 2014	LIBELLES	2020	2021	2022	2023	2024
1	RECETTES	23,36	30,85	34,60	35,52	38,28
11	Recettes fiscales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
111	Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1111	A la charge des personnes physiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1112	A la charge des sociétés et autres entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1113	Autres impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
112	Impôts sur les salaires et la main-d'œuvre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
113	Impôts sur le patrimoine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1131	Impôts périodiques sur la propriété immobilière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1132	Impôts périodiques sur le patrimoine net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1133	Impôts sur les mutations par décès, les successions et les donations entre vifs et legs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1135	Prélèvements sur le capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1136	Autres impôts périodiques sur le patrimoine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
114	Impôts sur les biens et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1141	Impôts généraux sur les biens et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11411	Taxes sur la valeur ajoutée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11412	Impôts sur la vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11413	Impôts sur le chiffre d'affaires et autres impôts généraux sur les biens et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11414	Impôts sur les transactions financières et en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1142	Accises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1143	Bénéfices des monopoles fiscaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1144	Taxes sur des services déterminés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

1145	<i>Taxes sur l'utilisation ou la permission d'utiliser des biens ou d'exercer des activités</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11451	<i>Taxes sur les véhicules à moteur</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11452	<i>Autres taxes sur l'utilisation ou la permission d'utiliser des biens ou d'exercer des activités</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
114521	<i>Impôts sur les autorisations commerciales et professionnelles</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
114522	<i>Taxes sur la pollution</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
114523	<i>Redevances de radio et télévision</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
114524	<i>Licences et permis aux ménages</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
114525	<i>Autres taxes sur l'utilisation ou la permission d'utiliser des biens ou d'exercer des activités non classées ailleurs</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1146	<i>Autres impôts sur les biens et services</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
115	<i>Impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1151	<i>Droits de douane et autres droits à l'importation</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1152	<i>Taxes à l'exportation</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1153	<i>Bénéfices des monopoles d'exportation ou d'importation</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1154	<i>Bénéfices de change</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1155	<i>Taxes sur les opérations de change</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1156	<i>Autres impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
116	<i>Autres recettes fiscales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1161	<i>À la charge exclusive des entreprises</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1162	<i>À la charge d'autres entités ou non identifiables</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12	<i>Cotisations sociales</i>	5,54	5,91	8,69	7,10	6,44
121	<i>Cotisations de sécurité sociale</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1211	<i>À la charge des salariés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1212	<i>À la charge des employeurs</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

1213	À la charge des travailleurs indépendants ou des personnes sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1214	Non ventilables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
122	Autres cotisations sociales	5,54	5,91	8,69	7,10	6,44
1221	À la charge des salariés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1222	À la charge des employeurs	5,54	5,91	8,69	7,10	6,44
1223	Imputées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Dons	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Reçus d'administrations publiques étrangères	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Courants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	En capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Reçus d'organisations internationales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Courants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	En capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Reçus d'autres unités d'administration publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1331	Courants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1332	En capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14	Autres recettes	17,82	24,94	25,91	28,42	31,84
141	Revenus de la propriété	17,70	24,91	25,87	28,39	31,81
1411	Intérêts	17,59	24,81	25,76	28,12	31,32
14111	De non-résidents	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14112	De résidents autres que les administrations publiques	6,94	8,57	9,49	12,63	15,01
14113	D'autres unités d'administration publique	10,65	16,24	16,27	15,49	16,31
1412	Dividendes	0,11	0,11	0,11	0,27	0,49
14121	De non-résidents	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14122	De résidents	0,11	0,11	0,11	0,27	0,49
1413	Prélèvements sur les revenus des quasi-sociétés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1414	Revenus de la propriété pour décaissement de revenu des investissements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1415	Loyers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

1416	<i>Bénéfices réinvestis des investissements directs étrangers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
142	<i>Ventes de biens et services</i>	0,12	0,01	0,04	0,02	0,02
1421	<i>Ventes des établissements marchands</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1422	<i>Droits administratifs</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1423	<i>Ventes résiduelles des établissements non marchands</i>	0,12	0,01	0,04	0,02	0,02
1424	<i>Ventes imputées de biens et services</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
143	<i>Amendes, pénalités et confiscations</i>	0,01	0,01	0,00	0,01	0,01
144	<i>Transferts volontaires autres que les dons</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1441	<i>Transferts courants non classés ailleurs</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14411	<i>Subventions</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14412	<i>Autres transferts courants non classés ailleurs</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1442	<i>Transferts en capital non classés ailleurs</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
145	<i>Primes, droits et indemnités d'assurance autres qu'assurance-vie et régimes de garantie standard</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1451	<i>Primes, droits et indemnités courantes</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14511	<i>Primes</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14512	<i>Droits de régimes de garantie standard</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14513	<i>Indemnités courantes</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1452	<i>Indemnités en capital</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	5,02	19,36	6,59	7,05	11,98
2	CHARGES	5,26	6,43	6,81	7,32	10,52
21	<i>Rémunération des salariés</i>	1,75	2,10	2,10	2,10	2,48
211	<i>Salaires et traitements</i>	1,55	1,89	1,89	1,86	2,19
2111	<i>Salaires et traitements en espèces</i>	1,55	1,89	1,89	1,86	2,19
2112	<i>Salaires et traitements en nature</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	<i>Cotisations sociales</i>	0,20	0,22	0,21	0,24	0,29
2121	<i>Cotisations sociales effectives</i>	0,20	0,22	0,21	0,24	0,29
2122	<i>Cotisations sociales imputées</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	<i>Utilisation de biens et services</i>	1,37	1,76	1,80	1,97	3,26
23	<i>Consommation de capital fixe</i>	0,60	0,61	0,71	0,70	0,64

24	Intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
241	Aux non-résidents	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
242	Aux résidents autres que les administrations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
243	Aux autres unités d'administration publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
25	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
251	Aux sociétés publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2511	Aux sociétés publiques non financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2512	Aux sociétés publiques financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
252	Aux entreprises privées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2521	Aux entreprises privées non financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2522	Aux entreprises privées financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
253	Aux autres secteurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Dons	0,09	0,08	0,10	0,07	0,11
261	Aux administrations publiques étrangères	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2611	Courants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2612	En capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
262	Aux organisations internationales	0,09	0,08	0,10	0,07	0,11
2621	Courants	0,09	0,08	0,10	0,07	0,11
2622	En capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
263	Aux autres unités d'administration publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2631	Courants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2632	En capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Prestations sociales	1,16	1,67	1,93	2,30	2,48
271	Prestations de sécurité sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2711	Prestations de sécurité sociale en espèces	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2712	Prestations de sécurité sociale en nature	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
272	Prestations d'assistance sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2721	Prestations d'assistance sociale en espèces	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2722	Prestations d'assistance sociale en nature	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
273	Prestations sociales d'employeurs	1,16	1,67	1,93	2,30	2,48

2731	<i>Prestations sociales d'employeurs en espèces</i>	1,16	1,67	1,93	2,30	2,48
2732	<i>Prestations sociales d'employeurs en nature</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28	<i>Autres charges</i>	0,29	0,20	0,17	0,19	1,55
281	<i>Charges liées à la propriété autres que les intérêts</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2811	<i>Dividendes</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28111	<i>Aux non-résidents</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28112	<i>Aux résidents</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2812	<i>Prélèvements sur le revenu des quasi-sociétés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2813	<i>Charges liées aux revenus de la propriété attribués aux assurés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2814	<i>Loyers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
282	<i>Transferts non classés ailleurs</i>	0,27	0,19	0,15	0,17	1,54
2821	<i>Transferts courants non classés ailleurs</i>	0,27	0,19	0,15	0,17	1,54
2822	<i>Transferts en capital non classés ailleurs</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
283	<i>Primes, droits et indemnités d'assurance-dommages et régimes de garantie standard</i>	0,01	0,01	0,02	0,02	0,01
2831	<i>Primes, droits et indemnités courantes</i>	0,01	0,01	0,02	0,02	0,01
28311	<i>Primes</i>	0,01	0,01	0,02	0,02	0,01
28312	<i>Droits de régimes de garantie standard</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28313	<i>Indemnités courantes</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2832	<i>Indemnités en capital</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<i>Solde net de gestion</i>	18,10	24,41	27,79	28,20	27,75
	<i>TRANSACTIONS SUR ACTIFS NON FINANCIERS</i>	-0,24	12,92	-0,22	-0,27	1,46
31	<i>Acquisition nette d'actifs non financiers</i>	-0,24	12,92	-0,22	-0,27	1,46
311	<i>Actifs fixes</i>	-0,26	0,18	-0,40	-0,23	-0,40
3111	<i>Bâtiments et ouvrages de génie civil</i>	-0,27	-0,16	-0,16	0,07	-0,34
31111	<i>Logements</i>	-0,03	0,08	0,08	0,31	-0,10
31112	<i>Bâtiments non résidentiels</i>	-0,24	-0,24	-0,24	-0,24	-0,24
31113	<i>Autres ouvrages de génie civil</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31114	<i>Améliorations de terrains</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3112	Machines et équipement	-0,08	0,40	-0,19	-0,25	-0,01
31121	Matériels de transport	-0,04	0,33	-0,13	-0,13	0,00
31122	Machines et équipements autres que matériels de transport	-0,04	0,06	-0,05	-0,12	-0,02
311221	Équipements des technologies de l'information et de la communication (TIC)	-0,15	0,04	0,02	-0,07	-0,03
311222	Machines et équipements non classés ailleurs	0,10	0,03	-0,08	-0,05	0,01
3113	Autres actifs fixes	0,09	-0,06	-0,05	-0,05	-0,04
31131	Ressources biologiques cultivées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
311311	Ressources animales fournissant une production de façon répétée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
311312	Arbres, végétaux et plantes fournissant une production de façon répétée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31132	Produits de la propriété intellectuelle	0,09	-0,06	-0,05	-0,05	-0,04
311321	Recherche et développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
311322	Prospection minière et évaluation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
311323	Logiciels et bases de données	0,09	-0,06	-0,05	-0,05	-0,04
3113231	Logiciels	0,09	-0,06	-0,05	-0,05	-0,04
3113232	Bases de données	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
311324	Oeuvres récréatives, littéraires ou artistiques originales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
311325	Autres droits de propriété intellectuelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31133	Coûts de transfert de la propriété d'actifs non produits autres que des terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3114	Systèmes d'armes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
312	Stocks	0,02	0,02	0,18	-0,03	-0,04
31221	Matières premières et fournitures	0,02	0,02	0,18	-0,03	-0,04
31222	Travaux en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31223	Produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31224	Biens destinés à la revente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31225	Stocks militaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
313	Objets de valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

314	Actifs non produits	0,00	12,72	0,00	0,00	1,89
3141	Terrains	0,00	12,72	0,00	0,00	1,89
3142	Gisements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3143	Autres actifs naturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31431	Ressources biologiques non cultivées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31432	Ressources en eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31433	Autres ressources naturelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
314331	Spectre de fréquences radio	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
314332	Ressources naturelles non classées ailleurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3144	Actifs incorporels non produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31441	Contrats, baux et licences	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
314411	Licences d'exploitation négociables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
314412	Permis d'utilisation de ressources naturelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
314413	Permis d'entreprendre une activité spécifique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
314414	Droit d'exclusivité sur des biens et services futurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31442	Fonds de commerce et actifs commerciaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Capacité/besoin de financement = Financement	18,34	11,49	28,02	28,47	26,30
	TRANSACTIONS SUR ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS (FINANCEMENT)	18,34	11,49	28,02	28,47	26,30
32	Actifs financiers	59,65	50,56	66,87	70,14	76,52
321	Intérieurs	59,65	50,56	66,87	70,14	76,52
3211	Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32111	Or monétaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32112	Droits de tirage spéciaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3212	Numéraire et dépôts	39,76	42,38	43,74	44,31	7,77
3213	Titres de créance	19,80	9,03	15,54	24,32	53,61
3214	Crédits	0,16	-1,17	-1,47	4,48	3,68
3215	Actions et parts de fonds d'investissement	0,00	1,20	0,00	2,35	3,10
32151	Actions	0,00	1,20	0,00	2,35	3,10
32152	Parts ou unités de fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3216	<i>Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32161	<i>Réserves techniques d'assurance-dommages</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32162	<i>Droits sur les assurances-vie et rentes</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32163	<i>Droits à pension</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32164	<i>Droits des fonds de pension sur les gérants des systèmes de pension</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32165	<i>Réserves pour appels dans le cadre de garanties standard</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3217	<i>Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32171	<i>Produits financiers dérivés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32172	<i>Options sur titres des salariés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 218	<i>Autres comptes à recevoir</i>	-0,06	-0,88	9,06	-5,31	8,36
32181	<i>Crédits commerciaux et avances</i>	0,17	-0,04	0,32	-0,09	1,10
32182	<i>Divers autres comptes à recevoir</i>	-0,24	-0,83	8,74	-5,22	7,26
322	<i>Extérieurs</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3221	<i>Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32211	<i>Or monétaire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32212	<i>Droits de tirage spéciaux</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3222	<i>Numéraire et dépôts</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3223	<i>Titres de créance</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3224	<i>Crédits</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3225	<i>Actions et parts de fonds d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32251	<i>Actions</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32252	<i>Parts ou unités de fonds d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3226	<i>Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32261	<i>Réserves techniques d'assurance-dommages</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32262	<i>Droits sur les assurances-vie et rentes</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32263	<i>Droits à pension</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

32264	<i>Droits des fonds de pension sur les gérants des systèmes de pension</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32265	<i>Réserves pour appels dans le cadre de garanties standard</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3227	<i>Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32271	<i>Produits financiers dérivés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32272	<i>Options sur titres des salariés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3228	<i>Autres comptes à recevoir</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32281	<i>Crédits commerciaux et avances</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32282	<i>Divers autres comptes à recevoir</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33	<i>Passifs</i>	41,31	39,07	38,85	41,67	50,22
331	<i>Intérieurs</i>	41,31	39,07	38,85	41,67	50,22
3311	<i>Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33111	<i>Or monétaire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33112	<i>Droits de tirage spéciaux</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3312	<i>Numéraire et dépôts</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3313	<i>Titres de créance</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3314	<i>Crédits</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3315	<i>Actions et parts de fonds d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33151	<i>Actions</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33152	<i>Parts ou unités de fonds d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3316	<i>Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard</i>	39,17	39,31	41,42	41,92	46,07
33161	<i>Réserves techniques d'assurance-dommages</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33162	<i>Droits sur les assurances-vie et rentes</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33163	<i>Droits à pension</i>	39,17	39,31	41,42	41,92	46,07
33164	<i>Droits des fonds de pension sur les gérants des systèmes de pension</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33165	<i>Réserves pour appels dans le cadre de garanties standard</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3317	<i>Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33171	<i>Produits financiers dérivés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33172	<i>Options sur titres des salariés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3318	<i>Autres comptes à payer</i>	2,15	-0,24	-2,57	-0,24	4,15
33181	<i>Crédits commerciaux et avances</i>	0,04	0,02	-0,13	0,02	2,64
33182	<i>Divers autres comptes à payer</i>	2,11	-0,26	-2,44	-0,26	1,51
332	<i>Extérieurs</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3321	<i>Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33211	<i>Or monétaire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33212	<i>Droits de tirage spéciaux</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3322	<i>Numéraire et dépôts</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3323	<i>Titres de créance</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3324	<i>Crédits</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3325	<i>Actions et parts de fonds d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33251	<i>Actions</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33252	<i>Parts ou unités de fonds d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3326	<i>Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33261	<i>Réserves techniques d'assurance-dommages</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33262	<i>Droits sur les assurances-vie et rentes</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33263	<i>Droits à pension</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33264	<i>Droits des fonds de pension sur les gérants des systèmes de pension</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33265	<i>Réserves pour appels dans le cadre de garanties standard</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3327	<i>Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33271	<i>Produits financiers dérivés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33272	<i>Options sur titres des salariés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3328	<i>Autres comptes à recevoir</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

33281	<i>Crédits commerciaux et avances</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33282	<i>Divers autres comptes à recevoir</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	ECART = Ligne 153 (-) Ligne 154	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Tableau 7 : Taux de couverture des données collectées

	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de CT traitées	359	364	364	364	364
Taux de couverture	99,63%	100,00%	100,00%	100%	100%

ANNEXE 2 : PRESENTATION GENERALE DES STATISTIQUES DE FINANCES PUBLIQUES (SFP)

1. Définition et importance des SFP

Les SFP font l'objet d'une présentation commune dans la plupart des pays membres du FMI. Elles tirent leur fondement des différents Manuels de Statistiques de Finances Publiques (MSFP) établis à cet effet. Il convient de les définir et de donner leur importance.

1.1. Définition

Les SFP mesurent l'activité financière des administrations publiques d'une économie. Elles constituent le fondement de l'analyse fiscale et budgétaire et jouent un rôle primordial dans la formulation de programmes budgétaires cohérents et dans leur suivi ainsi que dans la surveillance des politiques économiques.

Les différentes crises financières internationales et particulièrement celle de 2008, les niveaux élevés de déficits budgétaires et de dette qui en ont résulté, dans bien des pays, ont démontré à quel point il est important de disposer en temps opportun de statistiques fiables sur le secteur public en général et sur le secteur des administrations publiques en particulier qui permettent la détection précoce des sources de vulnérabilité et l'adoption de mesures correctrices appropriées. Aussi, il est important de disposer de données comparables au niveau international.

1.2. Importance des SFP

Les statistiques de finances publiques sont traditionnellement utilisées dans l'analyse des aspects suivants :

- ✓ l'étendue de l'administration publique et sa contribution à la demande globale, à l'investissement et à l'épargne ;

- ✓ l'impact de la politique fiscale et budgétaire sur la situation économique, notamment sur l'utilisation des ressources, les conditions monétaires et l'endettement national ;
- ✓ le taux des prélèvements obligatoires (la pression fiscale) et la protection tarifaire ;
- ✓ le système de protection sociale.

En outre, les règles de finances publiques, les déficits structurels, l'évaluation de l'efficacité des dépenses affectées à la lutte contre la pauvreté, la soutenabilité des politiques budgétaires, la position d'endettement, la valeur nette du patrimoine des administrations publiques et du montant de leurs passifs conditionnels, y compris leurs obligations au titre des pensions de sécurité sociale sont des aspects qui intéressent de plus en plus les analystes. Les SFP permettent de mesurer en général l'activité du secteur public.

2. Références méthodologiques

2.1. Au niveau international

Au début des années 1970, un projet de manuel de statistiques de finances publiques a été élaboré et donnait les premières orientations internationales concernant l'établissement des SFP. Sur la base des commentaires reçus sur ce projet de manuel, le MSFP 1986 a été élaboré et définissait des orientations pour l'établissement des SFP. Mais, la méthodologie utilisée n'assurait pas toujours la cohérence avec les autres statistiques macroéconomiques.

Les recommandations internationales formulées sur le MSFP 1986 ont permis d'élaborer le MSFP 2001 qui rompt avec le principe d'enregistrement des SFP en base caisse pour adopter le principe d'enregistrement en base droits constatés. Il intègre aussi une approche patrimoniale dans l'établissement et la présentation des SFP.

Le MSFP 2001 a évolué afin de s'aligner aux autres manuels et guides de statistiques macroéconomiques, notamment le Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008), la sixième édition du Manuel de la balance de paiement et de la position extérieure globale (MBP6) et le Manuel de statistiques monétaire et financière (MSMF). Ainsi, la prise en compte des recommandations internationales d'établissement des statistiques formulées sur le MSFP 2001 a abouti au MSFP 2014.

Le MSFP 2014 recommande de publier, à l'instar du MSFP 2001, des flux et encours totalement intégrés, enregistrés sur la base des droits constatés et de tenir à jour des données de flux de trésorerie pour permettre d'évaluer les contraintes de liquidité des administrations publiques.

Le tableau ci-après présente la comparaison des principes méthodologiques des MSFP 1986 et MSFP 2014.

Tableau 8 : Comparaison des principes méthodologiques des MSFP 1986 et MSFP 2014

Différence conceptuelle entre le MSFP 1986 et le MSFP 2014	
Principes de base du MSFP 1986	Principes de base du MSFP 2014
Champ de couverture des SFP	
Le champ d'application du MSFP 1986 repose sur des critères fonctionnels. Il englobe l'ensemble des unités assumant les fonctions d'administration publique	Le champ d'application du MSFP 2014 repose sur des critères institutionnels et concerne l'ensemble du secteur des administrations publiques voire du secteur public.
Moment d'enregistrement des événements économiques	
Dans le MSFP 1986, les transactions sont enregistrées en base caisse, c'est-à-dire au moment des décaissements ou encaissements effectués en règlement des transactions.	Dans le cadre SFP, le moment auquel les transactions et les autres flux économiques doivent être enregistrés est déterminé selon le principe d'enregistrement en droits constatés, c'est-à-dire lorsque la valeur économique est créée, transformée, échangée, transférée ou éteinte.
Couverture des événements	
Le MSFP 1986 n'enregistre que les opérations monétaires. Seules certaines transactions en nature sont enregistrées en poste pour mémoire.	La couverture des événements dans le cadre SFP 2014 est plus étendue, car ce cadre englobe l'ensemble des événements économiques qui influent sur les actifs, les passifs, les recettes ou les charges au lieu de se limiter aux événements donnant lieu à des règlements en trésorerie. Par exemple, le troc et les dons de biens et services sont inclus ;

Différence conceptuelle entre le MSFP 1986 et le MSFP 2014

	Le cadre SFP 2014 saisit aussi les autres flux économiques, c'est-à-dire tous les flux autres que les transactions affectant l'encours d'actifs et de passifs et la valeur nette d'une unité. Ces autres flux économiques doivent être inclus afin de réconcilier pleinement le compte de patrimoine entre le début et la fin de la période comptable.
Valorisation	
Dans le MSFP 1986, les titres de dette étaient toujours valorisés au montant exigible à l'échéance (valeur faciale), lequel peut diverger tant de la valeur nominale que de la valeur courante du marché	Dans le cadre SFP, les actifs et les passifs sont valorisés aux prix en vigueur sur le marché, y compris les titres de créance qui peuvent avoir une valeur nominale différente
Enregistrement des flux sur une base brute ou nette	
- Les règles de présentation des flux sur une base brute ou nette sont, pour l'essentiel, identiques dans le cadre SFP et le MSFP 1986 - Toutefois, pour les établissements marchands, le MSFP 1986 préconise un enregistrement net correspondant à la différence entre des ventes et les coûts de production, en recettes en cas de valeur positive et en dépenses en cas de valeur négative	Dans le cadre SFP, les ventes et les coûts de production des établissements marchands sont présentés sur une base brute respectivement en recettes et en charges
Intégration des flux et des encours	

Différence conceptuelle entre le MSFP 1986 et le MSFP 2014	
• Dans le MSFP 1986, les encours se limitaient aux passifs de dette.	• Le cadre SFP est un système entièrement intégré : les encours à la fin de la période comptable peuvent être calculés à partir des encours existant au début de la période et des flux qui surviennent au cours de celle-ci. En conséquence de cette intégration, tous les événements qui influent sur la performance, la situation financière ou la liquidité des administrations publiques sont pris en compte.
Cadre analytique	
• Le MSFP 1986 met l'accent sur un seul solde comptable, à savoir le déficit ou l'excédent global ; • Les opérations de trésorerie sur actifs non financiers sont traitées comme des recettes ou des dépenses en capital.	• Le cadre SFP introduit plusieurs soldes comptables qui facilitent l'analyse du secteur des administrations publiques ou du secteur public ; • Il fournit de nouvelles définitions de recettes et de charges, en tant que transactions modifiant la valeur nette.
Harmonisation avec d'autres méthodologies	
• Le MSFP 1986 n'est pas harmonisé avec les autres systèmes de statistiques macroéconomiques.	• Le MSFP 2014 est plus étroitement harmonisé avec le SCN 2008 et le MBP6 ; • Il se rapproche davantage des normes comptables du secteur public

2.2. Au niveau sous régional

L'UEMOA a adopté en 1998 et 1999 cinq (05) directives de première génération dont la directive n°06/98/CM/UEMOA du 22 décembre 1998 portant TOFE et ses ensembles modificatifs. Cette directive a été révisée en 2009 à la faveur de la rénovation du cadre harmonisé des finances publiques. Ce nouveau cadre comporte six (06) directives.

Il s'agit de :

- ✓ la directive N°01/2009/CM/UEMOA du 27 mars 2009 portant code de transparence dans la gestion des finances publiques au sein de l'UEMOA ;

- ✓ la directive N°06/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant lois de finances au sein de l'UEMOA ;
- ✓ la directive N°07/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant règlement général sur la comptabilité publique au sein de l'UEMOA ;
- ✓ la directive N°08/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant nomenclature budgétaire de l'Etat au sein de l'UEMOA ;
- ✓ la directive N°09/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant plan comptable de l'Etat (PCE) au sein de l'UEMOA ;
- ✓ la directive N°10/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE) au sein de l'UEMOA.

2.3. Au niveau national

Pour se conformer aux normes au niveau international et sous régional, le Burkina Faso a internalisé les directives du nouveau cadre harmonisé des finances publiques. Pour ce qui concerne la directive N°10/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE) au sein de l'UEMOA, elle a été transposée dans l'arsenal juridique par le décret N°2016-602/PRES/PM/MINEFID du 8 juillet 2016 portant TOFE.

3. Quelques concepts et définitions

Résidence et territoire économique

La résidence d'une unité institutionnelle est le territoire économique avec lequel elle a la relation la plus étroite, c'est à dire un centre d'intérêt économique prépondérant.

Le territoire économique est la zone géographique ou la juridiction la plus large pour laquelle des statistiques sont requises.

Unités institutionnelles

Une unité institutionnelle est une entité économique qui est capable, de son propre chef, de posséder des actifs, de contracter des passifs, de s'engager dans des activités économiques et de réaliser des opérations avec d'autres entités.

Il existe deux principaux types d'unités institutionnelles. Il s'agit des ménages et des entités juridiques ou sociales.

Les ménages

Un ménage est un groupe de personnes qui :

- ❖ partagent le même logement ;
- ❖ mettent en commun une partie ou la totalité de leurs revenus et de leur patrimoine ;
- ❖ et consomment collectivement des biens et services (par exemple : logement et nourriture).

Entités juridiques ou sociales

Une entité juridique ou sociale est une entité dont l'existence est reconnue par le droit ou par la société indépendamment des personnes ou des autres entités qui la possèdent ou la contrôlent. Les entités juridiques sont constituées des sociétés ou quasi-sociétés, des institutions sans but lucratif et des unités institutionnelles d'administration publique :

- ✓ **les sociétés** : entités juridiques capables de dégager un profit ou une autre forme de gain financier pour leurs propriétaires et créées pour s'engager dans une production marchande ;
- ✓ **les quasi-sociétés** : entreprises non constituées en sociétés qui fonctionnent comme si elles étaient des sociétés et peuvent établir un ensemble complet de comptes ;
- ✓ **les institutions sans but lucratif** : entités juridiques ou sociales créées dans le but de produire des biens ou des services, dont le statut ne leur permet pas d'être une source de revenu, de profit ou d'autres formes de gain financier pour les unités qui les créent, les contrôlent ou les financent ;
- ✓ **les unités institutionnelles d'administration publique** : entités instituées par décision politique qui exercent un pouvoir législatif, judiciaire ou exécutif sur d'autres unités institutionnelles dans un espace donné.

4. Le champ de couverture des SFP

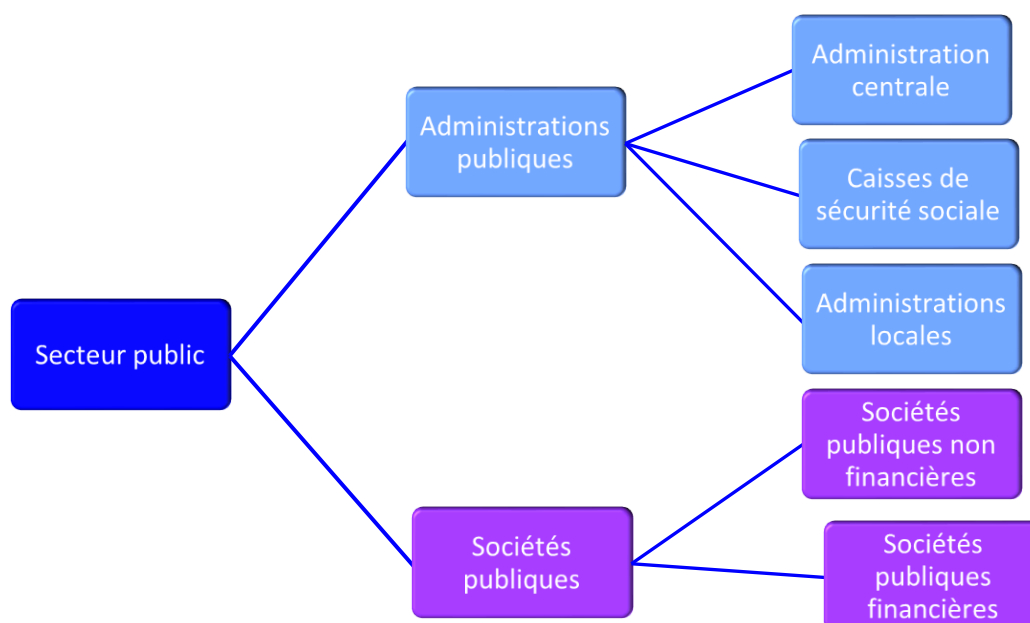
Suivant le MSFP 2014, le champ couvert par les SFP est le secteur public. Le secteur public s'entend comme étant l'ensemble des unités institutionnelles résidentes contrôlées directement ou indirectement par des unités d'administration publique résidentes, c'est-à-dire toutes les unités du secteur des administrations publiques et les sociétés publiques résidentes.

Les unités institutionnelles du secteur public sont regroupées en deux groupes : les administrations publiques et les sociétés publiques. Les administrations publiques se décomposent en administration centrale, administrations d'Etats fédérés, administrations locales et/ou caisse de sécurité sociale.

Les sociétés publiques se subdivisent en sociétés publiques financières et en sociétés publiques non financières.

Le schéma ci-dessous permet de clarifier la subdivision du secteur public.

Schéma N°1 : Composition du secteur public



Source : MSFP 2014

Au niveau régional, conformément à l'article 8 de la directive n°10 portant TOFE-UEMOA, le champ couvert par le TOF-UEMOA est le secteur des administrations publiques composé de toutes les unités institutionnelles résidentes des administrations publiques ainsi que des institutions sans but lucratif (ISBL) qui répondent aux caractéristiques d'administrations publiques.

Quatre types d'unités d'administrations publiques sont distingués à savoir :

- les unités budgétaires ;
- les unités de sécurité sociale ;
- les Institutions sans but lucratif (ISBL) non marchandes ;
- les unités extrabudgétaires.

Ces unités sont regroupées en trois sous-secteurs ;

- le sous-secteur de l'administration centrale y compris ses ISBL et unités extrabudgétaires ;
- le sous-secteur de l'administration locale y compris ses ISBL et unités extrabudgétaires ;

- le sous-secteur de la sécurité sociale.

Le champ couvert par les SFP au Burkina Faso est le secteur des administrations publiques comme le recommande l'UEMOA. C'est l'article 9 du décret n°2016-602 qui le définit.

4.1.Cadre d'analyse du MSFP 2014

Le cadre d'analyse du MSFP 2014 est un cadre intégré entre les stocks et les flux. Il se présente sous forme d'un ensemble de quatre situations financières dont trois fondées sur des données en droits constatés relatives aux transactions, aux autres flux économiques et au compte de patrimoine et une quatrième fondée sur les données en base caisse :

- ✓ **la situation des opérations des administrations publiques** : Elle résume l'ensemble des transactions et calcule à partir de cette information d'importants soldes analytiques;
- ✓ **la situation des autres flux économiques** : elle renseigne sur les variations de la valeur nette qui découlent des flux économiques autres que des transactions. Ces flux sont classifiés comme des variations de valeur (réévaluation) ou des changements de volume d'actifs et de passifs ;
- ✓ **le compte du patrimoine** : il fait état de l'ensemble des actifs et des passifs et de la valeur nette en ouverture et en clôture d'exercice ;
- ✓ **la situation des flux de trésorerie** : elle illustre les quantités de liquidités générées et utilisées dans les opérations et les transactions portant sur les actifs et les passifs. Son solde comptable est la variation nette de trésorerie.

De façon schématique, le cadre d'analyse s'articule comme suit :

Figure 1 : Cadre analytique des SFP



Source : MSFP 2014

En attendant la mise en œuvre intégrale du cadre du MSFP 2014, l'UEMOA recommande la mise en œuvre d'un Cadre d'Analyse Minimum (CAM) composé de quatre tableaux tel que stipulé à l'article 26 de la directive N°10. Ce sont : le TOFE UEMOA, la situation des flux de trésorerie, la situation des actifs financiers et des passifs et la situation de la dette.

4.2. Cadre institutionnel et organisationnel

En rappel, le premier TOFE du Burkina Faso datant des années 1990 a été élaboré par le Trésor Public. Cette attribution est passée à la Direction des études et de la planification (DEP) du Ministère en charge des finances, puis au Secrétariat technique permanent du programme d'ajustement structurel (STP-PAS). Elle est dévolue au Secrétariat technique pour la coordination des programmes de développement économique et social (STC-PDES) en 1997 et au Secrétariat permanent pour le suivi des politiques et programmes financiers (SP-PPF) à partir de septembre 2002.

Conformément à l'arrêté N°2012-0457/MEF/SG/DGTCP du 31 décembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement de la DGTCP, celle-ci à travers la DSOFE est à nouveau chargée de l'élaboration du TOFE.

Par ailleurs, un Comité d'élaboration et de validation des statistiques de finances publiques (COMITE-SFP) a été créé suivant l'arrêté N°2019-00342/MINEFID/SG/DGTCP/DSOFE du 31 juillet 2019.

ANNEXE 3 : EQUIPE D'ELABORATION DU RAGOFE

Numéro d'ordre	Nom et Prénom (s)	Fonction	Contact
1.	SOULAMA Vieux Abdoul Rachid	Secrétaire Général/Ministère de l'Economie et des Finances	
2.	BAMOUNI Bruno R.	Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique	
3.	OULLA/PARE Kadiatou	Directrice Générale Adjointe du Trésor et de la Comptabilité Publique	
4.	BASSOLE W. Gustave	Directeur du suivi des opérations financières de l'Etat	60 48 30 30 newoulou2@gmail.com
5.	TOU Ibrahima	Chargé du contrôle interne	78 11 97 50 ibrahimatou936@gmail.com
6.	COMPAORE Abdoul Rasmané	Chef du service des statistiques de finances publiques	70 43 39 21 cabdoulrasmene@gmail.com
7.	MILLOGO H. Armel	Chef du service des statistiques des opérations financières de l'Etat	78 35 95 85 millogoharmel@gmail.com
8.	KABORE Roland	Chargé des statistiques de finances publiques	70 49 82 42 roland1kabore@gmail.com
9.	OUEDRAOGO P. Dieudonné	Chargé des statistiques de finances publiques	78 02 52 73 payamsseba@gmail.com
10.	MOSSE Francis	Chargé des statistiques des opérations financières de l'Etat	70 38 44 76 mossefra@gmail.com
11.	YAMEOGO W. Arlenn	Chargé des statistiques des opérations financières de l'Etat	78 66 00 18 arlenn2000@gmail.com
12.	OUEDRAOGO Haoua	Chargé des statistiques des opérations financières de l'Etat	71 05 15 13 haouaouedraogo61@gmail.com
13.	KAMBOU Justin	Chargé des statistiques des opérations financières de l'Etat	76 32 34 00 justiskas@gmail.com

14.	ZIDA/TAPSOBA Odile	Chargé des statistiques de finances publiques	72 37 92 27 tapsodile@gmail.com
15.	MAGNINI Wiokazi Constant	Chargé des statistiques des opérations financières de l'Etat	72 68 86 88 wconstant.magnini@gmail.com
16.	ZONGO Yacouba	Chargé des statistiques des opérations financières de l'Etat	76 50 27 95 zongoyacouba974@gmail.com
17.	DIATTO Erick	Chargé des statistiques des opérations financières de l'Etat	64 64 83 77 diattoerick@gmail.com
18.	KONATE Noufou	Chargé des statistiques de finances publiques	76 01 92 83 Konamine99@gmail.com

ANNEXE 4 : LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER DE VALIDATION DU RAGOFE

N° d'ordre	Nom et Prénom(s)	Structure	Contact téléphonique	Adresse e-mail
1.	BASSOLE Wilfried Gustave	DSOFE	78 55 81 00	newoulou2@gmail.com
2.	KONATE Noufou	DSOFE	76 01 92 83	Konamine99@gmail.com
3.	DIATTO Erick	DSOFE	64 64 83 77	diattoerick@gmail.com
4.	HIEN Dère	SEN/PND	70 47 27 85	derehien@yahoo.fr
5.	COMPAORE Abdoul Rasmané	DSOFE	70 43 39 21	cabdoulrasmane@gmail.com
6.	BASIE K. Léonel Flavien	DPE	71 23 42 79	kleobazie@gmail.com
7.	KABORE Roland	DSOFE	70 49 82 42	roland1kabore@gmail.com
8.	MILLOGO H. Armel	DSOFE	76 08 72 71	millogoharmel@gmail.com
9.	MOSSE Francis	DSOFE	70 38 44 76	mossefra@gmail.com
10.	OUEDRAOGO Abdoulaye	DGEP/DPA M	76 46 72 10	abdoullahoued@gmail.com
11.	TRAORE Noufou	DGESS/ME F	71 92 10 96	traore22noufou@gmail.com
12.	ZANGRE Moussa	DDP	78 63 27 86	zangrmoussa@yahoo.fr
13.	OUEDRAOGO Haoua	DSOFE	71 05 15 13	haouaouedraogo61@gmail.co m

14.	OUEDRAOGO P. Dieudonné	DSOFE	78 02 52 73	payamsseba@gmail.com
15.	SAWADOGO Pathé	DAMOF	76 94 52 33	pathesawadogo@gmail.com
16.	TOU Ibrahima	DSOFE	78 11 97 50	ibrahimatou936@gmail.com
17.	MAGNINI W. Constant	DSOFE	72 68 86 88	wconstant.magnini@gmail.com
18.	ZOUNDI Brahima	DSOFE	65 80 79 58	rzoundi@yahoo.fr
19.	NIKIEMA Gérard	CARFO	64 68 03 28	nikiema.gerard@yahoo.com
20.	SAVADOGO W Abdoulaye	CNSS	70 23 23 00	wendllassidaabdoulaye.savadogo@cnss.bf
21.	KAMBOU Justin	DSOFE	70 97 02 40	justiskas@gmail.com
22.	YAMEOGO W Arlenn	DSOFE	75 30 30 25	arlenn2000@gmail.com

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS	i
SOMMAIRE.....	viii
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	ix
LISTE DES TABLEAUX.....	x
LISTE DES GRAPHIQUES	xi
RESUME ANALYTIQUE	xiii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I: ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE BUDGETAIRE (TOF-ACB)	3
I.1- Recettes	3
I.2- Dépenses.....	5
I.2.1- Charges	6
I.2.2- Transactions sur les actifs non financiers.....	9
I.3- Transactions sur actifs financiers et passifs	10
I.4- Soldes caractéristiques du TOF-ACB	12
I.5- Quelques ratios caractéristiques.....	12
CHAPITRE II: ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DES UNITES EXTRA-BUDGETAIRES (TOF-UEB).....	14
II.1- Recettes.....	14
II.2- Dépenses	17
II.2.1 Charges	18
II.2.2 Transactions sur actifs non financiers	19
II.3- Transactions sur actifs financiers et passifs.....	21
II.4- Soldes caractéristiques	22
CHAPITRE III: ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (TOF-CT)	24
III.1- Analyse globale du Tableau des opérations financières des collectivités territoriales	24
III.1.1- Recettes	24

III.1.2- Dépenses.....	27
III.1.3- Transactions sur actifs financiers et passifs	30
III.1.4- Soldes caractéristiques.....	31
III.2- Analyse du Tableau des opérations financières par type de collectivités Territoriales.....	32
III.2.1- Recettes	32
III.2.2- Dépenses.....	34
III.2.3- Transactions sur actifs financiers et passifs	37
III.2.4- Soldes caractéristiques.....	39
CHAPITRE IV: ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DES ORGANISMES DE PROTECTION SOCIALE (OPS)	41
IV.1- Analyse des agrégats du TOF-CNSS	41
IV.1.1- Recettes.....	41
IV.1.2- Dépenses	43
IV.1.3- Transactions sur actifs financiers et passifs	45
IV.1.4- Soldes caractéristiques.....	47
IV.2- Analyse des agrégats du TOF-CARFO	49
IV.2.1- Recettes.....	49
IV.2.2- Dépenses	51
IV.2.3- Transactions sur actifs financiers et passifs	52
IV.2.4- Soldes caractéristiques.....	54
CONCLUSION	56
ANNEXES	a
1. Définition et importance des SFP	w
1.1. Définition	w
1.2. Importance des SFP	w
2. Références méthodologiques	x
2.1. Au niveau international.....	x

2.2.	Au niveau sous régional.....	aa
2.3.	Au niveau national	bb
3.	Quelques concepts et définitions	bb
	Résidence et territoire économique.....	bb
	Unités institutionnelles.....	bb
4.	Le champ de couverture des SFP.....	cc
4.1.	Cadre d’analyse du MSFP 2014	ee
4.2.	Cadre institutionnel et organisationnel	ff
TABLE DES MATIERES.....		II

Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
 Secteur n°55 (Ouaga 2000), avenue Mouammar Kadhafi -01 BP. 92 Ouagadougou 01
 Tél. : (226) 25 66 20 17 ; Fax : (226) 25 30 57 61
 Site web : www.tresor.gov.bf